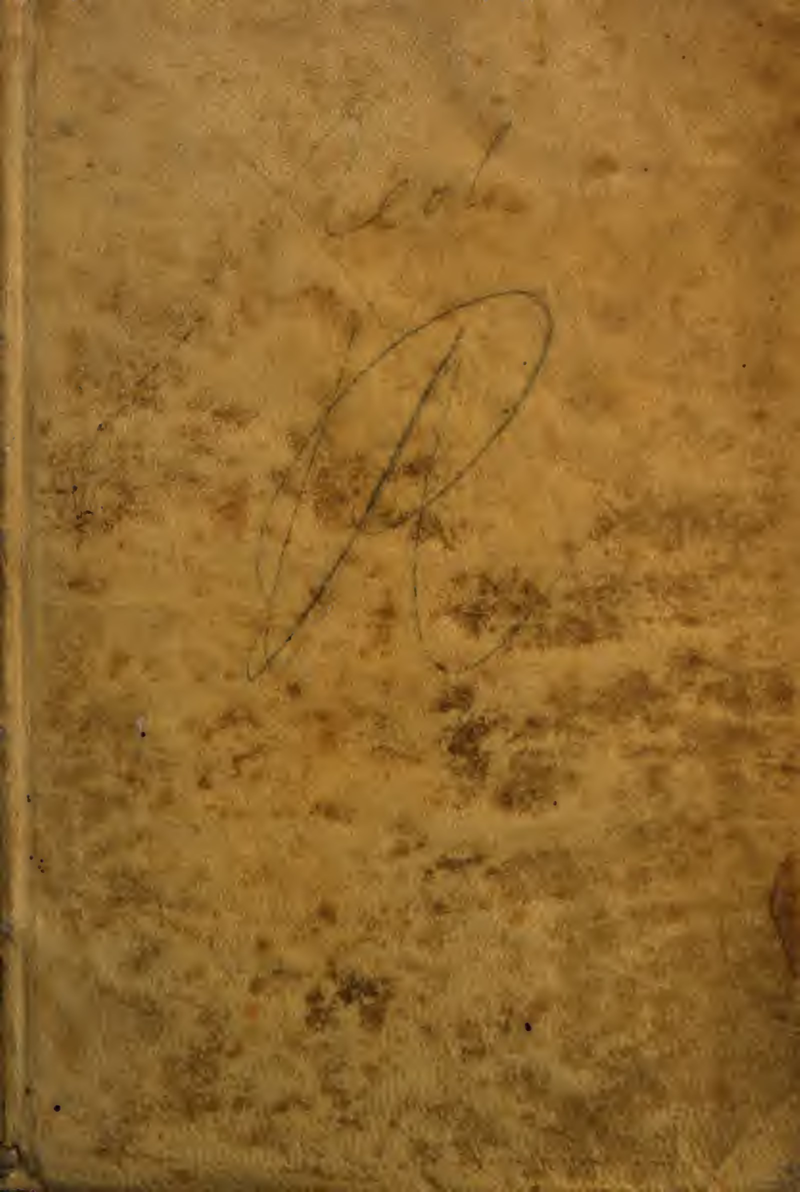
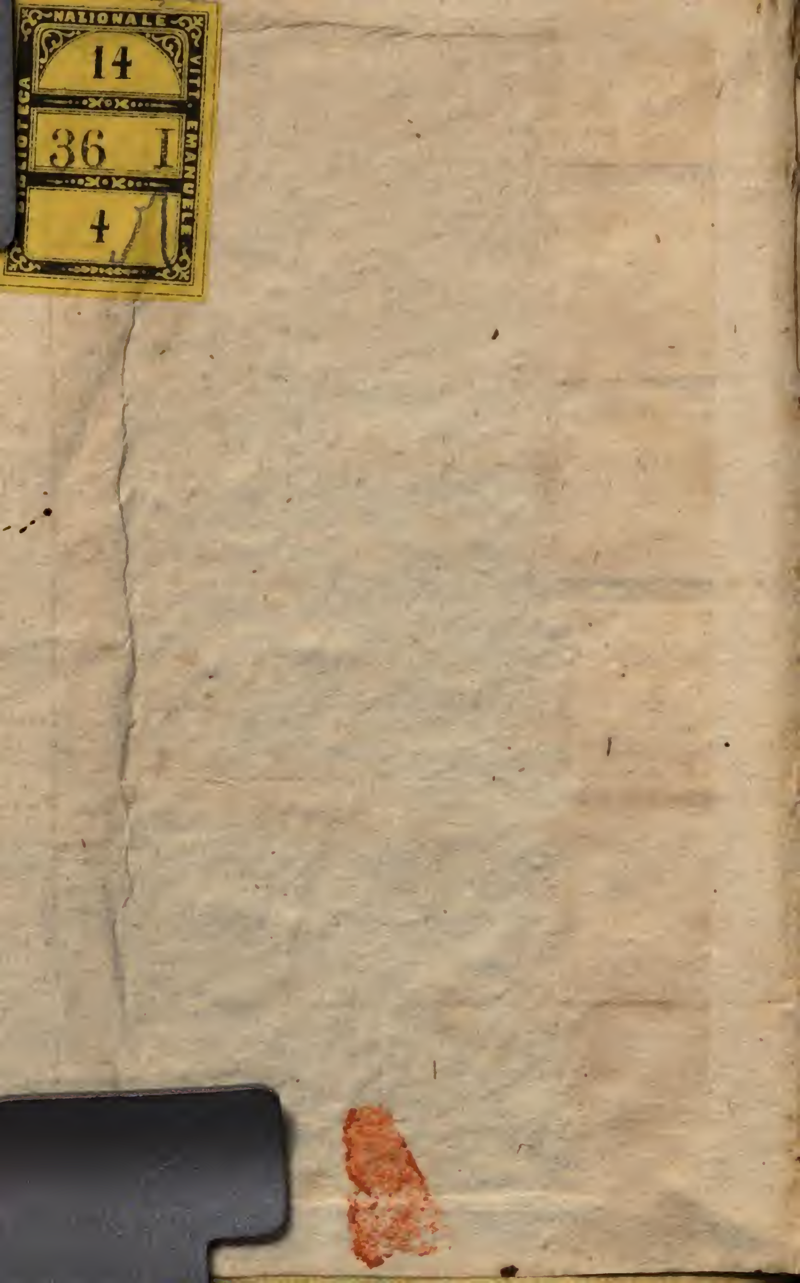



BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
14
36 I
4

L'AME SOVFRANTE

SOVS LA RIGVEVR DES GRANDEVRS DE DIEV.

OV

LES SVPLICES INGENIEVS

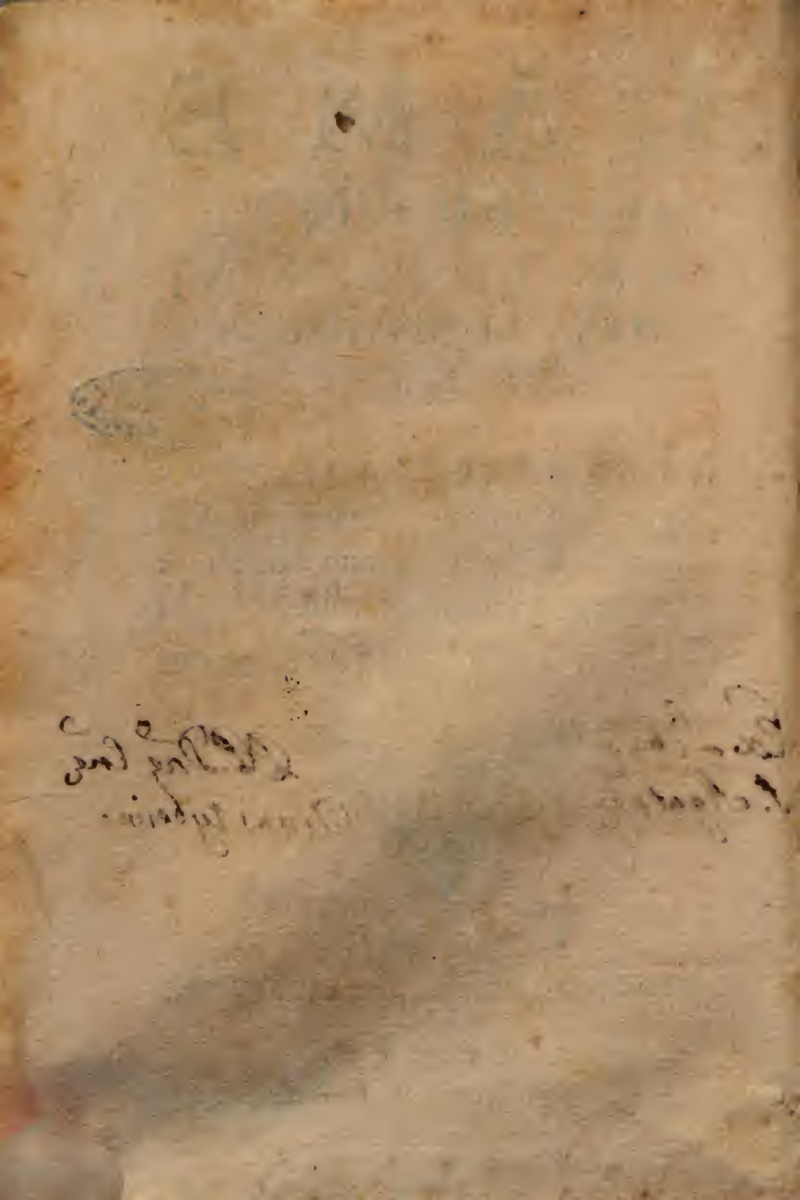
dont les Attributs Divins puniſſent l'Ame dans le Purgatoire, de toutes les fautes qu'elle a commiſes.

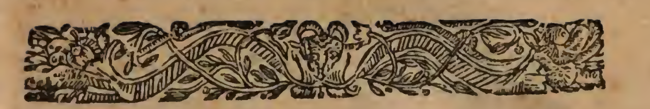
Par le R. P. PAVL D'VBAYE, Religieux Minime.



A LYON,
Chez HORACE BOISSAT, ruë Merciere.

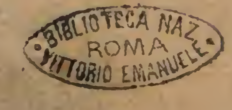
M. DC. LXXI.
Avec Approbation, & Permiſſion.





A TRES-HAVTE
ET TRES-PVISSANTE DAME
MADAME
ANNE
D'ALBERT,
DE CHAVLNES,

Abbesse du Monastere Royal de S. Pierre de Lion.





ADAME,

Je vous expose une malheureuse tres-digne de vôtre pitié, & toute accoûtumée à

vos ſecours : Cependant comme elle ſoufre encore ſous la rigueur des Grandeurs de Dieu, vos tendreſſes lui ſont inceſſamment neceſſaires, pour en apaiſer le courroux ; J'avoue, MADAME, qu'elle a dé-ja reſſenti de tres-grans effets de vôtre pieté, ayant fait ſpirituellement pour ſes interets quelque choſe de ſemblable à ce qu'un de vos ancêtres fit dans l'art Militaire, il y a plus de douze Siecles ; pour le bien de la France, ſous le regne de Merouée, ſon troiziéme Monarque ; puiſque ſi ce genereux Capitaine réunit toute

l'armée,

l'armée, criant : A l'Hallier, à l'Hallier, *(dont votre tres-illustre Famille a pris depuis son auguste nom) ce grand Heros remportant ensuite une insigne victoire ; Vous avés réuni pour l'Ame dont je parle, toute la ville de Lion dans vôtre Eglise, où elle reçoit des secours prodigieus. Je sçay aussi que vous vous êtes genereusement employée à la destruction des Heretiques, qui nient la realité de sa Prizon, & celle des flâmes qui la brûlent, l'ayant entreprise à l'imitation des huit Papes, & de plusieurs Cardinaus, ausquels vous*

avés l'avantage d'apartenir, qui ont uzé de toute leur autorité pour le même éfet ; Enfin je ſuis convaincu qu'elle vous eſt redevable de ce que l'établiſſement pour ſon repos ne courra pas la riſque de pluſieurs autres Societés, où les Grans ne s'engagent pas, parce qu'ils les croyent populaires, dans la certitude qu'ils s'y attacheront avec empreſſement aprez qu'une ſi digne Abbeſſe qui a la gloire de décendre de quatre Empereurs, des Rois de Libie, de Portugal, de Naples, d'Arragon, & de France : de pluſieurs Princes, Vice-

rois,

rois, Ducs & Pairs, Conétables, Ambassadeurs, & Maréchaus de France, en a pris la qualité de Fondatrice; Mais ce que je considere avec admiration, c'est MADAME, que vôtre zele pour son soulagement est toujours d'une égale force, ayant même donné depuis peu de jours au public une belle metode pour le demander instamment à Dieu, à chaque partie de la sainte Messe. Toutes vos bontés envers cette innocente affligée ont paru favorables au dessein que j'avois de vous dedier cet Ouvrage, comme une preuve

de mon eſtime extraordinaire, & de ma gratitude particuliere, eſperant que vous l'honorerés de votre protection, & que vous l'agréerés de la part de celui qui eſt avec de tres-profons reſpects,

MADAME,

Vôtre tres-humble, & tres-obeiſſant ſerviteur
FR. P. D'VBAYE,
Relig. Minime.



PREFACE.

SAINT Auguſtin m'a donné toute l'idée de ce Liure, lorſqu'il m'a appris que le peché ne ſçauroit demeurer impuni: Vous avez peché (dit cét Auguſte Pere) ou vous vous puniſſez vous-même, ou Dieu vous punit. Cette punition tire ſa neceſſité de celle que Dieu a de ſe faire Iuſtice ; ſi bien que ſi l'homme n'a pas été en ce monde le perſecuteur de ſon crime, Dieu en devient luy-même le juſte vengeur, dans la penſée que les creatures ſont trop foibles pour le punir ; de ſorte

Aut punis aut punit. *Auguſtin. Pſal.*

qu'il arme tout ce qu'il a de plus ſevere, & de plus rude pour ſe ſatisfaire. Il eſt de ſes ſupplices ce qu'il eſt de ſes jugemens, & comme Tertullien nous apprend que Dieu ſeul eſt le Iuge des crimes du monde, il en eſt auſſi l'unique perſecuteur : & s'il employe les feus pour brûler les coupables, & les tenebres pour les obſcurcir, ſon ſoufle ſeul allume les uns, & l'éloignement de ſes lumieres produit les autres. Dieu punit donc le crime, mais c'eſt en la perſonne de ceux qui l'ont commis. Il a puni une fois les pechez de tous les hommes en la perſonne adorable de ſon Fils : mais ſi nous croyons à ſaint Paul, chaque criminel reſſentira deſormais les rigueurs de ſa Iuſtice vengereſſe. Cette penſée

Non Proconſulis, ſed Iudicia Dei ſuſtinet. *Tertul. lib. ad Mart.*

ſée de ſaint Auguſtin eſt l'unique cauſe du titre que je donne à ce Livre, De l'Ame ſoufrante ſous la rigueur des Grandeurs de Dieu; parce que cette idée me fournit un ſtile nouveau,& une methode particuliere de parler des peines que cette infortunée ſoufre dans le Purgatoire. Ie ſçay que les uns ſe ſont attachez aux preuves de la realité de ce lieu, les autres à l'établiſſement de la force, & de l'activité des flâmes : mais ſous la grandeur de la raiſon de ſaint Auguſtin, j'éleve mon diſcours juſqu'à faire paroître cette ame punie par chaque attribut de Dieu, de chaque faute qu'elle a commiſe contre la Majeſté Divine ; tirant cette conſequence infaillible, pour le ſoulagement de cette infortunée, que ſi les hommes

hommes étoient informez de la ſource, & de l'Auteur de ces peines, ils ſe preſſeroient par toutes les voyes poſſibles de la tirer des mains d'un Dieu dont la peſanteur luy paroît trop peu ſupportable : Cependant pourque tout le monde puiſſe appaiſer cét épouvantable courroux, & reſiſter à ſes rudes traits, l'on trouvera à la fin de chaque Diſcours une preſſante Oraiſon, addreſſée à l'attribut Diuin qui paroîtra irrité contre cette Ame, où ſera compris un moyen infaillible de l'adoucir, & d'en triompher.

C'eſt de ce grand Saint; enfin, que j'ay voulu prendre l'idée de cét Ouvrage, comme du Pere de l'Egliſe que j'honore avec plus de reſpect, & à la Doctrine de

qui je m'attache plus fortement: outre que j'ay crû que l'on auroit une juſte paſſion pour un Livre tiré des ſentimens d'un ſaint Docteur, dont toute l'Egliſe canoniſe les veritez, pour qui tout le monde a de la veneration & de l'eſtime, que les plus Illuſtres Prelats conſiderent comme leur Oracle, & de qui les grands, les mediocres, & les petits s'eſtiment heureux d'être les Sectateurs & les Diſciples. Ainſi ce Livre generalement approuvé, ſera la pure gloire de ce grand Docteur, puiſque je n'expoſe que ſes ſentimens tous purs : On verra ſon eloquence mélée ſans confuſion avec ſa doctrine, ſes veritez inſeparables de ſes figures, & ſes raiſonnemens trop fortement unis à ſes penſées pour

ne

ne pas toucher les plus inſenſibles & les moins tendres, d'employer tous leurs ſoins, toutes leurs larmes, & tous leurs ſacrifices pour le ſoulagement de cette ſoufrante.



TABLE

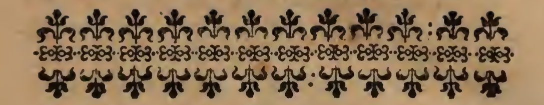


TABLE DES DISCOVRS.

Premier Discours.

Discours

Second Discours.

Troisiéme Discours.

Quatriéme Discours.

Cinquiéme Discours.

Siziéme Discours.

Septiéme Diſcours.

Huitiéme Diſcours.

Neuviéme

Onziéme Discours.

Douziéme Discours.

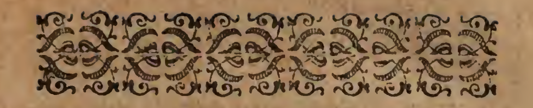


TABLE DES IDE'ES

Propres pour les Predicateurs qui voudront reduire nos Discours en Sermons, divisez regulierement en deux parties.

Premiere Idée sur le I. Discours.



N lieu que la grandeur rend trop peu supportable dans ses limites.

Vn lieu que la grandeur fait paroître tres-épouvantable dans sa detention.

II. Idée sur le II. Discours.

Vn refus tres-affligeant dans sa justice.

III. Idée ſur le III. Diſcours.

IV. Idée ſur le IV. Diſcours.

V. Idée ſur le V. Diſcours.

VI. Idée ſur le VI. Diſcours.

Vn eſprit a qui l'on enleve les objets éclattans qu'il demande à voir.

Vn eſprit à qui l'on cache les adorables myſteres qu'il voudroit découvrir.

VII. Idée ſur le VII. Diſcours.

Vne conſtance ſi inexorable dans ſes ſerments, que la charité doit nous faire mettre tout en uſage pour la flechir.

Vne conſtance ſi ferme dans l'execution de ſes arrêts, que la pitié doit nous faire tout entreprendre pour la changer.

VIII. Idée ſur le VIII. Diſcours.

Vne preſence honteuſe qui la met devant des ennemis qui ſont heureus de ſes malheurs.

Vne preſence ſevere, qui l'expoſe à des en nemis jalous, qui ont de la

XII. Idée ſur le XII. Diſcours.

Vne ſuſpenſion ſi longue, qu'elle redouble le chagrin de l'ame.
Vne ſuſpenſion ſi differée qu'elle augmente ſon infortune.



Facultas Reverendissimi Patris Generalis totius Ordinis Minimorum.

FRater SEBASTIANVS QVINQVET, totius Ordinis Minimorum, Corrector Generalis, &c. Summa replemur consolatione, videntes nostros suis lucubrationibus publicum ditare, ideo cum R. Pater PAVLVS D'VBAYE, nostri Ordinis Sacerdos habilis, Theologus, ac Verbi divini concionator, nobis exposuerit se habere librum typis Gallico idiomate mandandum, qui habet pro titulo, *L'Ame soufrante sous la rigueur des Grandeurs de Dieu : ou les supplices ingenieux dont les Attributs Divins punissent l'Ame dans le Purgatoire, de toutes les fautes qu'elle a commises*, ei licentiam impertimur, virtute præsentium excudendi hujusmodi opus dummodo fuerit examinatum, & approbatum à duobus ex nostris Theologis quos Reverendus Pater Povincialis (sub cujus moderamine reperietur præfatus R. P. Paulus d'Vbaye) nominaverit; cæteraque de jure servanda non omittantur, in quorum fidem, &c. Datum in Conventu nostro Avenionensi, hac die 7. Februarii anno 1670.

Fr. SEBASTIANVS QVINQVET,
Correct. Generalis.

De Mandato R. Patris Generalis nostri
Fr. PETRVS RVBAT, Collega Gallus.

Facultas

Facultas Reverendi Patris Provincialis, in Provincia Provinciæ.

FRater IACOBVS ROMA, Ordinis Minimorum in Provincia Provinciæ humilis Provincialis; Iuxta tenorem facultatis Reverendiſſimi Patris, totius Ordinis Minimorum Generalis, ſubdatum in Conventu noſtro Avenionenſi, die 7. Februarii, anni 1670. in examinatores, & approbatores libri à R.P. PAVLO D'VBAYE, noſtri Ordinis Sacerdote, Theologo, ac concionatore, editi, cui titulus, *L'Ame ſoufrante ſous la riguenr des Grandeurs de Dieu :* ou *les ſupplices ingenieux dont les Attributs divins puniſſent l'Ame dans le Purgatoire, de toutes les fautes qu'elle a commiſes*; R. P. Angelum d'Entrechaux, noſtri Ordinis Theologiæ Profeſſorem, & Exprovincialem, ac Definitorem, & R. P. Philibertum de Bermond Theologiæ pariter Profeſſorem, Collegam noſtrum, & Provinciæ Deffinitorem, nominamus, Datum in hoc noſtro Maſſilienſi Conuentu, die 12. Maii, anno 1670.

FR. ROMA Provincialis.

Approbation

Approbation des Theologiens de l'Ordre.

NOus soussignez, Religieux de l'Ordre Sacré des Minimes, Professeurs en sainte Theologie, ayant lû, & examiné par l'ordre de nôtre R. P. Provincial, le Livre que le R. P. PAUL D'UBAYE, Religieux & Predicateur du même Ordre, a composé, qui porte pour titre, *L'Ame soufrante sous la rigueur des Grandeurs de Dieu, &c.* attestons comme nous n'avons rien trouvé dans ce Livre, qui ne soit tres-conforme à la Foy, & à la Doctrine des saints Peres, & qui ne soit tres-utile, & tres-fort pour exciter la compassion des Fideles, envers les Ames du Purgatoire. Fait à nôtre Convent de Marseille, ce 12. May de l'année 1670.

FR. ANGE D'ENTRECHAUX, Exprovincial, Deffiniteur, & Professeur en sainte Theologie.

FR. PHILIBERT DE BERMOND, Collegue Provincial, Deffiniteur, & Professeur en sainte Theologie.

APPRO

APPROBATION.

LEs raiſons par leſquelles le R. P. d'VBAYE Minime, inſinuë la grandeur du ſupplice d'une Ame ſouffrante dans le Purgatoire, ne contiennent rien de contraire à la Foy, ni aux bonnes mœurs. Donné à Lyon, ce jour de l'Epiphanie 1671.

MORANGE, Docteur de la Societé de Sorbonne, & Vicaire General ſubſtitué.

APPRO

APPROBATION.

L'*Ame ſoufrante ſous la rigueur des Grandeurs de Dieu*, compoſée par le R. P. PAVL D'VBAYE, Religieux Minime, non ſeulement ne contient rien qui choque les bonnes mœurs, & qui ſoit contraire à la Foy; mais encore eſt fort propre pour exciter la pieté des Fidelles, à ſoulager par leurs prieres, & les ſacrifices qui s'offrent ſur nos Autels, ces ſouveraines captives, & ces riches indigentes, affligées par la Iuſtice d'un Dieu qui ne ſe plaît pas moins dans ces offices de charité & de miſericorde, que dans celles que l'on exerce ſur les membres du Corps myſtique de IESVS-CHRIST, reduits dans les miſeres de cette vie. C'eſt pourquoy je trouve qu'il eſt tres-utile de le donner au public. Fait à Lyon, ce dix-huitiéme Novembre 1670.

F. E. VIAL.

PERMIS

PERMISSION.

VEu les Approbations cy-dessus ; Ie n'empêche pour le Roy, l'impression du Livre intitulé, *L'Ame soufrante, &c.* & qu'il soit permis à HORACE BOISSAT, de l'imprimer, avec les deffences en tel cas requises. A Lyon ce huitiéme Ianvier 1671.

VAGINAY.

CONSEN

CONSENTEMENT.

SOIT fait ſuivant les Concluſions du Procureur du Roy, les an & jour ſuſdits.

DE SEVE.

L'AME SOUFRANTE,

Punie dans le Purgatoire par les Grandeurs de Dieu.

I. DISCOURS.

Que l'Ame soufrante a commis une premiere faute contre la Majesté de son Dieu, par le retrécissement de son empire, se dérobant elle même de lui ; & que l'immensité ou la grandeur de Dieu, qui loge Dieu par tout, vange cette injure, retrécissant ingenieusement cette ame dans le Purgatoire,

toire, où elle l'arrête jusqu'à ce qu'elle en ſoit entierement purgée.

Bonum factum Deum habet debitorem, ſicut & malum; quia omnis judex remunerator eſt cauſæ: *Tertullian, lib. de Pœnit.*

ERTULLIEN m'aprend une belle verité, lorſqu'il dit que Dieu eſt le debiteur de deus choſes: j'avoüe que je ſçavois que tous les étres ſont ſes redevables; je n'ignorois pas que les Anges lui doivent leur ſpiritualité, les Cherubins leur lumiere, les Seraphins leur amour, les hommes leur raiſon, les aſtres leur brillant, la terre ſa fermeté, les brutes leur ſentiment, les plantes leur vie, & les pierres leur être; mais j'ignorois que Dieu dût quelque choſe à quelqu'un, & cependant j'aprens qu'il eſt le debiteur de deus choſes, je veus dire du bien & du mal; en conſequence, dit le grand Tertullien, de ce qu'il eſt le Juge de tous les deus; mais ſçachés que s'il eſt leur debiteur, qu'il a auſſi dequoi les ſatisfaire. Il paye le bien puiſqu'il le couronne par tout où il le trouve, c'eſt à dire &

sur la terre, & dans le Ciel; Il paye le mal quelque part où il soit dans le monde, dans l'Enfer, & dans le Purgatoire : C'est dans ce dernier où ne voulant rien devoir à l'Ame qui lui doit elle-même la satisfaction des fautes dont elle n'a eu que le regret & le déplaisir, la punit d'une maniere surprenante, si bien qu'il commance autant que je le puis concevoir, par le châtiment de la faute qu'elle a faite, de vouloir borner l'étanduë de son Empire; pretendant s'il semble de l'éviter & de le fuïr : cette faute est celle dont parle saint Augustin, par laquelle l'ame a fait mille fois le dessein de fuïr son Dieu, au lieu de former celui de fuïr à son Dieu, dependant de son libre arbitre de le faire le Souverain de son cœur, elle a voulu retrecir son Empire, ne voulant pas qu'il vint jusqu'à ce cœur pour le gouverner; à qui saint Augustin dit trop aveuglée & trop insensible creature trouvés où fuir, & fuyés, mais du moins si vous ne

Ab illo vis fugere non ad illum; inveni quò, & fuge. *Aug. Psal.* 138.

trouvés pas de retraite, ne faites pas difficulté de vous rendre; Cette ame sçavoit bien avec ce saint Docteur qu'elle ne pouvoit pas eviter sa presance, & que quoi quelle fit, elle le rencontreroit par tout; aussi n'entreprenoit-elle pas de l'empêcher, mais elle pretendoit que quelque present que Dieu fût à son cœur, que son empire ne s'étendît pas jusqu'à son cœur dont elle lui refusoit le don & le sacrifice, lui disant d'un son de voix trop audacieus, vous ne gouvernerés, Seigneur, que jusqu'ici, & mon cœur metra dans ce sens des limites à vôtre empire tout immense qu'il est; c'est là sa faute, & une faute dont je sçay qu'elle a eu des regrets assés suffisans pour en obtenir le pardon, mais comme elle n'en n'a pas expié la peine, c'est cette même faute dont l'immensité de Dieu, (à parler comme Tertullien) est la debitrice; Ce grand attribut qui donne une ét ndüe infinie à sa Majesté, ne pouvant pas eviter de s'irriter contre cette ame,

Quascunque terrarum solitudines elegeris, ibi est. *August. ibid.*

ame, & que son courrous ne passe jusqu'au chatiment, & ne la detienne pour cet effet dans le Purgatoire. La grandeur de Dieu dit le devot saint Bernard, contient tous les lieus, sans pouvoir en être satisfaite, parce que sa grandeur est plus vaste que tous les lieus ; ainsi elle a de tres justes ressantimens de la faute de cette ame, & cet attribut ne pouvoit pas la punir plus ingenieusement que par la severe detention dans un lieu où il ajoûte toutes les preuves de son courrous, pour le rendre moins suportable ; ou si vous voulés, disons que l'immensité de Dieu la differancie des êtres les plus limités tout comme des plus vastes ; ainsi comme l'ame a voulu borner ce grand avantage, Dieu la traite d'une maniere épouvantable.

Loca omnia cõtinet nusquam contenta locorum. *D. Bern. lib. de Deo.*

L'ame est une miraculeuse creature, comme elle est à l'image de son Dieu, elle a quelque trait de ses perfections ; elle possede sa misericorde par sa pitié, sa spiritualité par le dégagement de la matiere, sa for-

ce par les victoires, & par les triomfes, sa fermeté par la constance, son amour par la charité, & conséquemment tous les avantages de Dieu ; mais de tous ceus dont elle a reçû de plus rares traits & de plus illustres marques, l'immensité samble l'emporter ; quel prodige que cette ame penetre dans un instant tous les étres ; que sans sortir d'elle-même elle se trouve par tout, qu'elle se rencontre en Dieu, qu'elle descende dans les abîmes, qu'elle soit chés les Anges, qu'elle se porte dans les plus secrets cabinets, qu'elle raisonne sur toutes choses, c'est l'avantage qu'elle reçoit de la grandeur & de l'immensité de Dieu ; mais cõme cette ame a voulu borner, ainsi que nous l'avons exposé, l'étanduë de cet attribut par la diminution de son empire, ce méme attribut vange cette injure, limitant cette ame dans le Purgatoire ; Cependant comme Dieu n'ignore pas que les esprits sont independans des lieux, & qu'ils agissent par tout, que l'ame s'échape

pe par la subtilité de ses actes, de tous les endroits où l'on la détient ; (toutes choses dit Tertullien, étant ouvertes à l'ame) nôtre Dieu voulant limiter ses actes, la punit, l'afflige, & la maltraite, pour qu'elle soit bornée à la triste occupation des gemissemens, & des soupirs ; qu'elle arréte tout son genie & toute sa raison, à la consideration de ses tourmens, & de ses supplices ; & de cette façon Dieu limite celle qui a voulu limiter l'étandüe de son empire, & se vange de cet injurieus excés, faisant son emploi aussi borné, qu'il pouvoit être vaste & universel ; Cet esprit dans cette rencontre se trouve furieusement combattu, il a de l'inclination à conoître, & à se porter à une infinité d'objets, mais comme il est sur le point d'aller à eus, il est pressé dans ce même instant par l'interét naturel que chaque être ressent d'aller & de tendre au secours de la partie la plus malheureuse, & la plus foible ; cet esprit dis-je voulant se divertir ailleurs, est obligé de revenir,

Omnia spiritui patent. *Tertullianus lib. ad martyres.*

ou plutôt de reſter dans ſoi-même, pour borner toutes ſes conſiderations, à celle de ſa miſere & de ſon infortune, qui ſe trouvant generale l'occupe tout entier, & le limite abſolumant ; ſi bien que comme Dieu lui avoit donné quelque trait de ſon étandüe, par un revers de fortune, ou plutôt par un effet de ſa juſtice elle exerce toute ſon autorité pour borner ſes emplois : Vengeance qui afflige trop ſenſiblement cette ame pour ne pas l'obliger de faire à ſon Dieu la même plainte que Iob : Seigneur permettés à ma douleur de vous dire que je n'aurois jamais pû concevoir que la même grandeur qui m'avoit élevée avec des bontés demezurées, me precipitât & me punît avec tant de courrous ; que cet attribut qui employoit vos belles mains pour me rendre le miracle extraordinaire de vôtre miſericorde, ne les fit ſervir à aucun autre uſage qu'à celui de me rendre le prodige étonnant de vôtre courrous, & de vôtre juſtice ;

Manus tuæ Domine fecerunt me & plaſmaverunt me totum in circuitu, & ſic repente præcipitas me. *Iob* 10.

&

& que cette méme grandeur qui sembloit me vouloir par tout, ne me veüille presantement, & pour si long-tems, que dans ce deplorable cachot; vous me fixés Seigneur dans ce funeste lieu qui est le faux-bourg de vôtre gloire, avec les mêmes desseins que vous arrétâtes le premier criminel du monde à la porte du Paradis de la terre, c'est à dire pour me donner d'étranges douleurs, & pour me faire ressentir mille maus; & vous me precipités dans cette deplorable prison comme dans l'ocean de tous les carreaus, de tous les supplices, de tous les tourmens, & de toutes les rigueurs de vôtre courrous; si bien que j'éprouve malheureusement, Seigneur, que saint Paul disoit avec raison, qu'il n'est rien de plus étonnant, & de plus horrible, que la cheute d'une ame entre vos mains irritées par vôtre justice, puisque leur force tres-ingenieuse à me punir semble m'accabler sous leurs rigueurs.

Contra paradisum illum habitare faciebat. *D. Chrisost. supra Genesim.*

Aprés la consideration de tant de

peines vous vous perſuaderiés vraiſemblablemẽt leur ceſſation, & que la grandeur de Dieu ſeroit ſuffisãment vangée de la faute de l'ame ſoufrante l'ayant arrêtée dans le Purgatoire, pour limiter & ſon eſprit, & ſes emplois ; parce qu'elle auoit pretendu de borner l'étandue de ſon empire ; Cependant tout ce que j'ay dit n'eſt que le leger commancement de ce qu'elle ſouffre dans cette lugubre priſon, puiſque je ne ſçaurois éviter de vous faire conoître que cette Grandeur irritée veut encore punir l'oppoſition avec laquelle cette ame a choqué ſon empire, & que pour cet effet elle donne au Purgatoire des qualités infiniment oppoſées à tout ce qu'elle eſt, pour que cette oppoſition la tourmente & l'afflige d'une façon trop peu ſupportable; en effet l'ame ſoufrante eſt un eſprit, & un eſprit au deſſus de qui il n'eſt rien,(à parler comme ſaint Auguſtin) ni de meilleur, ni de plus achevé, ſi bien que tout épurés, tout nobles, & tout excellens que ſoient les Anges,

Si quid eſt aliud eorum quæ Deus creavit, quiddam deterius melius autẽ nihil. *D.Aug. ſup.Geneſim.*

ges, ils n'ont rien de plus sublime, & de plus élevé. L'ame dont je parle est un esprit si considerable dans sa grandeur qu'elle peut trouver & des inferieurs, & des égaus, mais elle ne sçauroit en rencontrer de superieurs dans le monde que Dieu ; il y a quelque chose qui l'égale, & c'est l'Ange ; il y a quelque chose au dessous, ce sont toutes les autres creatures, mais il n'est rien qui puisse l'emporter au dessus d'elle que son Createur & son Principe ; Cependant comme cette ame est un pur esprit, l'attribut de Dieu qui punit les oppositions à son empire, je veus dire la grandeur Divine, la detient dans un lieu situé au cœur de la terre ; elle veut que celle qui est naturellement detachée de la matiere, y soit malheureusement engagée, que l'esprit qui pretend au Ciel, soit arrêté dans la terre ; & que l'ame qui est assurée de se trouver en Dieu durant toute l'Eternité, soit presentemẽt plusieurs Siecles, ou du moins plusieurs années dans les cachots & dans

les abîmes, pour que l'opposition de l'état terrestre tourmente celle qui est tout esprit. Le Purgatoire dans le sentiment de saint Thomas, est au cœur de la terre, à la differance de l'Enfer, qui est au centre de cet Element ; mais ce cœur trop irrité, & trop en courrous, est toûjours rude à l'esprit qui s'y trouve, puisque toute la differance que les Sçavans y mettent c'est celle du tems, & de l'Eternité, ou si vous voulés celle du cœur, & du centre, en ce que comme le centre retient tout, le cœur ne conçoit que pour produire ; ainsi le Purgatoire doit rendre un jour l'ame soufrante qu'elle arréte, & l'Enfer ne lâchera jamais les esprits qu'il detient ; mais aprés cette differance qui est considerable, les supplices y sont égaus, & l'ame ne peut qu'être desolée d'être dans le Purgatoire qui est au cœur de la terre, sçachant qu'elle est toute destinée pour le Ciel ; si son corps lui faisoit de la peine en ce monde, si sa chair l'affligeoit au-

D. Th. *Supp.* 3. *p.*

trefois, quelque soumise qu'elle fût à sa raison ; & si elle a fait tous ses efforts pour s'en separer, jugés des déplaisirs, des ennuis, & de l'inquietude de cette ame detenuë prisonniere dans une terre étrangere, & dans un lieu qui lui est si directement opposé ; je conçois à peu prés ses deplaisirs & ses regrets, mais je n'entreprens pas de les dire, à cause qu'ils me paroissent extrémes ; tout ce que je crois c'est que si saint Paul avoit autrefois les dernieres impatiences de la separation de son ame, d'avec son corps, & s'il l'appelloit le sejour de son ame dans sa chair, sa mort ordinaire, fâché de l'opposition qui étoit entre sa chair, & sa raison, & de ses sens, avec son esprit ; je crois qu'en suite de la differance que l'ame soufrante remarque d'elle-même avec le Purgatoire situé au cœur de la terre, que ce lieu lui paroit si peu supportable, qu'elle prie instamment son Dieu de l'en tirer, & que dans l'état deplorable de ses malheurs elle dit à sa Souveraine

Quis me liberabit de corpore mortis hujus. *Epist. ad Rom.* 7.

raine Majeſté, ne me lâcherés vous jamais, & me retiendrés-vous avec autant de courrous que s'il n'y avoit plus de pardon & de miſericorde pour moi.

Vſque quò non parcis mihi nec dimittis me. *Iob.7.*

La grandeur de Dieu qui ſe rit, & qui ſemble être heureuſe de la peine des ames, ſemble inſenſible à ſes ſoupirs, & à ſes cris ; & bien loin de pouvoir ceſſer de la punir, ou de diminuer ſa fureur, elle ajoûte une ſeconde oppoſition, & une autre contrarieté au Purgatoire, la detenant dans ce lieu ſous la qualité de priſon & de cachot, où je trouve cette étrange oppoſition de la liberté, & de la ſervitude ; que cette ame ſoit bornée c'eſt beaucoup, qu'elle ſoit dans le cœur de la terre, elle qui eſt tout eſprit, c'eſt quelque choſe de plus rude ; mais qu'elle y ſoit ſous la qualité d'eſclave & de priſonniere, c'eſt dans mon ſentiment l'excés de tout le courrous de la grandeur de Dieu, puiſque l'ame n'a rien de plus cher, & de plus important que la liberté, cepen

cependant c'est la peine qu'elle souffre dans le Purgatoire ; être libre disent les Sçavans, c'est être maître de soi-même, ainsi la liberté se trouve par tout où l'esprit du Seigneur se rencontre, puisque Dieu est le Souverain, & l'unique Maître de soi-même, & nous sommes libres par imitation, par cette maîtrise, ou par cet empire de nous-mêmes ; cependant le Purgatoire fait l'ame sujete de toutes les manieres possibles ; je ne veus pas dire que Dieu qui perfectionne les choses, y détruise le franc-arbitre de cette ame, mais je dis que Dieu la fait esclave dans ce lieu, la soumettant aus lois du courrous de sa Grandeur, dont (quelque maîtresse qu'elle soit d'elle-même) elle devient la captive, obligée d'obeïr à ses arréts, & d'en subir les rigueurs jusqu'à la derniere execution, si bien que cette ame, qui comme dit l'Ecriture, avoit le chois de se porter ou au feu ou à l'eau, n'a plus ce privilege, se trouvant necessitée de rester dans le feu, lors

Est sui juris. *D.Th.* 1.*p.* a.

lors qu'elle voudroit de l'eau, & de demeurer dans l'eau, lors qu'elle ſouhaiteroit du feu ; cet eſprit étant dans la ſoumiſſion, parce que cet état eſt opposé à ſa liberté, la grandeur de Dieu oppoſant tout à cette ame qui a tout opposé à l'étanduë de ſon empire.

D. Bern *lib. de gratia & lib. arbitrio.*

Le devot ſaint Bernard dit que l'ame a trois libertés, celle de la nature, celle de la grace, & celle de la gloire ; la premiere la tire de la neceſſité, la ſeconde l'exemte du crime, & la troiziéme l'exclut de la miſere, & de la peine ; l'ame ſoufrante a ces trois libertés, elle a celle de la nature, puis qu'elle n'a rien perdu de ſon être, elle a celle de la grace, parce qu'elle eſt juſte, elle a enfin par engagement celle de la gloire, par la certitude de ſa predeſtination ; cependant elle eſt maltraitée comme ſi elle ne les avoit pas, puis qu'elle eſt neceſſitée de ſouffrir dans cette priſon, elle y eſt comme une coupable dont les fautes ſont vangées, elle y ſouffre

mille

mille peines quelque certitude qu'elle ait de la gloire, concevés donc je vous prie, combien ce cachot lui doit étre funeſte lorſqu'elle s'y conſidere, libre & captive, innocente & criminelle, quant à la ſatisfaction, heureuſe & infortunée tout enſemble ; Tertullien s'éforçoit autrefois de conſoler les Martirs priſonniers pour les interets de l'Evangile, & leur diſoit pour toute raiſon, que ſi leur priſon avoit des tenebres, qu'ils étoient eus-mêmes des lumieres : que ſi elle avoit des chaînes, qu'ils étoient infiniment libres ; & que ſi elle étoit infecte, qu'ils étoient des odeurs de ſuavité ; cependant ce qui pouvoit conſoler les Martirs, ne peut ſervir à d'autre uzage qu'à celui d'exagerer les ſuplices & les douleurs de l'ame du Purgatoire ; en effet que cette ame ſoit condamnée aus tenebres, & qu'elle ayt l'éclat des juſtes ; qu'elle ſoit libre & captive ; & qu'enfin toute aſſurée qu'elle eſt de ſon bonheur, elle ſe trouve miſerable, c'eſt ce qui augmente (ſi

Habet tenebras; ſed lumen eſtis ipſi; habet vincula, ſed vos ſoluti Deo eſtis ; triſte illic expirat ſed vos eſtis odor ſuavitatis. *Tertull. lib. ad martyres.*

je ne me trompe) toutes ſes peines, & tous ſes regrets ; dans cet état affligeant elle s'écrie avec autant d'inſtance que le Profete dont ſaint Auguſtin explique les ſoupirs : tirés-moi, Seigneur, du moins par un excés de vôtre bonté, de ce triſte cachot, & ſi je ſuis indigne de cette miſericorde & de cette grace, lâchés-moi, & ceſſés de m'y detenir, à la conſideration de la multitude des juſtes, des Anges, & des Bien-heureus, qui attandent avec la derniere impatiance que vous couronniés vos dons en moi,cõme vous puniſſés mes fautes;cependant la grãdeur de Dieu eſt inſenſible à toutes les figures dont uze cette ame,& bien loin de la delivrer, ou d'adoucir ſon courrous, cet attribut lui fait conoître ſenſiblement qu'elle a pluſieurs peines à ſouffrir, & qu'à ce deſſein elle éprouvera de nouvelles rigueurs dans le Purgatoire, pour punir la rigueur dont elle a choqué l'étandüe de ſon empire.

Educ de carcere animã meam. *Aug. ſuper Pſ.*141.

Peu de choſe, dit ſaint Auguſtin, excite

Iſta levia expaveſce,

excite le courrous de Dieu ; il ne faut pas toûjours qu'un Ange peche, qu'il l'inſulte à deſſein de le faire deſcendre du trône pour voir ſes mains pleines de foudres, & de carreaus ; il n'eſt pas neceſſaire qu'un homme mépriſe ſes Lois, pour qu'il paroiſſe dans ſon lit de juſtice ; il n'en a pas tant fallu pour obliger ſa Grandeur, de creuſer un lieu dans la terre, je veus dire le Purgatoire ; & comme Dieu n'attendit pas d'énormes crimes pour exciter la tempête contre Ionas, qui n'étoit coupable, ni d'adultere, ni d'impieté, ni d'emportement, ni d'excés, mais d'une ſeule omiſſion, & d'une legere fuite ; ainſi quand l'ame ſoufrante n'auroit commis que des moindres fautes, comme eſt une immodeſtie, une parole inutile, une curioſité, un regard égaré, & d'autres petites choſes, elle exciteroit juſtement tout le courrous de Dieu, à cauſe que le peché veniel eſt à l'égal de la mort de l'eſprit, ce que la maladie eſt à l'égal de celle du corps ; ainſi quand

& quando appendis, & quando numeras ; multa levia faciunt unum grande, multæ guttæ implent unum fluviũ ; multa grana faciunt unam maſſam. *D. Aug. ſerm. de remiſ. peccat.*

l'ame ſoufrante n'expireroit, & ne ſortiroit de ſon corps qu'avec un peché veniel, elle ne ſeroit pas moins affligée,puiſqu'il faudroit guerir cette malade, qui dans cet état ſeroit trop incapable de la gloire, parce que ſaint Auguſtin dit tres-bien que pluſieurs choſes diſperſées forment un tout conſiderable dans leur reunion, que pluſieurs gouttes rempliſſent & font des rivieres ; & qu'ainſi les pechés veniels que l'on conſidere moins que les grains de ſable, excitent la colere de Dieu, & rempliſſent, s'il eſt permis de parler ainſi, la meſure de ſes plus grandes miſericordes ; de ſorte que ſi nous ajoûtons à l'expiation des pechés veniels, la ſatisfaction des mortels, & des énormes crimes qu'elle doit, n'en ayant expié que la coulpe ; il n'eſt pas difficile de concevoir qu'afin de punir, & de purger entierement cette ame, elle ſoufre des rigueurs trop peu ſuportables, en conſequence de celles qu'elle a eu pour l'empire de ſon Dieu, qui

vouloit

vouloit regner ſur elle.

Le Purgatoire eſt ſi ſevere, que ſes ſuplices ſont plus rigoureus que tous les tourmens des plus inſignes Martirs de l'Egliſe ; on a pû vous repreſanter les Etiennes, accablés ſous les pierres ; les Andrés, agonizans ſur des croix ; les Pauls,tendans leurs cols aus bourreaus ; les Laurans, ſur des grils ; les Ignaces, devorés par les bêtes farouches ; les Caterines, briſées ſur des roües ; les Ceciles, au milieu des flâmes ; les Dorotées, & mille autres dans toutes les plus rudes peines que les Tirans pouvoient invanter, ſçachés pourtant que tout ce que l'on vous en a dit n'eſt que trop inferieur, & trop au deſſous des ſeverités des ſuplices du Purgatoire ; & que l'ame ſoufrante y endure plus que tous les Martirs de l'Egliſe, ſelon la panſée du devot ſaint Bernard ; la raiſon ſur laquelle ce grand Homme fonde ſon ſentiment eſt qu'il ſe trouve la même differance des ſuplices de l'ame, & des peines des

Pœna Purgatorii ſuperat paſſiones ſanctorum. *D. Bern. de comm. fidel.*

Martirs, que nous remarquons de la force des Diocletiens, des Nerons, & de tous les tirans du monde, du pouvoir d'un Dieu vivant, & d'un Dieu en courrous qui se fait une exacte justice, & qui purge une ame, pour la rendre digne de sa possession ; vous avoüerés que la grandeur Divine, rend ce lieu infiniment severe, si vous aprenés que le Calvaire tout épouvantable qu'il ayt été, n'a pas été si rude à IESUS-CHRIST, que le Purgatoire l'est à l'ame soufrante, selon le sentiment de saint Thomas, qui dit que l'adorable IESUS souffrit infiniment sur cette montagne, puisque sa Passion fût generale, tout son corps n'étant à bien parler qu'une seule playe, il endura extraordinairement par le genre de sa mort, qui fut celui de la Croix, qui blesse les membres les plus nerveus, & les plus sensibles, comme sont les piés, & les mains, ce qui n'est pas possible sans des douleurs extrémes ; il souffrit excessivement, puisqu'il étoit tres-susceptible

Dolor animæ separatæ patiẽtis pertinet ad statum futuræ damnationis, quæ excedit omne malum hujus vitæ; undè cum dicimus dolorem Christi esse maximum, non cõparamus ipsum dolori animæ separatæ. *D. Thom. 3. p. & supp. 3. p.*

ble des tourmens, son corps l'étoit comme l'ouvrage du saint Esprit, en consequence de sa delicatesse, & son ame ne l'étoit pas moins comme infiniment intelligente, ainsi sa Passion fut infiniment rude, de quelle façon qu'on la considere; mais vous devés être convaincu que toutes ses peines sont au dessous de celles que souffre l'ame detenuë dans le Purgatoire; la raison est que les peines de cette prison sont de même espece que celles de l'Enfer, que le même feu qui brûle Lucifer, ne differe pas des flâmes qui embrasent l'esprit du Purgatoire, que les tenebres de l'un, sont de même nature que celles de l'autre; de sorre que comme le plus petit & le moindre bien de la gloire excede tous les avantages, tous les plaisirs, & toutes les douceurs de cette vie, & de ce monde; ainsi le plus leger suplice de l'autre vie, est plus rigoureus que tous les tourmens de celle-ci, & comme toutes les peines de l'adorable IESUS, mourant pour tous les

hommes étoient de l'état de ce monde, & celles de l'ame soufrante sont des tourmens de l'autre, c'est à dire des peines toutes pures & sans mélange, il est constant que le Purgatoire est plus rude à l'ame soufrante, que le Calvaire ne le fût à IESUS-CHRIST; ce sentiment soufre si peu de difficulté, tout surprenant qu'il paroisse, que saint Thomas assure qu'il n'en voudroit pas entreprandre la comparaison, & le parallele; cette verité ne peut pas souffrir de contradiction, parce que quand nous disons que la douleur de IESUS-CHRIST étoit tres-grande, nous ne la comparons pas à celle de l'ame separée, conoissant que dans cette comparaison elle se trouveroit inferieure; que dire aprés tant de rigueurs de la Grandeur vangeresse de la premiere faute de l'ame soufrante, ou plutôt que dire de cette ame si rigoureusement affligée; je dis de la premiere, qu'elle use de toute sa force, & qu'elle employe tout son pouvoir pour faire ressantir l'excés

l'excés de son courrous ; je dis de l'autre que si l'adorable IESUS, se trouva accablé sous la pesanteur de la Croix, que cette ame est dans un état si peu suportable, qu'elle est obligée de dire à son Dieu comme Iob, qu'il la punit par des changemens trop severes & trop surprenans, puisqu'il en use d'une maniere si differante, que de Pere il devient son Iuge ; & de recompense, son suplice ; Pour entendre en un mot l'excés des peines de cette ame, & la justice de ses soupirs, concevés je vous prie ce que c'est d'être plus maltraité que IESUS mourant, de ressentir des peines superieures aus siennes, d'éprouver plus de disgrace & plus d'infortune ; & dites que l'ame du Purgatoire est dans un lieu tout à fait rigoureus, puisqu'elle y trouve cet état de suplices si extrémes & si affligeans, qu'ils sont au dessus de ceus du Calvaire ; Peut-être saint Augustin persuadé de ces rigueurs, dans la crainte de les ressentir, s'écrioit de toute sa force :

Mutatus es mihi in crudelem & in duritia manus tuæ adversaris mihi. *Iob.30.c.*

Væ ira omnipotentis Dei, nè irruas in me; nō est quod te possim tolerare in toto me. *Aug li. Med.*

Seigneur ne faites pas tomber vôtre effroyable courrous ſur moi, puiſqu'il eſt trop peu ſuportable à tout ce que j'ay, & à tout ce que je ſuis, parce que vous ſçavés Seigneur, que la creature eſt foible devant ſon Dieu, & comme vôtre juſtice eſt infiniment plus forte, elle accable ceus qu'elle preſſe ainſi, comme l'ame eſt punie dans le Purgatoire par la grandeur trop irritée du Seigneur, elle y eſt extraordinairement punie, & l'on ne ſçauroit aſſés exprimer ſes douleurs.

Præ pœnarum magnitudine hoc aliquoties non advertunt. *D. Bonaventura de Purgator.*

L'ame ſoufrante en conſequence de tant de maus eſt ſi fort affligée, que bien ſouvent ſi nous croyons ſaint Bonavanture, elle ne ſçait en quel état elle ſe trouve, c'eſt à dire qu'abbatuë par ſes ſuplices, & par ſes deplaiſirs, elle oublie la certitude qu'elle a de ſa gloire, ſans y faire aucune reflexion, & ſans y prendre garde, toute occupée à la conſideration de ſa douleur; que devient (je vous prie) cette ame reduite à ce deplorable état, quand

au

au milieu de tant de ſuplices elle ne penſe plus à la certitude de ſon ſalut & de ſon eternité bien-heureuſe, certitude qui toute ſeule peut adoucir ſes tourmens, & moderer les ardeurs des flâmes qui l'embraſent; ne faut-il pas conclure qu'elle eſt infiniment mal-heureuſe, & qu'elle reſſent des peines épouvantables; Seneque diſoit autrefois que l'amour de la raiſon armoit puiſſamment contre les plus fâcheuſes & les plus rudes avantures, mais aſſurément dans cette rencontre toute la raiſon de l'ame ſoufrante eſt trop foible pour ne pas ſuccomber, elle avoüe que les traits du courrous de la grandeur Divine ſont aſſés affligeans pour lui ôter le ſouvenir de l'aſſurance de ſon bonheur; toutes les puiſſances de ſon ame ne peuvent pas les ſoûtenir; ſi bien qu'il eſt aiſé de concevoir qu'elle n'y dure qu'avec des chagrins & des inquietudes extraordinaires;& comme Iob, elle s'entretient ſouvant elle-même de l'amertume de ſon cœur,

Ama rationem hujus te amor contra duriſſima te armabit. Seneca, *epiſt.* 13.

mais helas que se peut dire à vôtre avis cette ame desolée, elle s'entretient de ses tenebres, de ses flâmes, de son exil, de sa prison; elle se dit toutes les rigueurs de son Dieu, elle se parle de toutes ses disgraces, & de tous ses malheurs; elle se fait enfin elle-même une naïve description de tous les tourmens qu'elle souffre, & la conclusion de son entretien est qu'elle est l'ame du monde, la plus malheureuse, & la plus triste.

Bonum utique iudicares Deum qui posset magis malum facere securitate delicti. *Tertullian. adversus Mar. lib.2.*

Tertullien considerant le jugement & l'inclination des hommes, disoit qu'ils souhaittent ordinairement un Dieu qui souffre impunément le crime, sous qui les pechés triomfent, & dont le Demon puisse se rire en suite de son excessive impunité des desordres; je ne le dis pas de l'ame du Purgatoire, puis qu'elle est trop consommée dans la grace, & dans la justice, pour pouvoir former de desir si injuste; mais je soutiens qu'elle voudroit innocemment que son Dieu eût plus de miseri

misericorde pour ses fautes, & dans cette ardante passion elle lui demande s'il oubliera toûjours ses bontés, & s'il ne commancera jamais à cesser d'être trop implacable; mais Dieu ne diminue pas sa fureur, ayant une sainte passion de sa gloire, & du bonheur de l'ame qui souffre; il desire de se faire justice, craignant de paroître inegal, & de donner quelque sujet de croire qu'il a plus de douceur, que de courrous, & moins de justice, que de misericorde, & que sa Sagesse n'est pas assés ingenieuse pour faire répondre la qualité de la peine, à celle du crime; il passione de convaincre, & de persuader ses creatures qu'il est trop Saint pour proteger, & pour ne pas punir le peché quelque leger qu'il soit; qu'il cherit trop tendrement l'ordre des choses, pour supporter impunément les excés d'une ame contre sa Grandeur, & ces motifs l'obligent d'être severe à l'endroit de l'ame la moins coupable; il passione en suite le bonheur de cette

ſoufrante, il le ſouhaite, parce qu'elle eſt predeſtinée, & parce qu'il veut le bien de ſes ouvrages, & comme il ne peut pas le lui donner ſans l'avoir aſſés purgée pour en être digne, il la fait ſouffrir pour la rafiner juſqu'à la rendre capable des couronnes qu'il s'eſt engagé de lui donner. Dieu, dit Tertullien, à pourvû à ſes trezors, & il ne permet pas que les coupables les raviſſent, c'eſt à dire qu'il y a vrai-ſemblablement un Cherubin à la porte de l'Empirée, comme il y en avoit un à la porte du Paradis de la terre; un Cherubin, plutôt qu'aucune autre intelligence, parce que celui-là eſt un eſprit de lumiere, qui conoit ſi l'on eſt aſſés digne de la poſſeſſion de la gloire. Dieu qui paſſione le ſalut eternel de l'ame du Purgatoire, & qui ſçait que ſa grandeur irritée de ſa premiere faute, voudra conoître de la pureté, de l'innocence, de la perfection, & du merite de cette infortunée, lors qu'elle approchera le Ciel; Dieu, dis-je, la punit par des

Theſauro ſuo providit Deus nec ſinit obrepere indignos. *Tertull. lib. de pœnit.*

des tourmens & par des suplices capables de l'épurer suffisamment, & de l'en rendre digne.

Le devot saint Bernard ne doutoit pas des rigueurs du Purgatoire, lorsqu'il disoit que le souvenir de ce lieu, le faisoit fremir ; il étoit persuadé de l'excés des peines que l'on y souffre, puisqu'il usoit d'une comparaison surprenante pour les exprimer, disant que ce lieu est en quelque façon une foire, par un parallele inoüi ; si ce grand Homme avoit dit que la terre est une foire, je le croirois, puisque Dieu y étalle en chaque creature des traits éclatans de sa grandeur ; s'il avoit usé de cette expression pour le Paradis, je le croirois, puisque c'est où il deploye ce qu'il a de plus excellent, & de plus rare, mais qu'il ayt avancé que le Purgatoire est une foire, c'est une proposition étonante ; cependant il n'est rien de plus constant, & de plus sensible ; si le Ciel & la terre, sont les endroits où Dieu fait paroîte ses richesses, ses gran

Percures ergo, quæcunque es fidelis anima regionem hãc expiationis & in nundinis istis fac sarcinam tuam affectum compatiendi. *D. Bern. de mort.*

grandeurs, & ses misericordes ; le Purgatoire est le lieu de ses plus grandes rigueurs, c'est la place de ses suplices & de ses tourmens, & c'est où il expose ses feus, ses carreaus, ses foudres, & toutes les plus sensibles preuves de son courrous ; aussi nous devons, conclud saint Bernard, courir tous les endroits de ce lieu pour tirer quelque motif de compassion, de la consideration & de la vûë des peines & des tourmens que l'on y souffre ; Ces sentimens sont les fruits que vous devés tirer de tout ce discours, & aprés avoir apris que la grandeur de Dieu punit & vange la premiere faute de l'ame, vous devés vous efforcer de l'adoucir par toutes les voyes possibles, & c'est pour cette raison que nous avons composé la priere suivante.

P R I E R E

A la Grandeur de Dieu, pour le ſoulagement de l'Ame ſoufrante.

GRandeur infinie de mon Dieu, juſtement en courrous contre l'ame que vous detenés dans le Purgatoire, j'apprehenderois de parler, ou plutôt de vous crier merci pour elle, ſi vos genereuſes miſericordes ne m'aprenoient que vous ceſſés d'être implacable dés que l'on vous prie, en conſequence des complaiſances que vous avés pour la priere, dans la penſée, Divin Attribut, que la priere a des grandeurs dont vous pouvés vous ſatisfaire; puiſque la priere n'a rien que de grand, étant grande dans ſon objet, n'en pouvant avoir d'autre que vous même, ſe trouvant exceſſive dans ſes ſoumiſſions, puiſqu'elle tend juſqu'à l'aneantiſſement, ou du moins à l'abîme; étant enfin grande dans

son empire, parce qu'elle emporte ce qu'elle veut & ce qu'elle demande, ainsi adorable immensité de mon Dieu, je prens la qualité d'Orateur, & de supliant, pour obtenir le soulagement de l'Ame que vous detenés dans ce triste cachot, tout persuadé que vous donnerés à la priere ce que je ne pourrois pas esperer de moi-même; Ionas échapa enfin des entrailles de la baleine, ou plutôt, ce furieux poisson le mit au bord, parce qu'il promit de prier le Seigneur dans le Temple; Sur ces traces, & sur cet exemple, je vous presante toutes les prieres, tous les soupirs, tous les vœus, & toutes les oraisons qui se font dans vôtre Eglise pour son repos, afin que vous permettiés que le Purgatoire la remette, & la rende pour qu'elle jouisse de l'étanduë de vôtre Gloire; un des plus grans Docteurs que vous ayés donné à ce monde, je veux dire saint Augustin, dit que l'adorable IESUS voulant obliger le pouvoir de son Pere de tirer le Lazare de

Habitû precantis sumit ad imperandum. *Aug. tract. in. Ioa.*

de ſon tombeau, employa l'empire de la priere, & prit la qualité de ſupliant ; dans la juſte paſſion de charmer & de fléchir vôtre Grandeur, afin de tirer cette infortunée de ſa priſon, j'employe la même force, & je me ſers de la même voye, étant convaincu que vous donnés tout à la priere, puiſque le Redempteur de nos ames obtint toute ſorte d'amniſtie expirant ſur la Croix, par les cris de ſon Oraiſon, j'avoüe que vous étes toute armée contre cette malheureuſe, que vos mains ſont pleines de carreaux & de foudres, & que vous ne reſpirés que le reſſentiment, & la vangeance ; mais comme Tertullien me perſuade que l'on vous aſſiege par les oraiſons publiques, & par les prieres communes, & que l'on triomfe de vôtre fureur avec tant de plaiſir, & d'agrément de vôtre part, que cette violance vous charme, bien loin de vous deplaire ; Conoiſſant l'inſuffiſance & la legereté de mes oraiſons, je vous prie par tout le merite du

Coimus in cœtum & congregationem, ut Deum quaſi manufacta precationibus ambiamus; hæc vis autem grata Deo eſt. *Tertull. Apol. cap. 39.*

sang adorable de IESUS-CHRIST, je vous demande par celui de tous les Saints, & de tous les justes de l'Eglise, & principalement en consideration de la sainte Vierge, la cessation des peines & de la prison de cette affligée, faites, grandeur infinie de mon Dieu, le même prodige en sa faveur que l'on vit autrefois sur le Thabor, en la personne de l'adorable IESUS, dont l'éclat, le changement, & la Transfiguration, furent mesurés par celui de la priere, suivant le témoignage de saint Luc, qu'ainsi cette ame dans le tems de mes instances fondées sur le merite de vos Saints, reçoive son changement, c'est à dire qu'elle soit transportée de sa prison, à l'Empirée; de ses tenebres, à la lumiere, & à la possession de vôtre gloire; du moins je vous prie comme saint Bernard à ce dessein, & j'espere que vous changerés ses suplices en couronnes, ainsi soit-il.

Orationibus intercedam, si forte videat Dominus & judicet ut laborem convertat in requiẽ, miseriã in gloriam, verbera in coronam. *D. Bern. serm. de mort.*

DIS

DISCOVRS II.

Que l'Ame ſoufrante a manqué une ſeconde fois, par le refus des aproches de Dieu, ne voulant pas quelquefois de lui; & que la juſtice de Dieu, qui rend à chacun ce qui lui eſt dû, vange cet affront, refuſant à cette ame d'aprocher ſon Dieu, en conſequence de ce qu'elle n'a pas voulu de lui.

IOb devenu le plus malheureux, & le plus deplorable de tous les hommes, diſoit autrefois d'un ſon de voix lugubre & pitoyable, à ſon Dieu : Seigneur vous m'affligés prodigieuſement, pour nous aprendre que nôtre Dieu eſt prodigieux dans tous ſes emplois, auſſi bien qu'en ſoi-même, & qu'il eſt merveilleux

Mirabiliter me crucias. *Iob.* 10.

dans l'execution de ſa juſtice, tout comme dans les effuſions de ſa miſericorde ; ſi bien que comme le Profete heureux à proteſté des miracles de ſa bonté dans le couronnement de ſes Saints, le Profete ſoufrant a voulu nous faire conoître les prodiges de ſon courroux, dans le châtiment des coupables ; de ſorte que la juſtice fait les mêmes miracles par ſes ſuplices, que la miſericorde par ſes recompanſes ; la miſericorde ſe donne toute, & toute à la fois à chaque Bien-heureux, ſans que leur multitude mette obſtacle à ſes profuſions, étant infiniment plus vaſte que leur nombre, ainſi la juſtice fait reſſantir toutes ſes rigueurs à tous les ſoufrans qu'elle punit, ſans que leur nombre l'empêche, puiſqu'elle eſt infiniment plus étanduë ; Il ſe fait ce ſecond miracle dans la gloire, que le même bien donne toute ſorte de biens, ſe trouvant cette differance, dit ſaint Auguſtin, des biens de la terre, & de Dieu, que ceux-là ſont des

Quod eſt aurum non eſt tibi ar-

des biens particuliers, & Dieu est un bien si general & si universel, qu'il est absolument tous les biens. Ce qui est dë l'or, dit cet auguste Pere, n'est pas de l'argent ; cẹ qui est du vin, n'est pas du pain en ce monde, mais Dieu est toutes les choses à l'ame sans qu'elle ayt affaire de quelque autre bien étranger ; c'est le miracle de la gloire qui se fait d'une maniere differante dans l'état de la peine, parce que Dieu devenant leur suplice, leur fait ressantir toute sorte de maux ; les tourmens du monde sont des peines particulieres : ce qui est feu, n'est pas glace ; ce qui est glace n'est pas feu, ce qui est prizon n'est pas soufre ; cependant Dieu dans l'autre vie, donne tout à la fois toute sorte de maux, par un seul suplice, quoiqu'il y en ait plusieurs, comme il donne toute sorte de biens, par un seul bien ; il se fait enfin ce troiziéme prodige dans le Ciel, que le desir y subsiste sans inquietude, & ici l'on ne ressant rien de plus

gentũ, quod vinũ est non potest tibi esse panis ; Deus tuus totum tibi erit. *August. lib. de mirab.*

cruel & de plus rude que le deſir, puiſque l'on conte les bleſſures & les playes de l'ame par ſes deſirs, comme nous l'aprend Tertullien, le deſir qui avertit une ame de l'éloignement de ſon Dieu, la tirannise, le deſir qui lui repreſente les flâmes impitoyables qui la brûlent, la brûle lui-même, ainſi le Profete infortuné diſoit avec grande raiſon que les ſoufrans du Seigneur, ſont prodigieuſement affligés ; vous le verrés dans ce ſecond diſcours, où je vous obligeray de remarquer, que nôtre Dieu éloigne l'ame ſoufrante de ſon trône, ou plutôt de ſoi-même, pour vanger la faute qu'elle a commiſe, de s'en ſeparer trop ſouvent, & de lui refuſer ſon approche ; cette faute n'eſt punie que par la juſtice, & & c'eſt aſſés pour aprendre les rigueurs extrémes de ſa peine,& pour être convaincu qu'elle eſt prodigieuſement tourmentée, puiſque par ce grand attribut on aprend

Deſiderium exulcerat dum monet. *Tertull. lib* 2. *contr. Marcionem.*

toutes

toutes les choses qui appartiennent à la douleur.

Dieu, dans les beaux sentimens de saint Augustin, ne quitte jamais une ame, il ne peut pas abandonner le miracle de ses productions, puis que ses bontez sont infinies. Il n'est pas de Dieu, dit cét auguste Pere, ce qu'il est du Soleil; cét astre nous abandonne, quelque forte passion que nous ayons pour ses lumieres, parce qu'il y est contraint & forcé par la servitude & par la necessité de sa course: mais Dieu tout au contraire, ne s'éloigne jamais d'une ame que cette ame ne le quitte positivement; & lors même qu'une ame ne veut plus de son Dieu, il ne laisse pas de la vouloir & de la poursuivre. Il est de Dieu ce que l'on nous dit du pere du prodigue, qui ne perdit pas les tendresses de pere, quoy que l'autre eût perdu les sentimens de fils, dit l'eloquent Chrisologue, quelque rebelle que paroisse une ame, bien qu'elle s'obstine au mépris de son Dieu, Dieu ne laisse pas de l'ap-

Et si nolueris solem deserere; ipse te deseret servitutis suæ necessitate. *Aug. super Ioann.*

Quod erat filii perdidit sed ipse quod patris erat non amisit. *D. Chrysol. serm. de prodig.*

procher : mais quand ſes approches ne la font pas ceſſer d'être invincible, & qu'elle perſiſte inflexiblement à refuſer ſes graces, Dieu ſe retire luy-même. C'eſt à peu prés la faute de l'ame ſouffrante, elle a mépriſé les approches & les adorables pourſuites de Dieu, mais il punit dans le Purgatoire ce refus par l'éloignement de ſoy-même ; c'eſt ſa juſtice, & ſa juſtice toute en courroux, qui l'oblige à cette retraitte vangereſſe, le perſuadant qu'il n'eſt que trop juſte & trop raiſonnable, que comme cette malheureuſe n'a pas voulu de luy ni de ſes faveurs, lors qu'il la recherchoit pour l'en remplir, qu'à ſon tour il la prive de ſa vûë, quoy qu'elle la demande avec empreſſement, & avec inſtance : C'eſt icy le plus ingenieux & le plus cruel de tous les ſupplices que l'ame eſt capable d'endurer, tout comme c'eſt le plus rude de tous ceux qu'il eſt poſſible à Dieu de luy faire ſouffrir, puis qu'elle eſt privée de toutes choſes par la privation de ſon Dieu.

Dieu. Perdre un amy c'est quelque chose d'assez fâcheux, la privation d'un parent est rude, l'éloignement des biens est sensible, mais enfin ce ne sont que des privations particulieres des creatures, & des biens trop legers & trop corruptibles; mais perdre son Dieu, quoy que ce ne soit pas pour toûjours, c'est tout perdre, disent les Theologiens: & si c'est tout perdre, c'est tout souffrir, c'est se trouver dans le dernier malheur, & dans la plus cruelle infortune.

Le devot saint Bernard dit que la rigueur de l'éloignement se mesure par la douceur de la presence: Celle de Dieu sous quelle figure qu'il paroisse à l'ame, la ravit, la charme, & luy donne des satisfactions & des plaisirs inconcevables: s'il parle à elle, ses discours & ses entretiens sont plus doux que le miel; s'il la caresse, ses bontez & ses tendresses innocentes sont des plaisirs & des delices qui la transportent; s'il paroît sous la qualité de Pere, il luy donne

D. Bernard. epist. 53.

donne des preuves d'une affection infinie ; s'il la voit ſous la qualité de Redempteur, il la remplit des graces adorables de ſon merite ; s'il ſe montre ſous la figure d'Epoux, il eſt tout à elle ſans aucune reſerve. La preſence de Dieu dans le Ciel fait toute ſeule la joye des Saints, ſa preſence dans les Iuſtes fait toute leur gloire & toute leur ſatisfaction : ainſi puiſque l'on meſure les rigueurs de l'éloignemẽt par les plaiſirs de la preſence, il n'eſt que trop evident que l'abſence de Dieu fait par tout une eſpece d'enfer, comme ſa preſence fait le Paradis, & qu'ainſi elle eſt une peine extrême, & un ſupplice infini, qui cauſe toutes les inquietudes & tous les maux poſſibles à l'ame qui la ſouffre. Si les Apôtres demandent à Magdelene le ſujet & la raiſon de ſes larmes & de ſes ſoûpirs, elle fera connoître que l'abſence du Seigneur que l'on a enlevé en eſt l'unique ſource, puis que ſes rigueurs ſont meſurées par les plaiſirs innocens qu'elle recevoit à ſes pieds dans

Dicunt ei, illi, mulier quid ploras, dicit eis, quia tulerunt Dominum meum. *Ioann.* 20.

dans toutes les occasions où elle étoit honnorée de sa presence. Iugez de cette cruelle experience de la peine d'une ame éloignée de Dieu par un effet de son courroux, & croyez qu'elle est d'une espece épouvantable, si l'on la mesure par les plaisirs qu'elle a reçûs, ou qu'elle pourroit recevoir de sa presence, & de son approche : Ses soûpirs sont continuels, ses larmes sont intarissables, & ses déplaisirs ne peuvent cesser que par la cessation de sa peine. Tertullien écrivant contre l'heretique Marcion, & contre ses sectateurs, disoit que leur obstination à refuser Dieu étoit si épouvantable qu'ils n'en vouloient pas sous quelle figure qu'on le leur exposât, & qu'ils le refusoient aussi-bien avec toute sa grandeur, qu'avec tous ses aneantissemens depuis son union à nôtre nature. Il y a des ames dans le Purgatoire, qui ont été long-tems de cette maniere ayant expié leurs fautes par la contrition, & par le Sacrement dans ce monde, quant à la coulpe:

Quanta duritia vestra nec vobis magnus placet nec modicus. *Tertul. contr. Marcion.*

coulpe : il s'en trouve qui n'ont pas voulu de Dieu, & qui ont mépriſé le Paradis & le Calvaire, quoy que legerement, ainſi la Iuſtice de Dieu les éloigne de Dieu pour autant de tems que leur faute l'exige pour la ſatisfaction de ſon courroux.

Noñ habeo hominem. *Ioann.* 5.

L'Ecriture Sainte nous apprend que le malheur & l'infortune du Paralitique procedoit de l'éloignement & de l'abſence de l'homme qui le devoit plonger dans la piſcine ; & trante-huit années de cette priuation, furent les trante-huit de la durée de ſes maux, de ſes plaintes, de ſes langueurs, & de ſes ſoûpirs : De même l'ame ſoufrante dont nous parlons, éloignée de ſon Dieu par l'effet de ſa juſtice vangereſſe, meſure ſes peines & ſes regrets par les momens de ſon abſence, de ſorte qu'elle eſt dans des douleurs & dans des chagrins infinis, d'autant mieux que cette abſence s'oppoſe à ſes plus ardentes inclinations, concevez que cét eſprit eſt un canal qui veut retourner à ſa ſource, qu'elle eſt une

ligne

ligne qui paſſionne d'être reünie à ſon centre, que c'eſt un effet qui demande la preſence de ſa cauſe & de ſon principe, qu'elle eſt un ſujet qui deſire d'être au ſervice de ſon Roy, qu'elle eſt une image qui veut être attachée à ſon original, qu'elle eſt enfin un enfant qui ſe preſente pour recevoir l'heritage de ſon pere, & que dans ce même tems cette ſource repand impetueuſement tout ſon courroux, que le centre s'éloigne, que cette cauſe le rebute, que le Prince le maltraite, & que ce pere le méconnoît, & vous concevrez à peu prez par cette repreſentation, & par cette idée, s'il n'eſt pas vray que la Iuſtice Divine punit prodigieuſement l'ame ſoufrante par l'extréme rigueur de cette abſence : La raiſon de cecy eſt que Dieu ſeul eſt le veritable repos, & la derniere fin de cette ame. L'ame, dit ſaint Auguſtin, eſt une creature trop noble & trop excellente pour pouvoir ſe ſatisfaire eternellement de tout ce qui ſe trouve ſur la terre, il luy faut

Non facit beatum hominem, niſi qui fecit hominem. *Auguſt. de beatitud.*

faut quelque choſe de plus eminent & de plus ſublime, pour la rendre heureuſe : C'eſt ce que vouloit dire le Prophete, qui proteſtoit qu'il n'eſperoit de repoſer, & de dormir paiſiblement qu'en Dieu, parce que luy ſeul eſt le repos & la fin de l'ame. Ainſi l'on peut juger des déplaiſirs de celle qui ſouffre cette abſence dans le Purgatoire, puiſqu'elle eſt dans un état plus violent que celuy des pierres éloignées de leur centre, & des flâmes qui ſe rencontrent hors de leur ſphere, auſſi preſſée extraordinairement par cette abſence, elle ſe plaint à ſon Dieu, & luy dit à peu prés en ces termes : Ie ne vous demande pas, Seigneur, comme Iob, pourquoy vous vous éloignez ſi fierement de moy : mais je vous demande pourquoy vôtre éloignement eſt ſi long ; vous ſçavez, Seigneur, que vôtre preſence finiroit tous mes maux, vous êtes convaincu qu'elle me donneroit en vous tout ce que je paſſionne, vous ne doutez pas enfin que vôtre approche me rendroit heureuſe

Cur faciem tuam abſcõdis. *Iob* 13.

heureuse, & cependant vous vous éloignés toûjours davantage ; considerés du moins, Seigneur, que comme vous ne trouvâtes pas de voye pour confondre l'imprudence des cinq Vierges folles, que celle de l'éloignement de vos tendresses, & de la cloture des portes de vôtre Palais, dans le tems que vous remplissiés de gloire & de faveurs leurs compagnes ; vous me traités avec des semblables rigueurs, je demande l'entrée de vôtre sejour eternel, & vôtre justice me la refuse ; je passione de vous voir, & vôtre courroux me rebute, c'est ce qui redouble l'excés des maux dont vous m'accablés. Ce sont a peu prés les soupirs de cette ame, si vains & si inutiles que la justice vangeresse de Dieu ne cesse pas d'être inflexible, de sorte qu'elle continuë pour un tems sa privation qui est la plus rigoureuse de ses peines.

Comme cette absance ne sçauroit être expliquée par d'assés fortes raisons, il est necessaire de la rendre

Gravissimi doloris spectaculum

erat; ut jugẽ dolorem haberet quotidie cogitans unde exciderit. *D.Chriso. supra Genes.*

sensible par des comparaisons & par des pensées tirées de l'Ecriture; dans ce sens, j'ajoûte à tout ce que je viens d'avancer, que saint Chrisostome dit que l'état de l'homme innocent devenu criminel, éloigné d'un seul pas du Paradis de la terre, étoit un étrange spectacle qui excitoit à la compassion tous ceux qui étoient les témoins de sa mauvaise fortune, & de son suplice; Dieu avoit logé ce criminel contre le Paradis, pour que le souvenir des grandeurs & des plaisirs dont il étoit privé, lui causât de si grandes douleurs & des maux si violens, qu'il pût devenir le plus mal-heureux de tous les hommes. La justice Divine, irritée contre l'ame soufrante, exerce la même rigueur, & l'éloignant de lui, la loge dans le Purgatoire, qui est le faux-bourg du Ciel, pour que sa proximité fasse sa peine, se voyant toûjours éloignée quelque proche qu'elle soit, afin que considerant plus solidement ce qu'elle perd par l'éloigne-

ment de son Dieu, elle soufre inconsolablement sa privation & son absence. L'Epouse des Cantiques toute affligée ne donnoit aucune autre raison de ses deplaisirs, de ses larmes, & de son inquietude, que celle de l'éloignement de l'Epoux; disant à peu prés en ces termes, helas pourrions-nous cesser d'être digne de pitié, & d'être malheureuse, pendant les cruautés d'un amant qui se retire, & se retire de nous de la maniere la plus fâcheuse & la plus fiere du monde! comme c'est pour lui que nous soupirons tendrement, nous ne pouvons ressantir qu'avec douleur sa separation; son absence, & sa retraite. L'ame detenuë dans le Purgatoire où Dieu ne paroit point, & où elle trouve mille obstacles pour arriver à sa possession, est toûjours dans les soupirs & dans les plaintes de son suplice, qu'elle trouve trop au dessus de ses forces; & principalement lorsqu'elle considere que cette privation est la même que celle des damnés, & que la

En ipse stat post parieté. *lib. Cantic. Cantic.*

justice vangeresse de son Dieu la lui fait souffrir, toute predestinée qu'elle est, & toute assurée qu'elle se trouve de jouïr de la même gloire que les Saints ; cette ame doit posseder Dieu comme son dernier bonheur, & son unique felicité. L'ame ne peut pas se satisfaire de la terre, qui ne produit que des épines, & qui ne donne à conoître les choses que par enigme ; où l'amour éprouve & soufre des alterations, & des glaces ; où la Loi est sujete à la douleur ; l'ame ne peut pas être heureuse par les voluptés, dont le souvenir ne laisse que des regrets dans le cœur, selon le témoignage de saint Augustin. L'ame n'est pas capable de se contenter des richesses, puisque la Beatitude consiste, dans le sentiment de saint Thomas, à la possession des choses sans crainte de les pouvoir perdre, & les richesses sont de la nature des êtres, que l'on prodigue, & qui s'écoulent trop aisément ; deplus les richesses, poursuit ce grand Do-

Tristes exitus voluptatũ, quisquis reminisci libidinũ suarum volet, intelliget. *Aug.l.confes.* D. Thom. 1. 2.

ɖteur,

cteur, sont ou naturelles, ou tirées de l'artifice; les premieres sont par exemple le pain, le vin, les habits, les maisons, & semblables choses; les secondes sont la monnoye, l'or & l'argent, &c. & toutes les deux ne peuvent pas donner un bonheur achevé, puisque le moyen, dit saint Thomas, ne peut pas être la fin, Dieu seul fait le bonheur de ses Saints, & c'est la gloire infinie que doit posseder, & qu'attend l'ame souffrante; ainsi ces deplaisirs ne peuvent qu'être extrémes, & sa peine se trouve sans exemple, puisque la privation est infinie. Ie m'imagine qu'il arrive à cette ame quelque chose de ce que nous voyons à tous les êtres à la perte du jour, que si toutes les creatures se trouvent par la privation de la lumiere dans le deüil, dans l'étonement, & dans le silance, & que si elles mêlent quelque discours, elles n'en ont que de tristes, & de lugubres; l'ame privée pour des Siecles entiers de la lumiere inaccessible de son Dieu, s'abandonne,

Lugent cuncta, stupent cuncta, silent cuncta; ita lux amissa lugetur. *Tertullian. de resurrect.*

donne, & s'abîme generalement dans les ſoupirs, toute étonée du courroux de la juſtice qui la punit, & toute interdite de ſes voyes trop ingenieuſes pour l'affliger; ſi ſa douleur la preſſe de parler quelque moment, ce n'eſt que par les plus pitoyables cris que l'eſprit eſt capable de pouſſer pour faire conoître ſes maux, ſi bien que mélant ſes paroles avec ſes ſoupirs, elle ne dit autre choſe ſinon que ſon Dieu, à qui Iob a donné la qualité de Conſervateur des hommes, ſemble la traiter comme une perduë, dans le tems qu'il lui fait ſouffrir la même privation de ſa Majeſté, & de ſa Gloire.

L'Ecriture ſainte nous fait remarquer, que l'adorable IESUS s'étant retiré à la poupe de la barque, où il étoit avec ſes Apôtres, que ſa retraite, & ſon éloignement irrita la mer contre ſes Diſciples, ſi bien que les vagues s'éleverent exrraordinairement, l'orage devint furieux, & le peril fut tout évident, dans le tems que IESUS jouiſſoit d'un pro-

fond

fond ſommeil, & d'un paiſible repos; j'infere de cette avanture que ſi l'éloignement de IESUS-CHRIST, qui n'étoit pas l'effet de ſon courroux, cauſa tant de troubles, & de tempêtes, que l'éloignement de Dieu exprés pour punir l'ame ſoufrante, excite dans ſon eſprit mille deplaiſirs, ou plutôt des inquietudes infinies, & ce qui lui eſt de plus fâcheux & de plus ſenſible, c'eſt que dans le tems qu'elle ſoufre toutes ces peines, ſes bontés ſemblent être ſourdes à ſes ſoupirs, & ſes miſericordes ſont comme enſevelies dans le ſommeil, ne daignans pas la ſecourir, & moderer ſes ſuplices, la juſtice devant étre vangée. C'eſt dans cette rencontre, où s'accomplit l'oracle de l'adorable IESUS, qui diſoit que de certains jours arriveroient, où l'on leur raviroit l'Epoux, de ſorte qu'elles verſeroient des larmes, puiſque la juſtice de Dieu, enleve à l'ame ſon bonheur & ſa gloire ; ſes pleurs ne ſçauroient ceſſer, & ſur tout lorſ-

Fuerunt mihi lachrimæ meæ panes die ac nocte dum dicitur mihi quotidie ubi eſt Deus tuus. *Pſalm* 41.

qu'on l'interroge du ſejour, & de la preſence de Dieu ; ce ſont les funeſtes & les tragiques jours que l'ame ſoufrante ſe trouve obligée de paſſer, qui lui font verſer des larmes intariſſables ; une des plus fortes raiſons qui peut perſuader les rigueurs de cette abſence, & les peines qu'elle fait à cet eſprit infortuné, c'eſt qu'il eſt convaincu que Dieu ſeul eſt la perfection de ſes ouvrages, deſorte que comme il paſſione de toute ſa force l'état parfait, il ne peut que ſouffrir infiniment, par l'éloignemenr de la Majeſté Divine, qui perfectione tous les êtres. S. Thomas enſeigne qu'il y a trois ſortes de perfections, celle de la nature, celle de l'art, & celle de la fin ; la premiere trouve ſa grandeur dans la participation de ſon être, ainſi l'homme eſt plus parfait que les brutes, parce qu'il eſt raiſonnable ; celle de l'art ſe tire des qualités ajoûtées qui ſont neceſſaires pour achever nos actions, ainſi par exemple les plus grandes lumieres

D. Thom. 1. *p. q.* 23. *art.* 7.

mieres sont les plus sçavans, la plus grande eloquence fait les plus diserts, la plus grande sagesse forme les plus grans politiques; la derniere enfin se mesure par le terme que l'on se propose, ainsi nous disons que Dieu est le plus achevé de tous les êtres, ou plutôt toute la perfection de source, étant lui seul sa derniere fin, & dans ce sens il est meilleur, dit le grand Tertullien, que toute la bonté; il est plus vertueux que la vertu même, il a des forces superieures à celles de la force, & tous les éclats de la beauté ne peuvent pas entrer en concurrence avec les siens; l'ame soufrante qui est convaincuë de ces grandes verités, & qui conoit que Dieu seul peut perfectionner sa nature, puisqu'il est la premiere raison, & la premiere lumiere, que sans lui elle n'aura jamais les qualités dont elle manque, ne pouvant les posseder que par l'union aux Divins Attributs de sa Majesté, qu'elle durera toûjours dans l'inquietude sans la possession de la Divinité, qui est

Omni bonitate melior; omni virtute viritior omni pulchritudine pulchrior, omni fortitudine fortior. *Tertull. contra Marcion.*

son veritable terme, si bien que ni son être, ni ses puissances, ni ses desirs, ne seront achevés que par sa presence ; elle soufre au dessus de toute nôtre expression par l'éloignement de son Dieu, dont l'absence la prive de toutes les perfections qu'elle demande avec empressement, & de toute sa force. En effet, si le devot saint Bernard dit que l'absence de l'adorable IESUS, qui étoit pour tout autre dessein que pour celui d'affliger la divine Marie, & le grand saint Iosef, ne laissa pas de leur donner des deplaisirs extraordinaires durant trois jours, la plus legere absence de ce Fils étant le juste sujet, & la digne matiere d'une douleur excessive ; cette aimable Mere n'en ayant aucune autre sujet, ne pouvant pas craindre la faim & la soif, pour un Fils qu'elle sçavoit disposer de toutes choses par sa Providence, ou d'autres facheux accidens, persuadée qu'il étoit lui-même son conservateur, & que du moins des millions d'Anges tous ardens

Quid dolebas, credo non famem, non sitim, nõ inediam, timebas puero quẽ Deũ noveras, sed tantum subtractas delicias querebaris tã enim est dulcis Dominus, ut brevis ejus absentia maximi doloris materia sit. *D. Bern. ser. 1. post Epiphaniãm.*

dens à ses interets l'auroient vigoureusement défandu ; jugés donc des effets tragiques de l'absence volontaire de Dieu, dans le dessein de punir une ame, & de la punir durant plusieurs années, & plusieurs Siecles ; & si vous lui faites la même demande, & que vous vouliés apprendre le sujet de ses deplaisirs, elle vous répondra en peu de mots que si trois jours de la privation de IESUS, rendirent Marie, & Ioseph inconsolables, que nous devons être persuadés de sa douleur, d'autant mieux qu'elle conte les Siecles entiers depuis cette fatale privation.

Saint Thomas dit que la douleur est la fille de la privation du bien qui nous paroît convenable : L'esprit de l'homme concevant cette privation sous la qualité d'un être positif qui luy est directement opposé, ou bien par l'idée qu'il a de cét éloignement, comme de la source de tous les maux : Les Philosophes disputent dans leurs Academies, si la privation est censée le principe des

D. Thom. 1. 2. q. 36. *art.* 2.

êtres phyſiques ; mais tous les Sçavans accordent qu'elle eſt une cauſe effective dans le ſujet que je traitte, produiſant réellement le mal & la douleur ; d'où je ſuis obligé de conclurre, & de dire que Dieu étant le bien le plus convenable à l'ame detenuë dans le Purgatoire, Dieu ſeul étant ſa derniere fin, luy ſeul ſe trouvant ſon principe ; outre qu'il n'eſt rien qui réponde plus à l'eſprit que l'eſprit même ; à la raiſon que la raiſon eſſentielle, à l'innocence que la ſainteté, à l'amour que la charité. Il n'eſt rien qui produiſe des douleurs, des regrets, des ſoûpirs, & des peines plus ſenſibles à cette ame que cette privation, qu'elle regarde comme un ſupplice tout contraire, & tout oppoſé aux biens qu'elle attend avec empreſſement, & qu'elle demande de toute ſa force ; auſſi ma penſée eſt, que ſi ſaint Paul proteſte qu'il mouroit tous les jours par l'éloignement du Ciel qu'il trouvoit étrange. Il eſt vray que l'ame ſoufrante reſſent les douleurs de la mort

par celle de la privation de son Dieu : Marthe & Madeleine étoient trop éclairées & trop convaincuës de la cause de la mort, & de la perte de leur frere, pour ne pas l'attribuër à l'absence de IESUS-CHRIST ; & nous sçavons trop bien les funestes effets, & les suites tragiques de la privation de Dieu, pour pouvoir douter que l'ame qui la souffre, ne soit du moins dans un état aussi déplorable que celuy des mourans, qu'elle se trouve dans son cachot abbatuë par tous les maux imaginables. L'Epouse des Cantiques ayant apperçû l'amant sur les rochers de Bethel, & l'ayant perdu à même tems de vûë, l'Ecriture dit qu'elle le cherchoit dans son lict : Il seroit malaisé de concevoir la verité de ce fait, si nous ne disions que l'Epouse demandant l'Epoux, & celuy-cy refusant de venir à elle, l'avoit renduë malade par la privation de sa personne, & de ses plus tendres caresses, & l'avoit reduite à l'état des mourans, comme le dit le devot S. Bernard.

Recedente ipso, illa recidit ad lectulum doloris, & infirmitatis. *in Cantic.* D.*Bernard.*

nard. Ie crois que l'ame ſoufrante découvrant ſon Dieu par les yeux de ſa foy, & le ſçachant dans les plus hautes élevations, le conjure de l'attirer inceſſamment à ſa gloire, mais que la Iuſtice vengereſſe du Seigneur intervenant à cette demande, l'oblige de ſe cacher, & de ſe dérober (comme l'on dit) à ſes yeux, de ſorte que cette ame demeure dans la douleur, & dans le déplaiſir trop ſenſible pour ne pas luy faire reſſentir toutes les cruautez de la mort, & de la mort la plus funeſte, & la plus tragique.

Dieu tout incapable qu'il eſt de changement, agit (par un effet raiſonnable de ſa Iuſtice) de toute autre maniere qu'il ne faiſoit pas autrefois, éloignant tout ce qu'il vouloit unir. Ie trouve que Dieu a pretendu ttois unions miraculeuſes ; la premiere eſt celle de la terre avec le Ciel, ou pour mieux dire, de la chair avec l'eſprit par la creation : la ſeconde eſt celle de l'homme auec Dieu, lorſque Dieu-méme s'eſt fait hom-

me ; & la troisiéme c'est l'union du tems auec l'eternité par la gloire, lors que Dieu & l'homme ne seront qu'un méme esprit ; cependant aujourd'huy nôtre Dieu agit d'une façon bien opposée, punissant l'ame par les éloignemens & par les privations les plus fâcheuses, c'est à dire par celles du Ciel, de Dieu, & de l'eternité ; sa Iustice exigeant absolument que le supplice réponde à la faute, & que celle de l'ame soufrante ayant été de l'éloignement volontaire d'elle-méme d'avec son Dieu;Il faut par un retour de justice qu'elle soit punie par sa privation, qui est une peine conforme à son excés & à son crime. Tertullien n'avoit pas autrefois de plus grand nom à donner à l'ame, que celui de débordement de toutes les misericordes, de toutes les graces, de toutes les douceurs,& de toutes les bontés de Dieu; elle l'étoit par la possession de tous les traits de sa Majesté, par les impressions de ses lumieres, & de son éclat, par les profusions de ses faveurs, par l'engage

Dicimus animam Dei flatu natam ex misericordia scilicet redundantem. *Tertull. de anim.*

l'engagement enfin, & par la parole qu'il luy avoit donnée de la gloire: mais aujourd'huy elle est dans le Purgatoire, le débordement de tous les carreaux, de toute la fureur, de tous les tourmens, & de toutes les rigueurs de la Iustice, par la privation de tout ce que Dieu a, & de tout ce que Dieu est. Ie dois dire du moins de cette fâcheuse absence, ce que saint Chrysologue prêchoit autrefois de l'éloignement du pere du prodigue qui devint le plus miserable des hommes; qui le chassa & de sa maison, & de sa patrie; & le changea de citoyen en pelerin, & de souverain en esclave; l'éloignement de Dieu produisant plus rigoureusement ces funestes effets envers l'ame souffrante, la dépoüillant de toute sorte de biens, l'éloignant de la Ierusalem Celeste, qui est la Maison que le Pere des misericordes luy a destinée: Et ce qui est de plus sensible, c'est que du moins le pere du prodigue ne balança pas de voir son fils dés la premiere instance de ses

Census sine patre nudavit filium, patris ejecit de domo, liberum mutavit in servum. *Chris. serm. de Prodigo.*

ses soupirs & de ses regrets, & les regars du pere embellirent cet enfant, & dissiperent toute sa confusion & toute sa honte ; mais dans cette rencontre la justice vangeresse qui punit l'ame soufrante, & qui la prive de Dieu, lui differe durant plusieurs Siecles ses divins regars, nonobstant toutes ses instances, la rendant ainsi la plus malheureuse de toutes les creatures ; ce que l'on peut croire facilement, si l'on fait reflexion que l'adorable IESUS, attaché & mourant sur la Croix, ne se plaignit que du delaissemeut de son Dieu, oubliant en quelque façon les injures, les ignominies, les confusions & les opprobres, ne parlant pas des affronts, des crachats, des coups de foüets, des soufflets, des épines, des clous, & de tout le reste de ses tourmens, ne disant mot de la cruauté des bourreaus, de la perfidie de Iudas, de la lâcheté de ses Disciples, & de la rage de ses ennemis, pour ne se plaindre que de l'éloignement de son Pere,

Deus Deus meus ut quid dereliquisti me. *Mar.* 17.

éprouvant que c'étoit la plus rude de toutes ſes peines ; ſi nous prêtions l'oreille pour écouter les plaintes de l'ame detenuë dans le Purgatoire, je crois que quelques ardentes que ſoient les flâmes qui la brûlent, quelque ſombres que ſoient les tenebres qui l'envelopent, quelque rude que ſoit le cachot où la grandeur de Dieu la detient, nous apprendrions que la plus grande de toutes ſes plaintes, eſt celle de l'éloignement & de la privation du Seigneur, & qu'elle lui parle en ces termes, à l'exemple de IESUS-CHRIST mourant ſur la Croix : C'étoit (inexorable Iuſtice) c'étoit bien aſſez de me rendre la victime de vos braziers, il ſuffiſoit du moins de me couvrir de tenebres, & vous vous feriés, ſi je ne me trompe, ſuffiſamment vangée par ma detention dans cet horrible lieu, ou du moins vous pouviés vous ſatisfaire de ces ſuplices, ſans y ajoûter celle de l'abſence de mon Dieu, mais dans ce tems, la juſtice répond qu'il
faut

faut que comme dans le monde elle n'a pas voulu de son Dieu, refusant trop souvant ses approches, que cette faute soit punie par cet étrange suplice, qui ne peut que nous inspirer des sentimens de compassion pour cette infortunée, & des desseins de la soulager, & de lui approcher le souverain bien dont elle est privée, & c'est à quoi nous aidera efficacement la priere suivante.

PRIERE

A la Iustice de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

IVstice étonante de mon Dieu, qui punissés si justement les pecheurs, que leurs peines répondent ingenieusement à leurs fautes, toute irritée que vous paroissiés contre l'ame detenuë dans le Purgatoire; je sçay que vous êtes trop equitable, pour balancer de vous offrir un

prix ſi capable & ſi ſuffiſant de vous ſatisfaire, que vous ne pouvés pas le refuſer quelque courroux dont vous ſoyés animée, vous donnant pour cet effet l'application infinie de l'adorable IESUS, immolé & ſacrifié ſur les Autels par les Prêtres; euſſiés-vous des deſirs d'une vangeance infinie, cette Hoſtie vous donnera tout ce que vôtre courroux peut exiger; ſi vous ordonnés qu'elle ſoufre pour ſes fautes, l'innocence & la ſainteté de cette victime les expie pour toutes leurs peines; ſi vous voulés qu'elle vous donne une ſatisfaction entiere de ſes dettes, ce prix adorable vous ſurpaye, contenant tous les trezors du Ciel, tous les merites de ſa Mort, la valeur de ſa Paſſion, & de ſes divines bleſſures; ſi vous commandés qu'elle ſoit purgée par les flâmes, ainſi que l'or dans le creuſet, cet Agneau ſans tache, l'épure, & la lave dans ſon Sang, & la rend digne de vous ſuivre juſques dans l'Empirée, la ſatisfaction étant non ſeulement

pleine,

pleine, mais infinie ; ſa douceur ſurpaye pour ſes impatiances, ſa chair virginale ſatisfait rigoureuſement pour tous les excez dont elle s'eſt flatée en ce monde, ainſi pour tous ceux dont elle vous eſt redevable ; ce Sacrifice, (Iuſtice adorable de mon Dieu) n'eſt appelé le Calice & le Teſtament de IESUS-CHRIST, que pour nous apprendre que comme en conſequence des actes du teſtateur, l'on donne la poſſeſſion de l'heritage ſans conteſtation & ſans diſpute, qu'ainſi vous êtes trop juſte, pour que l'on vous preſente ce Calice rempli du Sang adorable de IESUS-CHRIST, qui eſt comme l'acte teſtamentaire qu'il fit ſur la Croix, ſans conſentir à l'adouciſſement de vôtre courroux, & à l'avance de la gloire de cette infortunée ; c'étoit l'intention du Sacrificateur, qui eſt le Prêtre, & l'Hoſtie dont l'excellence vous oblige de faire conſideration de ſes demandes, & de lui accorder le repos de l'Ame ſoufrante, ainſi ſoit-il.

DISCOVRS III.

Que l'Ame ſouffrante a peché d'une troiſiéme maniere, par le mépris de tous les deſirs de ſon Dieu, qui par bonté écoutoit tous les ſiens, & que la miſericorde punit ce crime, faiſant que les deſirs de cette Ame deviennent ſes plus rudes ſupplices.

TOvs les Sçavants ſoûtiennent que la miſericorde devient fureur, ce n'eſt pas que ce qui eſt en Dieu ſoit ſujet au changement; mais c'eſt que cét attribut eſt cenſé devenir fureur en ce qu'il ne continuë plus ſes bontez, ou qu'il fonde les excez de la Iuſtice de Dieu; cecy ſe fait en ce que Dieu ne peut pas ſouffrir le mépris & l'uſage criminel de ſes dons qu'il couronne

toûjours ainsi que l'enseigne saint Augustin, de sorte que la misericorde, qui en est la distributrice, ne peut qu'elle ne devienne fureur, dés qu'elle en apperçoit le mépris. Dieu donne des biens, dit saint Gregoire, pour que ceux que ses misericordes n'auront pas touchés, souffrent de plus cruelles peines. Saint Thomas dit que la misericorde jette les fondemens de la Iustice : & Tertullien soûtient que ce que nous estimons rigueur est grace ; mais qu'aussi ce que nous croyons être misericorde devient fureur : de sorte que si l'on vange nos fautes ce n'est que par la procuration de la bonté de Dieu : l'ingratitude est ensuite trop odieuse à Dieu pour ne pas punir ceux qui oublient ses bontez. Le baiser dont l'adorable IESUS honora le plus perfide de tous les hommes, fut l'excez de sa misericorde, & de ses tendresses : cependant si nous croyons à saint Ambroise, cette misericorde fut une si grande Iustice, que le Ciel ne pou-

Vt duriora eos tunc supplicia puniant quorum hic malitiam nec dona vicerunt. *D.Greg. serm. de divite.*

Omne hoc Iustitię opus procuratio bonitatis est. *Tertull.contr Marc.*

Nec immerito gravior telo tantæ dignationis percussus est, quam si eũ fulmine percussisset. *D.Ambros. serm. de per Iud.*

voit pas le traiter avec plus de rigueur ; eut-il lancé ses foudres, & ses carreaux sur sa tête ; les dons de Dieu sont les trezors de ses jugemens, ce qui m'oblige de faire paroître dans ce troiziéme discours l'ame soufrante sous les rigueurs de la misericorde, qui ne pouvant laisser sa faute impunie, devient insensible pour elle, & bien loin d'écouter ses demandes, ou de faire réussir ses desirs, elle les méprise, elle les rebute, & les r'envoye avec un courroux épouvantable. Il est dit que Moïse parut plutôt sur le Thabor, que le Profete Elie; Moïse qui est le simbole de la misericorde parut le premier, & Elie qui est tout de feu, & l'image de la fureur, vint le second ; à proportion la misericorde de Dieu a paru misericorde, écoutant les desirs de l'ame soufrante, mais comme elle a été ingrate de ses faveurs, & que bien loin de desirer son Dieu, elle a passioné tout ce qui n'est pas son Dieu ; cette même misericorde devient

comme

comme un Elie à son endroit ; on dit que la patiance lezée, devient fureur, ne doutés donc pas que l'ame du Purgatoire ne soufre beaucoup sous cet attribut, & croyés qu'elle est également maltraitée tant par la misericorde qui la méprise, que par la justice qui la punit. Axiom. *Patientia læsa fit furor.*

Il y a cette differance de Dieu, & des creatures, que Dieu ne sçauroit être atteint de desir, & il merite d'être souhaité de tous les êtres ; cependant les creatures desirent toûjours, & elles sont indignes de nos passions ; Dieu ignore les desirs, ne pouvant éprouver de violance, de plus c'est que le desir fait les soufrans, & il est naturellement bienheureux, il ne desire jamais, & il est digne de tous les desirs ; témoin l'Amante des Cantiques, lui seul se trouvant capable de nous remplir des biens dont nous manquons, les creatures au contraire desirent toûjours, étant toûjours dans le defaut & dans le besoin, ce qui est d'autant plus sensible, que les plus Totus desiderabilis D. Chrisol. de prodig. de habendo habendi ardor. *Cantic.5.*

fruit fait la peine ; il eſt de même de la poſſeſſion differée, & dans le tems des extrémes & des ardans deſirs ; la miſericorde punit donc étrangement l'ame du Purgatoire par ſes deſirs, differant la poſſeſſion de ce qu'elle eſpere ; de ſorte qu'il eſt permis de dire que de miſericorde elle paroit fureur & juſtice, d'une façon adorable, en ce que nous ſçavons que la miſere eſt le motif de la miſericorde, dont elle reçoit du ſoulagement & du ſecours, & ici la miſericorde triomfe de la miſere, & ne l'aſſiſte pas ; la douleur eſt le trône de la pitié, & ici elle eſt celui de ſon indifferance, & de ſes mépris ; la miſericorde enfin eſt une eſpece de ſentiment de regret de la peine d'autrui, & ici on la voit rire des maux de cette ame, ſe ſatisfaire de ſes ſuplices, & voir avec plaiſir tout le reſte de ſes tourmens : Seneque a toûjours enſeigné que le deſir fait des ſoufrans, & ſur tout dans le recit qu'il fait de ce qu'un Gentil-homme Grec, aprez

Si vis divitem facere cupiditatibus detrahẽdum. *Seneca.*

mille

mille promesses de son Prince qui s'engageoit par des sermens de l'avancer au dessus des premiers de sa Cour, de le pourvoir des plus belles charges, & de le considerer sous la qualité de son Favori, qu'il ne donneroit pas à d'autre ; se trouvant dans des froideurs inconcevables, le Prince lui en demandant la raison, il répondit, vous ne me ferés jamais riche, & vous ne me rendrés heureux que par la satisfaction de mes desirs, & par l'execution des paroles que vous m'avés données : Ce sont à peu prez, si je ne me trompe, les discours que tient l'ame soufrante à la misericorde de Dieu, à qui elle a donné une parole solemnelle de l'élever dans la gloire, de la couronner, & de la rendre heureuse ; cependant cette parole ayant irrité les desirs de cette ame, toûjours éloignée de son bonheur, elle lui dit par la voye de mille soupirs, que si elle pretend de la rendre heureuse, qu'il est de la derniere necessité de con-

tenter la juſte ardeur de ſes deſirs, ſans quoi elle ne ceſſera jamais d'être infortunée ; dont ſaint Auguſtin donne une belle raiſon lorſqu'il dit, ſi vous voulés ſçavoir ce que je ſoufre, ſçachés ce dont je manque, informés vous de la nature de mes deſirs, ſi je ne deſire rien, je ne manque de rien, & ſi je ne manque de rien je ne ſoufre pas ; mais ſi je deſire tout, je manque de tout, & je ſoufre tout : C'eſt le déplorable état de l'ame du Purgatoire, qui manque de tout, deſirant ſon Dieu, dont elle eſt privée, qui eſt ſon tout ; ainſi par ce deſir il n'eſt aucun ſuplice qu'elle ne ſoufre, par cette raiſon que la peine eſt meſurée par le deſir, comme le deſir eſt la preuve ſenſible de la privation & de l'indigence.

Attende, ſi nihil deeſt; ſi nihil cupit, nihil deeſt. *Auguſt.*

Ce que je trouve de rude & de ſevere dans la conduite de la miſericorde de Dieu en courroux contré l'ame ſoufrante, c'eſt que ſon deſir eſt un deſir infiniment juſte, & Dieu qui eſt la Iuſtice même ne

l'écoute

l'écoute pas ; ce desir est juste n'ayant pas d'autre terme que Dieu ; ainsi que les actes de la volonté sont justifiés par leur fin ; ce desir est juste par cette raison, que l'ame est faite pour Dieu, & que sa demande éprouve sa Iustice dans sa destinée; ce desir est juste n'ayant pas d'autre fondement, & d'autre source que la conoissance ; Dieu se conoît eternellement, & il est incessamment amoureux de soi-même ; les Bien-heureus le considerent, & le passionent, les Iustes le contemplent, & le desirent, & il n'est rien de plus juste que leurs desirs : L'ame detenuë dans le Purgatoire conoît son Dieu, par la foi, & par d'autres lumieres plus excellentes que les nôtres, si bien qu'étant instruite, & convaincuë de son merite, de sa perfection, & de sa grandeur, elle le desire passionément, à l'exemple de Dieu, des Bien-heureus, & des Saints ; ce desir est juste enfin, pouvant redonder & servir à la gloire de Dieu. Saint Paul souhaitoit

haitoit d'ètre delivré de l'ange de Satan qui le tourmentoit, & les Peres de l'Egliſe prouvent la juſtice de ſon deſir, en ce qu'il ſembloit une choſe glorieuſe à Dieu, de voir un ſi grand Apôtre degagé de cette tentation importune ; Le deſir de l'ame ſoufrante eſt donc bien juſte, pouvant contribuer à la gloire de Dieu, comme les Theologiens l'expliquent, c'eſt à dire en ce que le nombre des adorateurs de Dieu, en ſeroit plus grand ; le Ciel ſeroit plus rempli, & le reſte que vous pouvés aizément concevoir ; cependant Dieu tout juſte, & tout jaloux qu'il eſt de ſa gloire, laiſſant agir ſa miſericorde irritée, rebute ſes deſirs, pour punir ſon ingratitude, & ſes autres fautes dans le fait des deſirs. Ce ſuplice eſt ſi grand que je ne ſçay de quelle comparaiſon me ſervir pour vous l'expliquer, je diray trop peu ſi j'avance que l'ame ſoufrante paſſionée de ſon Dieu, eſt dans cette occaſion comme le cerf alteré dans la paſſion de trouver

quelque vive source pour boire à grans traits ; je ne diray pas assez si je vous persuade qu'elle est comme le bien-heureux Pierre de Luxembourg, qui tout passioné de son salut, n'avoit jamais d'autre parole que celle-ci de transport & d'extase, j'ay soif, j'ay soif, plût à Dieu, plût à Dieu ; je diray moins que ce qu'elle soufre, si je la compare aux creatures dont parle saint Paul, qui dans l'impatiance de leur bonheur soufrent les étranges douleurs des couches : Tout ce que je puis dire de plus sensible & de plus expressif, c'est que le deplaisir de l'ame soufrante étoit figuré par celui d'Absalon, qui se trouvant dans l'extréme passion de son retour dans le Louvre, auprez de David son pere, demanda ou sa vûë, ou la mort, dans la pensée que cette seconde seroit moins fàcheuse que la durée de son desir. L'ame est traitée de cette façon, & toute conforme qu'elle est aux Arrets de l'attribut vangeur, elle trouve tant de maux

Vtinam, ô utinam ; sitio, sitio. *B. Petr. de Luxemb. vita ejus.*

Omnis creatura ingemscit & parturit usque adhuc. *Epist. ad Rom.* 8.

dans la continuation de ſes deſirs, qu'elle en eſt infiniment affligée ; de ſorte que la mort en concurrance peut lui paroître quelque fois plus douce.

Les Theologiens appellent le Paradis, le repos & la ceſſation de tous les deſirs, & l'on ne s'y trouve heureux que par l'excluſion des ſouhaits ; l'Enfer eſt tel par la multitude des paſſions que l'on y reſſent, ſans en recevoir l'effet. L'ame du Purgatoire peut-elle être punie par une voye plus ſevere, que par celle des deſirs ; cet état étant une imitation de celui des damnés, avec les differances que les Theologiens donnent ; je crois que dans cette occaſion l'ame demande à Dieu à peu prez comme le Profete : où ſont, adorable Seigneur, vos anciennes miſericordes, je me ſouviens quelles venoient autrefois à l'envi me remplir de leurs faveurs, & de leurs tendreſſes, mais helas où eſt ce quelles en ſont leur diverſions s'éloignans ſi rigoureuſement de moi ; qu'elles

Vbi ſunt miſericordiæ tuæ antiquæ Domine. *Pſalm.* 88.

qu'elles se trouvent chés les Anges, chés les Bien-heureus, dans les Iustes, & dans les pecheurs, je dois adorer leur conduite & leur route; mais je ne sçay ce que je dois dire de leur abandonnement, & de leur mépris, sinon qu'elles sont fureur & justice pour moi ; la raison de cette rigueur est que l'ame soufrante n'a pas obeï au commandement de IESUS-CHRIST, qui ordonne dans l'Evangile d'être dans les extrémes desirs de Dieu, & dans les dernieres impatiances de le recevoir ; si cette ame avoit desiré son Dieu, du moins dans le tems que son Dieu écoutoit ses desirs ; son Dieu reconoîtroit les siens, la recevroit, & pour parler le langage de l'Evangile, la serviroit, & la regaleroit dans la gloire, mais comme elle n'y a pas pensé, & qu'elle s'est abandonnée à d'autres passions, l'attribut misericordieux du Seigneur la punit par la voye de ses desirs, pour que la peine réponde à la faute, trouvant ingenieusement le secret

de redoubler ſon ſuplice par le retardement de la ſatisfaction de ſes deſirs qui augmentent par cette voye, & qui font croître, dit ſaint Gregoire, ſes tourmens, dont la multiplication ſe meſure par celle des ſouhaits, à la differance, dit ſaint Gregoire, des deſirs de Madeleine, dont le retardement, & les ardeurs ſemblent lui avancer la poſſeſſion qu'elle demandoit paſſionément. Ie m'imagine que cette infortunée reſſent les mêmes douleurs que Iean Baptiſte paſſioné dans le ſein de ſa mere de voir IESUS-CHRIST, que ſaint Chriſoſtome conſidere dans cette occaſion ſous la qualité de Martir, qu'attendés vous, diſoit à ſa façon cet enfant de me mettre au monde, je ſçay que vous gardés un Profete, j'avoüe que vous poſſedés un Precurſeur, mais du moins ſouvenés vous avec moi, que vous retenés un Martir : L'ame ſoufrante parle de cette façon au Purgatoire qui l'arrête, il eſt vrai, trop ſombre cachot, que vous

Factum eſt ut deſideria, dilata creſcerent ; & creſcētia caperent quod inveniſſent. *Gregor. hō. 25. in Evangel.*

Quid facis Prophetam ſervas, ſed martyrem ſtringis. *Chriſoſt. de ſerm. de Ioann. Bapt.*

vous detenés une ame juste, & une ame destinée pour le Ciel, mais considerés que vous gardés une Martire, que ses desirs punissent. Saint Ambroise dit que l'adorable IESUS, ayant promis la vie eternelle à ses Apôtres, ajoûta le centuple à cette promesse, pour moderer l'impatiance de leurs desirs; mais la misericorde qui s'est engagée de donner la gloire à l'ame soufrante, outre qu'elle la laisse dans ses desirs, elle ajoûte un centuple rigoureux par d'autres suplices, pour augmenter ses inquietudes, & ses ennuis: La raison que je puis donner des peines du desir de l'ame, est que ce desir est tout d'amour, & Dieu qui est tout l'amour, le méprise, il traite son amour comme sa justice, sa misericorde en méprise aussi bien les flâmes que l'innocence; l'amour paroit dans l'éloignement des objets, & il faut qu'elle soit extréme, si l'absence n'en efface, ni le souvenir, ni les idées: L'absence est la plus sensible de ses preuves, faisant

Prius hiç promisit ut fasti dia dilationis auferret. *D. Ambr. serm. de patientia.*

éclater sa fidelité, & sa constance; c'est où l'ame du Purgatoire fait paroître la sincerité & la force de son ardeur pour Dieu; sa misericorde irritée l'éloigne de son trône, & la prive de sa gloire : cependant elle ne cesse pas d'être passionnée de tout son cœur, aimant la même grandeur qui la punit & qui l'afflige, & toute son ardeur est trop foible auprés de la misericorde, qui n'écoute pas ses desirs, les punissant par les glaces & par les froideurs de son silence : quelquefois cette ame luy demande, Ah! Seigneur, quand me soufrirés-vous auprés de vôtre divine Majesté, dont j'attens les consolations avec tant d'impatience: Quelquefois elle dit au Ciel, Celeste Ierusalem! qui faites toute l'ardeur de mon cœur, quand est-ce que vos portes me seront ouvertes? Cependant & Dieu & le Ciel semblent sours à tous ses soupirs : l'amour éclatte dans les peines : souffrir & aimer l'auteur de ses maux, c'est le prodige de l'amour : Adorer la main qui

qui nous frappe, c'est le plus rare effet de ses flâmes. C'est ainsi que l'Amante Therese avoit pour devise (ou soufrir, ou mourir) c'est la conduite de l'ame soufrante, à laquelle Dieu, qui couronne l'amour, est insensible; c'est ce qui augmente ses suplices, se voyant punie par l'amour de ses desirs, qui meritent des recompenses, parmi les autres: je veux emprunter l'eloquence du devot saint Bernard, pour expliquer l'ardeur des desirs de cette ame, & les maux que lui cause l'indifferance de la misericorde irritée; je l'ay cherché, dit-elle, d'un son de voix lugubre, & je l'ay cherché sans le trouver: quoi de plus funeste que ce discours, je ne l'ay pas trouvé? quoi de plus tragique, encore une fois, à une ame qui cherche avec tant de passion, & qui cherit avec tant d'ardeur: je cours incessamment, Seigneur, pour vous rencontrer, & l'on peut me traiter de vagabonde, ou de fuitive; mais helas! dans mes courses je cherche plus

Aut pati aut mori. *Theres.*

Non inveni illum quid ni grave sic quærenti, & sic amanti, & postea subdit; magis enim quærens quã fugiens, & ut licẽtius loquar tibi plus fuga competit, assume qui ebrius es sitientẽ & vacuo vasi tuæ plenitudinis portionẽ infunde; majestatis paululũ oblivisce re ut miseri-

que je ne fuis, & s'il m'étoit permis de me declarer, je dirois mon Dieu que c'eſt moi qui vous cherche, & que c'eſt vous ſeul qui fuiés ; je ne fuis pas ; vôtre ſeparation ne faiſant pas ceſſer mes pourſuites ; & ſi je ne ſuis pas avec vous, vous ſeul par une vangeance que je dois adorer, y metés tout l'empêchement & tout l'obſtacle ; je croyois que mes deſirs diminueroient mes maux, & ils les augmentent, par le mépris de vôtre miſericorde, cependant vous pourriés conſiderer aprez tant de rigueurs, que je ſuis un vaiſſeau vuide que vous pouvés remplir, oubliés l'éclat de vôtre Majeſté pour me faire reſſentir les tendreſſes de vôtre miſericorde ; vous me répondés, s'il me ſemble Seigneur, que vous differés l'execution de mes deſirs, par une ſecrette diſpenſation de vôtre conduite ; mais permettés que je vous repreſente que mon amour eſt trop impatient pour pouvoir ſuporter ce delay, je ſçay qu'il eſt un certain tems, où vous remplirés

çordiæ recorderis, tu forſan diſpenſatorie differs, ſed non capit amor impatiens de diſpenſatione ſolatiũ; ſcio mihi repoſitũ tempore ſuo ; ſed de fugacis tarditate tẽporis amor cauſatur ; quid eſt quod alicubi non inveniris qui ubiq; credaris. *D. Bern. ſer. in Cant.*

plirés mes souhaits, mais ils se plaignent du retardement, & de ce que vous croyans par tout, il y a des endroits où ils ne vous rencontrent pas, c'est ce qui m'afflige d'une maniere qui n'a pas d'exemple.

Ajoûtons à tout ce que nous venons de dire, que cette ame est rigoureusement punie en ce que son desir est saint, sans faire cesser la misericorde d'être inflexible : ce desir est saint dans son objet, cette ame ne demande que d'être unie inseparablement à son Dieu ; ce desir est saint dans son intention ; cét esprit ne passionne que d'être au nombre des Cherubins qui le conoissent, des Seraphins qui l'aiment, des Intelligences qui le servent, & des Bienheureux qui le loüent. Ce desir est saint dans son terme ; c'est une captive qui demande sa liberté ; c'est une exilée qui demande sa patrie ; c'est une ame qui veut le Ciel : Cependant Dieu sur qui la sainteté fait des impressions merveilleuses, ne l'écoute pas. Ecoutons du moins ses

O veritas exulum patria exilii finis, video te, sed intrare nõ sinor, quo usque odoramus, & nõ gustamus proficiscentes ad patriam, & non apprehendentes; suspirantes, & de longe salutantes. *D. Bern. in Cant.*

soûpirs ensuite des maux dont elle est affligée; elle crie vray-semblablement de cette façon : Eternelle verité, qui êtes la patrie des exilés, & la cessation de l'exil, je vous vois sans qu'il me soit permis de vous approcher, vous opposant vous-même à mon entrée : Ie vous découvre par la force des lumieres & de la certitude de ma foy ; je vous considere par la violence & par l'empressement de mes desirs, & dés que vos yeux se rencontrent avec les miens, ils me défendent de vous aborder; quand je commence à vous découvrir, je commence à me satisfaire ; mais quand vous me rebutés je demeure toute desolée : Quand je vous vois je me crois déja du nombre des possesseurs de vôtre gloire, mais quand vous me repoussez, je me trouve trop infortunée, & trop malheureuse : Ie ressens, Seigneur, je ne sçay depuis combien de tems, les parfums & les douceurs du Paradis sans les goûter, je pars à chaque instant par mes desirs pour le Ciel, sans

y arri

y arriver, & il ne m'eſt permis que de le ſaluër de trop loin, par l'effet de l'orage que vous excitez, qui m'en recule & qui m'en éloigne. Ce ſont les ſoûpirs de cette ame, & des ſoupirs que la miſericorde mépriſe, fondée dit ſaint Auguſtin, ſur ce que comme elle a ſupporté ſes excez dans le fait des deſirs, il faut qu'elle ſouffre le mépris des ſiens. I'ay attendu, luy dit la miſericorde, que vous ayez changé, & j'ay ſupporté toute vôtre vie, attendez maintenant mes couronnes, & la plenitude de vos deſirs: Ie vous ay ſoufferte pourque vous puſſiés vous donner à moy, ſouffrez preſentement, afin que je puiſſe me donner à vous. C'eſt ainſi que la miſericorde devient fureur, faiſant ſouffrir l'ame par ſes deſirs, & differant leur ſatisfaction & leur plenitude, pour vanger les deſirs qu'elle a eu pour le tems, par le mépris de ceux qu'elle reſſent pour l'Eternité, & les ardeurs qu'elle a eu pour la terre, par celles qu'elle a pour le Ciel:

Suſtine Dominum ut tunc accipias quando dabit, non tunc exigas quando vis; tempus dandi nondum eſt; ſuſtinuit te ut mutares vitam tuam malã; ſuſtine illũ ut coronet vitam tuam bonam; ſuſtinuit te ſuſtine illum. *Auguſt. ſup. Pſal.* 28.

Ciel : ce qui ſe fait avec trop de rigueur pour ne nous pas toucher juſqu'à nous employer pour ſon repos, par la voye de l'oraiſon ſuivante.

PRIERE
A la Miſericorde de Dieu, pour le repos de l'Ame ſoufrante.

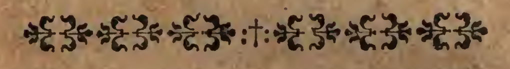
MIſericorde, miſericorde, miſericorde de mon Dieu, dont je dois adorer & les tendreſſes, & le courroux, comme tous les deſirs que vous puniſſés dans l'ame infortunée detenuë & arrêtée dans vos cachots, ne ſe ſont trouvés injuſtes que par l'ardeur exceſſive pour mes interets, n'ayant paſſioné des honeurs que pour m'élever, des biens que pour m'en rendre l'heritier, & des plaiſirs qu'à deſſein de me divertir ; de ſorte qu'il ſemble que je ſuis la ſource de ſes peines, ayant été le terme & le motif de ſes deſirs ; cette ame n'étant dans les

les maux, que pour m'avoir tròp desiré de bien ; n'étánt abaissée qu'en consequence de lá passion dereglée de ma grandeur, permettés que je vous demande de grace pour tous les excez qu'elle a commis dans cette occasion, & que j'employe tout ce dont je pourray m'aviser pour adoucir vôtre courroux : Vous ne pouvez, Attribut de mon Dieu infiniment tendre, que vous n'acceptiez vos Images, tout ce qui imite & tout ce qui approche vôtre conduite. Ie vous presente pour la satisfaction de cette ame, toutes les actions dont la misericorde est capable en ce monde, dans la pensée qu'elles attireront toutes vos plus grandes bontez sur elle ; les choses (perfection infinie de mon Seigneur, suivant la foy où vous nous tenez) sont utiles à l'ame detenuë dans le Purgatoire, par le degré de l'union qui nous attache avec elle. Il y a trois Eglises, celle qui combat, celle qui soufre, & celle qui triomphe: ou plutôt il n'y a qu'une Eglise dans

de

de divers états, dont nous ſommes les parties & les membres ; ſi bien que comme l'action du ſecours, ou de la bonté de ma main, profite à tout mon corps naturel & ſenſible, en conſequence de leur union ; ainſi tout ce que je fais ſous la qualité de partie & de membre de ce corps miſtique : je vous l'offre & je l'applique à cette intention que vous luy accorderez le merite qui m'en reviendroit ; Ie vous preſente mes viſites pour les captifs ; dans ce deſſein que vous luy donnerez ſa patrie: Ie vous offre l'hoſpitalité que j'exerce envers les pelerins, ne les logeant qu'à deſſein que vous logiez cette étrangere : Ie vous offre les regales & les feſtins que je fais à ceux qui ont faim, & à ceux qui ont ſoif, pourque vous rempliſſiez cette malheureuſe alterée de la gloire : Il n'eſt pas poſſible que vous n'ayez des couronnes pour les tendreſſes envers les pauvres, Dieu croyant luy-même, dit ſaint Chryſologue, d'avoir bû, & d'avoir mangé ce que
le

le pauvre a reçû. Ainsi, divine Misericorde, je vous en demande l'application pour l'Ame soufrante, luy cedant tous mes interéts pour cette fois, pourque vous donniez une satisfaction entiere à ses desirs. Ainsi soit-il.



DISCOVRS IV.

Que l'Ame soufrante est coupable d'une quatriéme faute, par l'elevation contre son Dieu, de tout ce qu'elle a de plus foibles; & que la puissance de Dieu la châtie par l'elevation contre elle de ce qui ne peut pas agir naturellement dans son état.

SEIGNEVR, disoit autrefois un Prophete à Dieu, qui a connu le pouvoir de vôtre courroux : les Sçavans qui l'apprennent de saint Augustin,

Quis novit potestatem iræ tuæ. *Psalm.* 80.

Augustin, disent que Dieu ne peut pas être connu de l'homme, selon ce qu'il est ; c'est un objet trop infini pour les limites & les bornes de nos esprits ; & comme la Iustice de Dieu est infinie, il est impossible de trouver des personnes qui en ayent conçû le pouvoir & la force : aussi saint Paul dit que ses Iugemens sont incomprehensibles ; cependant l'homme peut connoître Dieu, & consequemment sa fureur, dans ses productions, & dans ses effets ; de sorte que si le Prophete me demandoit qui a conçû le pouvoir du courroux de Dieu, Ie luy dirois que ce sont les Anges rebelles precipitez dans les abîmes : Ie luy répondrois que ce sont les hommes condamnez irrevocablement à la mort ; I'ajouterois que c'est toute la nature submergée par le deluge ; la ville de Sodome embrasée, & reduite en cendres ; & l'armée de Pharaon noyée dans la mer rouge : Ce Prophete faisoit autrefois cette demande, à laquelle je voudrois en ajouter une

une bien differente, & m'adresser à Dieu pour m'informer de lui, non pas si l'on a conu le pouvoir de son courroux, mais si l'on a conu le courroux de son pouvoir. Il y a cette difference entre ces deux demandes, que l'une veut sçavoir ce que peut sa colere; & l'autre veut être instruite combien son pouvoir peut être en courroux. Il est plus difficile de comprendre cette verité, que de sçavoir le nombre des étoiles: Contez si vous pouvez, disoit Iob; les étoilles, ce sera toûjours en vain, ne vous étant que trop difficile d'en sçavoir le nombre assuré: contez s'il vous est possible, tous les traits du pouvoir de Dieu irrité. Vous n'en sçaurez jamais toute la force; pour conoître la force de son pouvoir, il faudroit sçavoir l'infinité de son innocence, qui le rend, comme dit Tertullien, l'ennemi du crime. Et si vous me demandez qui connoît le courroux de ce pouvoir, je dois vous avertir qu'aprez les damnés, l'ame detenuë dans le Purgatoire en est

Quis nisi & inimicus & mali punitor, sic totus Deus. *Tert. cont. Marc.*

convaincuë par de ſenſibles preuves; ce pouvoir étant le quatriéme attribut qui punit ſa quatriéme faute, qui conſiſte à l'elevation contre Dieu, de tout ce qu'elle auoit de plus foible ; & ce pouvoir éleve contre elle tout ce qui ne peut pas agir naturellement ſur elle : je veux dire le feu qui la brûle, qui l'embraſe, & qui la captive, élevé par le courroux de ce pouvoir infini.

Il n'eſt rien de plus puiſſant que Dieu, & rien de plus foible que l'homme ; rien de plus puiſſant que Dieu, à qui comme dit S. Paul, toutes les choſes ſont ſoûmiſes, ſans exception & ſans reſerve: Quoi de plus puiſſant que Dieu ? dit Tertullien, à qui rien n'eſt jamais difficile, pouvant aiſément ce que le ſiecle trouve impoſſible ; ſon pouvoir eſt grand dans ſa nature, il eſt Dieu-même : Il eſt grand dans ſa force, il peut tout : Il eſt grand enfin dans ſa durée, n'en ayant pas d'autre que l'eternité. Il n'eſt donc rien de plus puiſſant que Dieu ; mais il n'eſt rien de

Nihil Deo difficile, & impoſſibilia apud ſæculũ poſſibilia apud ipſum. *Tertull. cont. Marcion.*

de plus foible que l'homme, comme le dit saint Augustin : Quoy de plus foible que celui que les sens abusent, que l'ignorance trompe ; que la pompe blesse, que le tems abandonne, que l'âge change, que l'enfance abrutit, que la jeunesse precipite, & que la vicillesse détruit ; rien de plus foible que son ame, par la foiblesse de ses passions ; rien de plus foible que son corps ; par la foiblesse de ses sens ; il n'est donc rien de plus puissant que Dieu ; & rien de plus foible que l'homme : Cependant je trouve cette differance de Dieu puissant, & de l'homme foible, que Dieu ne fait servir son pouvoir à d'autre uzage qu'à celui de son élevation, & de sa grandeur ; & l'homme ne se sert de sa foiblesse que pour s'élever contre son Dieu ; le foible de sa raison choque ses misteres, le foible de sa volonté s'oppose à ses Lois, ses passions deviennent rebelles à ses desseins, son corps veut l'emporter sur son esprit : C'est la faute particulie-

Quid infirmius homine quem sẽsus fallit, ignorãtia decipit, pompa lædit ; tẽpus deserit ; mutat ætas ; hebetat infantia ; juventus præcipitat ; senectus frãgit. *August. in Psalm. 6.*

re de l'ame du Purgatoire, que le pouvoir de Dieu vange ; le châtiment de cet excez relevant de ſon autorité, de ſorte qu'ainſi que l'ame ne pouvant pas agir ſur Dieu, s'eſt élevée contre lui, le pouvoir de Dieu en courroux éleve le feu contre l'ame pour agir ſur elle de toute ſa force pour la punir d'une maniere extraordinaire. Le pouvoir de Dieu employe toutes les creatures ou pour faire paroître ſes bontés, ou pour faire reſſentir ſa fureur ; elles prennent même des formes contraires pour l'execution de ſes ordres : L'eau, dit ſaint Auguſtin, qui ſervoit aux Hebreus, étoit du ſang pour les Egiptiens ; ce qui étoit lumiere aux Iſraëlites, étoit des tenebres à Pharaon ; c'eſt pour cette raiſon que ſaint Chriſoſtome conſiderant Abſalon ſuſpendu ſur le chêne, dit que le pouvoir de Dieu voulant declarer ſon courroux, ſes cheveus furent la corde, le chêne le gibet, & le mulet le bourreau qui le conduiſit au ſuplice ; puiſque chaque

Aqua utebantur Hebræi, ſanguis autem Ægyptiis Nilus factus. *Aug. ſer. de Phar.*

Vt ſcias quod factũ eſt, totũ fuiſſe divini judicii; pro fune quidem coma, pro ligno arbor extitit, pro milite autẽ eũ adduxit. *D. Chryſoſt. de Abſal.*

chaque être a une soumission passive, & une soumission active, l'une pour souffrir que Dieu agisse sur eus, & l'autre pour pouvoir agir sur autrui : je trouve que le feu est la creature dont Dieu se sert le plus, pour faire éclatter ou l'excez de son amour, ou l'excez de son courroux ; la mission du saint Esprit est le trait le plus extraordinire du pouvoir du Pere, & du Fils, cependant cette adorable Persone ne fut envoyée que sous la figure du feu ; quand il fait conoître son courroux de la maniere la plus épouvantable du monde, il employe la forme de cet Element, comme le ressent l'ame soufrante, toute embrazée & toute dedans le feu qui la brûle, & qui l'environe, pour obeir au pouvoir qui le lui ordonne, & qui le lui commande, l'élevant à cette rude fonction. Saint Thomas dit que si le plus sage de tous les hommes nous aprend que tout ce qui est dans l'Vnivers doit punir les criminels du monde, de sorte que toutes les

Pugnabit orbis terrarum cõtra insensatos, ergo punientur igne corporeo. *D Thõ. suppl. 3 p.*

creatures doivent servir à la vangeance de leurs excez ; je tire, dit S. Thomas, une juste consequence que le feu n'étant pas moins soumis, & moins interessé pour la gloire de son Souverain, & de son Principe, il embrase l'ame soufrante, étant élevé à cette effet par le pouvoir infini de Dieu, irrité des élevations de cet esprit foible contre la Majesté Divine, voulant ingenieusement que la peine réponde à la faute ; de sorte que l'ame est comme la victime de cet Element, l'inferieure de ses ardeurs, la sujete de ses brasiers, étant toute soumise à ses rigueurs, & à sa force ; Concevés je vous prie dans vos reflexions particulieres, les deplaisirs de cet esprit, sous la cruauté de ce corps ; & croyés que cette soumission, unie à l'ardeur trop peu suportable de cet element, l'afflige d'une façon presque incroyable.

Si vous avés de la peine à être persuadé du prodige que le pouvoir de Dieu en courroux contre l'ame

soufrante fait par l'élevation de ce corps à l'embrasement de cet esprit, écoutés une belle raison de saint Augustin, tout ce qui peut arrêter (dit ce grand Homme) vôtre esprit, & le faire douter, c'est de voir que l'un est corps, & l'autre est esprit; dites-moi, poursuit saint Augustin, si vôtre esprit est renfermé dans vôtre corps, par quelle raison cette ame ne sera-t'elle pas dans les flâmes; il est vray que cela se fait d'une façon miraculeuse, qui exige plus nos adorations que nos discours, mais enfin la chose est incontestable: Il y a des gens, dit Tertullien, qui ne croyent pas les choses qu'ils admirent, mais les Chrétiens ne les croyent que par cette voye, & ne les admirent que par leur croyance, & par leur foi, fondés dans cette rencontre sur ce que les ouvrages de Dieu sont au dessus de nous; si bien qu'ils seroient moindres si nous pouvions les comprendre: ainsi cette élevation est le miracle de son pouvoir; de sorte que le feu brûle

Cur non dicamus, quãvis miris modis, etiã spiritus incorporeos posse pœna corporalis ignis affligi; si spiritus hominũ etiã incorporei, in membris corporalibus includantur *Aug. ser. de Purg.*

Si quia mirandũ est idcirco nõ creditur; qualia enim decet esse opera divina, nisi super omnẽ admirationem; nos quoque ipsi miramur, sed quia credimus, proh! misera incredulitas, quæ dene-

gas Deo proprietates suas simplicitatem, & potestatem. *Tertull. cont. Marc.*

réellement cette ame, bien qu'elle soit d'un ordre different, & la brûle, dit saint Thomas sous la qualité d'instrument du pouvoir de Dieu irrité ; l'instrument n'agit pas seulement par sa propre vertu, & selon la maniere qui lui est naturelle, mais il agit par la force de l'agent principal qui le conduit, & qui le pousse ; si bien, dit saint Thomas, que quoi que le feu, selon sa vertu particuliere, considerée toute seule ne puisse pas brûler un esprit, il le peut lorsqu'il est l'instrument de Dieu, & qu'il est agi par son pouvoir, qui est trop infini pour ne pas l'élever à cette action ; si quelqu'un ne le croyoit pas, je lui ferois le même reproche que Tertullien faisoit autrefois: Miserable infidelité, par quelle raison deniés-vous à Dieu ses grandeurs ; je veux dire sa simplicité, & son pouvoir : croyés du moins à saint Augustin qui raisonne de cette façon, & qui dit : L'Ame soufrante dans le Purgatoire n'est pas un esprit plus épure dans la nature spiri-

tuelle

tuelle (& c'est ici le point de la controverse) que les Anges malheureus ausquels la spiritualité est naturelle ; cependant nous ne pouvons pas douter qu'ils ne soient brûlés par les flâmes corporelles, dans les abîmes de l'Enfer : Par quelle opiniatreté doit-on disputer, que le feu élevé par le pouvoir Divin irrité contre cette ame, ne la brûle pas réellement ; je sçay que cette ame, tout comme le reste des hommes, a cette obligation à Dieu, qu'il n'a jamais preparé les flâmes pour elle ; il n'est pas des flâmes vangeresses, comme des douceurs de la gloire, qui nous ont été preparées avant le commancement du monde, quoiqu'il n'ait eu dessein de disposer le feu que pour les Demons ; mais comme l'ame a eu quelque chose de l'orgueil des Demons dans sa bassesse, qu'elle s'est élevée contre son Dieu, toute foible qu'elle étoit, ce feu qui n'étoit pas pour elle, devient pour elle, & la brûle effectivement : C'est le prodige du pouvoir Divin, n'étant rien

de plus ſevere, & de plus prodigieux; que de punir l'eſprit par le corps; jugés des deſolations de cette ame, quand elle ſe conſidere traitée avec tant de rigueur, qu'elle voit ſon Dieu uſer de tout ſon pouvoir, & de toute ſa força pour la punir; elle a ſujet de dire avec le Prophete, que ſon courroux a lancé tous ſes carreaux ſur elle; qu'elle eſt troublée de ſa fureur; & que ſon courroux eſt comme confirmé ſur ſon eſprit; de ſorte qu'il n'eſt aucun fleau dont cette ame n'éprouve les rigueurs: Si cette ame tient ce diſcours, elle n'exagere ni ſon ſuplice, ni le courroux du pouvoir de Dieu; d'autant mieux que cét attribut vangeur qui éleve le feu pour la brûler, l'oblige de la brûler cruellement, & ſans compaſſion.

Quid ignis natura? nonne numeroſis utilior theſauris; & hic quoque theſaurus utilitatis diviti pariter & pauperi præpoſitus eſt. *D. Chriſ. ſup. Evang.*

Saint Chriſoſtome parlant du feu, dit qu'il eſt le plus utile de tous les treſors, qu'il eſt plus avantageux, & plus commode que les mines d'or; que le Ciel n'a rien de ſi neceſſaire, & que tous les autres elemens ſont

ſes

ses inferieurs en ce fait. C'est d'où l'on doit inferer que les peines de l'ame du Purgatoire sont extrêmes, lors qu'elle se voit brûlée par des flâmes dont tous les hommes tirent leur avantage ; considerant que le pouvoir de Dieu employe pour la maltraitter, ce qui satisfait les autres, qu'il change en quelque façon sa nature, qui est d'être utile, à celle d'être furieusement incomode, elle n'appelle pas, si je ne me trompe avec saint Chrisostome, le feu un tresor d'utilité ; ou si vous croyés qu'elle le regarde sous cette figure, elle le nomme le tresor de toute la Iustice, de toute la peine, de toutes les rigueurs, & de tous les supplices du pouvoir de son Dieu ; avec d'autant plus de raison, que cét element perd ce qu'il a de plus utile, & ne reserve que ce qu'il a de plus cruel. Le feu a la lumiere & l'ardeur, cependant comme la lumiere pourroit consoler cette ame, Dieu use de son pouvoir, & ne laisse au feu que ses ardeurs pour la brûler, sans que

ses

ſes ardeurs s'éteignent : La Iuſtice du pouvoir de Dieu paroît en ce qu'il faut que la rigueur de ce feu, dans le ſentiment de ſaint Auguſtin, puniſſe les excez de la volonté, ou bien en conſequence de ce qu'il doit rendre l'ame digne de la gloire du Ciel ; ainſi il la brûle avec tant d'exactitude qu'il ne relâche pas de ſa chaleur, qu'il n'ait épuré cette ame, juſqu'à ce qu'elle puiſſe dire à ſon Dieu : Seigneur, vous m'avez éprouvé par les rigueurs de vos flâmes vangereſſes, & vous ne pouvés plus trouver de tache en moi ; le grand, & l'incomparable ſaint François de Sales, par un effet miraculeux de ſa douceur ; diſoit agreablement que le feu étoit bon en tout tems ; mais l'ame ſoufrante brûlée par un feu que le pouvoir de Dieu même allume ſe trouve obligée de dire qu'il n'eſt aucun moment où le feu ne ſoit cruel, rigoureux, incommode, & ſevere ; & qu'elle ne l'appelle avec ſaint Iean, le preſſoir de la fureur du pouvoir de Dieu : On dit

Ratio acerbitatis ignis eſt quod debet ſuppleri in acerbitate quod defecit in volũtate. *Auguſt. de Purg.*

De vita B. Franc. Saleſ.

dit d'un Empereur que dans le siege des villes, il faisoit allumer un feu prodigieux, pour faire connoître l'excez de son courroux, contre les rebelles à son pouvoir, & à son Empire : Dieu fait le même à l'endroit de l'Ame soufrante, allumant des feux si étranges qu'elle en est rigoureusement tourmentée : tout ce que l'on peut & voir, & penser, & sentir en ce monde, n'egale pas l'activité des brasiers qui environnent cét esprit, de sorte que les Laurens à demi rôtis sur leurs grils, n'étoient que des ombres & des peintures en concurrence de l'ame embrasée dans le Purgatoire. Quel spectacle étonnant de cette infortunée, detenuë dans ce triste cachot par des flâmes qui sont ses fers & ses chaînes, qui la lient & qui la captivent jusqu'à empêcher, comme l'enseigne saint Thomas, la diversion de ses puissances à d'autres objets, qui deviennent ses souveraines, jusqu'à la traitter en captive & en esclave, & qui l'affligent jusqu'à faire subsister continuelle

nuellement ſes ſoûpirs ! Quel ſpectacle encore une fois, de cette malheureuſe, qui n'a pas d'autre objet & d'autre eſpece que celle d'un feu vangeur & d'un feu devorant, toute deſtinée qu'elle eſt à la viſion de ſon Dieu, qui eſt un feu d'amour infiniment agreable : ſes douleurs ſont trop demeſurées pour les concevoir dans le tems que l'ame qui les reſſent en eſt elle-même toute interdite.

Ie ne veux pas oublier le dernier prodige de ce feu élevé par le pouvoir divin, qui conſiſte en ce que tout inſenſible qu'il eſt, il devient raiſonnable dans l'execution des arréts du courroux qui le fait agir, & qui l'anime. Dieu, dit ſaint Paul, eſt un juſte Iuge ; il a, diſoit un Prophete, de l'amour & de la complaiſance pour l'equité : de ſorte que les Theologiens lui attribuent une Iuſtice ſi également diſtributrice, qu'il couronne, & qu'il punit chacun ſelon ſon merite, & ſelon ſes defauts: Ainſi il fait que le feu meſure ſes

ardeurs par la nature des excez de l'ame, si bien qu'il brûle moins l'ame qui n'a commis que deux pechez veniels, que celle qui est coupable de trois : & plus celle qui doit satisfaire pour mille pechés mortels, que celle qui n'est debitrice que de cinq cens. Cet element est si raisonnable, qu'il est incapable d'excez; sa balance & son poids sont si justes, qu'ils la mesurent de même qu'elle a mesuré & Dieu, & le prochain. Il est dit dans l'Ecriture, que nôtre Dieu fit les mers, mais que voulant eviter que leurs vagues ne vinssent à submerger & à couvrir toute la terre, il leur prescrit & leur fixa des termes, & des bornes; de sorte que du depuis, la mer toute agitée qu'elle ait été, quoy que déraisonnable & inanimée, elle n'a jamais franchi ni violé ses limites : Il semble qu'elle ait connu le point que Dieu luy avoit marqué; aussi l'on dit que son esprit étoit porté sur les eaux, comme pour leur imprimer une connoissance qui les fixât inébranlablement

ment dans leurs lits ; qui empêche à proportion de croire que Dieu ne ceſſant jamais d'être juſte, & étant également dans le feu comme ſur les eaus, que ſon pouvoir n'ait pas donné une conoiſſance particuliere au feu du Purgatoire ; qui lui a appris le genre & les eſpeces des defauts de l'ame, & la façon dont il la doit brûler : Cela eſt ſi vray que ſaint Auguſtin appelle ce feu une ſage peine inſtruite par le pouvoir divin, qui eſt la ſublime cauſe de ſes ardeurs. A examiner la conduite de ce feu, il ſemble que la main de Dieu le dirige, & le régle ; de ſorte qu'il lui montre comme au doigt, celle qu'il doit traiter plus cruellement, & celle pour qui il doit avoir moins de rigueur ; celle qu'il doit brûler durant deux Siecles, & celle qu'il ne doit embraſer que deux heures, ainſi que l'enſeigne ſaint Chriſoſtome. Ce feu eſt ſi raiſonnable, qu'il afflige plus une puiſſance que l'autre, conoiſſant la plus coupable & la plus criminelle des

Quantum exegerit culpa, tantũ ſibi ea homine vendicabit quædã flammæ rationabilis diſciplina; & quãtũ ſtulta iniquitas geſſit, tantũ ſapiẽs pœna deſæviet. *Aug. de igne Purg.*

Tanquã manu quadam ignem circũ agente. *Chr. ſer. de fornic. tabil.*

des deux ; il brûle avec plus de rigueur l'entandement de l'une, que la volonté de l'autre, & plus la volonté de celle-là, que l'esprit de celle-ci ; c'est la belle pensée de S. Chrisologue, dans la consideration d'un malheureux entouré de flâmes, qui ne demande du secours, & du rafraichissement que pour sa langue ; s'il étoit tout dans le feu, & si les brasiers l'environnoient ; par quelle raison ne prier que pour sa langue : sa tête, ses mains, & ses piés, lui pouvoient-ils être moins chers ; c'est que sa langue soufre plus que les autres parties de son corps, en consequence de ce que le feu conoit que sa langue a été infiniment plus criminelle ; il étoit absolument dans les delices, la pourpre couvroit tout son corps, tout son corps étoit dans le crime, & tout son corps est dans le feu, & il ne se plaint que de sa langue ; c'est que sa langue avoit été le principe de ses excez, & la premiere coupable, goûtant la premiere la delicatesse des viandes;& le

Si te, jã possidet totus ignis inferni; si te gehênæ flãma cõplectitur ; quare solius linguæ æstibus desideras subvenire; hæc antea degustat & patitur cruciatus ; hæc de toto corpore prima sentit ardorẽ quæ prima varios deliciarũ cibos & odorata pocula degustarat &c. *Chrysol. de divit.*

feu qui est une sage peine, lui imprime plus rigoureusement ses ardeurs ; si celle qui a premierement offensé, est premierement punie ; & celle qui a plus offensé, est plus brûlée que toutes les autres parties de son corps ; ou si vous voulés sa langue soufre davantage, ce feu conoissant qu'elle a été plus impitoyable & plus inhumaine envers les pauvres. Le feu du Purgatoire est de même espece que celui de l'Enfer, ainsi l'on ne peut pas douter qu'étant l'instrument du pouvoir divin, qu'il ne soit raisonnable dans la façon de faire ressentir ses ardeurs ; si bien que si vous pouviés entendre les cris d'une ame detenuë dans ce cachot, & embrazée de ce feu, vous entendriés qu'elle se plaint plus pour une de ses puissances, que pour une autre ; c'est le miracle du pouvoir divin, qui la punit, & qui éleve tout ce que le feu a de plus foible, pour vanger les élevations de l'ame, par les élevations des brasiers ; Cependant s'il est vray, selon saint

Augustin,

Augustin, qu'il n'est rien de plus rude, que d'être affligé par une puissance, à laquelle on ne peut pas resister : Que dire de l'état de l'ame du Purgatoire, si ce n'est qu'elle demande toûjours des rafraichissemens, & des eaus ; nous ne pouvons pas refuser de nous employer à l'extinction de ces flâmes vangeresses, aprez en avoir conçû les rigueurs, dans cette pensée nous avons inseré l'Oraison suivante.

PRIERE

Au Pouvoir de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

POUVOIR incomprehensible de mon Dieu, qui élevés par misericorde les eaus, tout comme vous élevés par courroux les flâmes ; permettés que l'ame soufrante ; contre laquelle vous faites agir celles-ci, se trouvant trop enchaînée, & trop captive, pour puiser elle-même dans

ces ſources miraculeuſes, j'en ſois le porteur pour l'extinction de ſes braſiers ; j'avoüe, divine Puiſſance, que ces eaus ſont foibles, n'étans que des larmes d'une creature, & d'une creature trop miſerable, pour vous ſatisfaire ; mais comme je ſçay que vôtre complaiſance en releve le merite, auſſi bien que l'amour, qui en eſt la ſource & la directrice, je ne deſeſpere pas d'obtenir du moins le ſoulagement de cette ame. La grande Monique s'aviſa ingenieuſement de verſer des larmes aux piés de l'adorable IESUS crucifié, pourque ſes pleurs comme autant de ſacrifices, ou plutôt comme autant d'holocauſtes, obtinſſent de vôtre bonté la converſion & le changemẽt d'Auguſtin,par quelle raiſon ne dois-je pas eſperer que les pleurs de toute l'Egliſe, qui gémit pour cette ame, ne vous touchent juſqu'à vous obliger de la tirer des flâmes vangereſſes qui la tourmantent ; de ſorte que comme le grand ſaint Ambroiſe diſoit à ſainte Monique qu'il étoit impoſſible

impoſſible que le fils de tãt de larmes perit ; je ne crois pas qu'une ame pour qui l'on arrouſe de pleurs tous vos Autels, ne ſoit ſoulagée d'autant mieux qu'il n'eſt pas poſſible que vous n'écoutiés vôtre Egliſe : La certitude que me donne l'Ecriture de l'amour que vous avés pour les eaus, n'ayant jamais maudit cet element, comme vous avés maudit la terre, me donne aſſez de confiance pour vous ſuplier d'agréer mes larmes, comme autant d'avocats qui plaident la cauſe de cette infortunée avec trop d'eloquence pour ne pas l'emporter, vous êtes trop tendre pour la leur refuſer, comme à autant d'éponges deſtinées pour effacer & pour eclipſer toutes les taches qui ſont les obſtacles de ſa gloire, & les raiſons pour leſquelles vous entreprenés tout pour la punir ; Iacob n'emporta pas les benedictions de l'Ange, ni par le combat, ni par la priere, mais par les larmes ; ne vous étonnés donc pas adorable Puiſſance, ſi je les répans pour

attirer toutes vos faveurs sur cette malheureuse ; que si mes larmes sont incapables de vous satisfaire, du moins accordés le repos de l'ame soufrante, aux larmes de sang, & aux cris de JESUS mourant pour elle, ce sont des Hosties infinies, ce sont des Sacrifices d'un merite dont l'application leur peut donner le soulagement eternel que je vous demande. Ainsi soit-il.



DISCOVRS V.

Que l'Ame ſoufrante eſt tachée d'un cinquiéme peché, c'eſt à dire de l'avarice de ſes puiſſances envers Dieu, bien qu'il la remplit de ſes biens, & que la liberalité de Dieu la punit par la ſouſtraction de ſes trezors.

TOut le monde doit admirer avec ſaint Paul les ſublimes richeſſes de Dieu; il eſt ſi riche qu'il eſt plein; il a les richeſſes de la bonté, il poſſede celles de la grace, il jouit de celles de la gloire, il a les trezors de la terre : Il a les premieres ſous la qualité de premier Principe, il a les ſecondes ſous le titre de Saint, il a les troiziémes comme Bien-heureux, il jouit enfin des

O altitudo divitiarum. *ep.ad Rom.* 11.

dernieres en consequence de ce que toute la terre est de son domaine; il est enfin si riche que les Theologiens disent que Dieu seul consideré d'une part, exprime autant que Dieu, & toutes les creatures ensemble; sa plenitude étant si infinie, qu'elle le rend incapable de diminution, & d'augment, sans vous dire qu'elle fait qu'il est eminamment toutes choses; ainsi il est toûjours egalement riche, & toûjours egalement plein; mais il n'est ni riche, ni plein, que pour se comuniquer, & pour se répandre; s'il a de la bonté, il exerce sa misericorde; s'il a des graces, il justifie les impies, & conserve les innocens; s'il a du bonheur, il glorifie les predestinés; si toute la terre est à lui, ce n'est enfin que pour en donner les fruits à l'homme. Il est de Dieu, ce qu'il est des sources, qui répandent toûjours; il est de lui, comme de la lumiere, qui ne cesse pas de briller: Il est enfin de ses trezors, ce que Tertullien dit de

Omnia est; semper dives est. *Aug. lib. de div. perf.*

Bonitatis ejus totus testis est mundus *Tertull. cont. Marc.*

de sa bonté, & si dans le sentiment de ce grand Homme, tout le monde est le fidele témoin de ses bontés, tout le monde aussi publie ses liberalités & ses profusions, & de toutes les creatures qui en ont éprouvé les genereux effets, il n'est personne qui puisse entrer en concurrance avec l'homme; Dieu faisant gloire de lui donner tous ses biens, sans comparaison, & sans exemple; mais ce qui est trop peu suportable, c'est que si l'homme est celui à qui Dieu donne tout, l'homme rempli de ses biens, dit saint Augustin, devient avare de tout ce qu'il a, & de tout ce qu'il est, envers sa divine Majesté; il a un esprit dont il lui refuse les lumieres, refusant de le conoître & de l'adorer avec toutes les soumissions qu'il lui doit; il a une volonté qui a des transports, & de l'amour, pour tout autre que pour lui; il est avare de son souvenir, pour l'oublier plus facilement; son corps ne lui donne pas ses yeus, pourqu'ils ne se rencon-

Impletus bonis Dei. *August. super Psalm.*

trent avec les ſiens ; ſes mains ne lui conſacrent pas leurs actions, ſes piés ne vont pas pour l'exaltation de ſon ſaint nom, il lui ferme abſolument ſon cœur ; s'il a des terres, il eſt avare de ſes fruits, & ne les lui preſente pas, non plus que tout le reſte de ce qui lui appartient, & dont il eſt capable de diſpoſer : C'eſt la cinquiéme faute dont l'ame ſoufrante a été convaincuë, dans le conte que Dieu lui a fait rendre de l'uſage de ſes biens, & de ſes puiſſances ; c'eſt le crime dont elle a eu beaucoup de regret, mais comme elle ne l'a pas expié pour la peine, la liberalité de Dieu qui en a pris conoiſſance au jugement particulier, ſe trouve obligée de la punir, de ſorte qu'elle retire tous ſes trezors ; ce ſuplice eſt plus grand que nous ne pourrions concevoir, & tout ce que j'en puis dire n'eſt que trop au deſſous de la verité ; la raiſon eſt qu'il n'eſt pas de plus grand mal que la pauvreté, témoin ce Sage qui en demandoit

l'éloignement à son Dieu ; cependant la liberalité divine reduit l'ame soufrante à la derniere indigence, par la privation de tous les biens de Dieu, & de tous les biens du tems ; elle n'a pas les premiers ; puisqu'elle les demande incessamment ; elle ne jouit pas des secons, ne les ayans pas pû emporter : Que dire davantage si ce n'est qu'elle est privée de Dieu, des amis du monde, du pouvoir de meriter, & de tout ce qui peut enrichir une ame ; ce qui est de plus rude c'est que saint Paul dit que Dieu est riche, ou pour mieux dire, il est liberal envers ceux qui l'invoquent, & cependant bien que l'ame soufrante le prie, l'invoque, le conjure & le presse par ses soupirs, comme nous l'apprend le grand Tertullien, cet attribut ne cesse pas d'être inexorable, & de fermer (s'il est permis de parler ainsi) les mains à Dieu, dans le tems qu'elles sont ouvertes pour tout le monde ; quelle douleur, & quel déplaisir pour cette ame, lorsqu'elle

In vocem suspirem, perorem necesse est. *Tertull. lib. de patient.*

qu'elle conſidere cette liberalité ſe répandre par ſes miſericordes juſque dans les cœurs des Infidelles, des Heretiques, des méchans & des impies, & ſe reſſerrer pour elle ſeule, toute en grace qu'elle ſe trouve: quelle infortune ! qu'elle voit que cette liberalité qui lui avoit donné le Soleil, retire ſes lumieres, & la detienne dans les tenebres; que cet attribut qui lui a preparé le Ciel, l'arrête dans un triſte & profond cachot, où il la reduit au dernier beſoin, & à la plus extréme neceſſité; que devient je vous prie cette ame lorſqu'elle conſidere tous ſes malheurs, & qu'elle fait de ſerieuſes, & de longues reflexions, ſur ſa miſere ; il eſt aiſé de conclurre qu'elles la rendent inconſolable.

Nemo miſer niſi comparatus. *Seneca.*

Seneque diſoit autrefois que le parallele ſemble produire les malheureus, la differante conſideration des états cauſant des deplaiſirs infinis ; l'ame ſoufrante ſe trouve au faux-bourg de la gloire, à la porte du

du Ciel, qui est le lieu de l'abondance, & de la possession de tous les biens ; dans cette rencontre, ou si vous voulés dans ce poste, elle compare sa pauvreté, aux richesses des bien-heureus ; ses malheurs, à leur bonne fortune ; sa bassesse, à leurs trônes ; sa servitude, à leur empire ; ses chaînes, aux rayons de leur gloire, & son indigence à leurs trezors ; de sorte qu'elle soupire à peu prez en ces termes : qu'ils sont riches, & que je suis pauvre ; qu'ils sont heureus, & que je suis infortunée ; qu'ils se trouvent bien, & que je suis mal. Il est de cette ame à la porte, ou du moins au fauxbourg du Paradis, ce que saint Chrisologue dit du Lazare soufrant à la porte du riche ; quelle foule de pensées accabloit pour lors son esprit, ou plutôt quel tumulte d'idées & de sentimens, pressent l'ame detenuë dans le Purgatoire, & la pressent jusqu'à produire toute sa douleur avec tant de severité, que l'on ne peut rien imaginer de plus rigoureux,

Quis tunc erat cogitationum tumultus. *D. Chrisol. ser. de prodig.*

reux,

reux, d'autant mieux que la liberalité de Dieu la traite de toute autre façon que le reste des hommes. Le devot saint Bernard dit que cet attribut nous donne du bien dans le tems même que nous ne pensons pas à le recevoir, & à le demander; ne nous donne-t'il pas des graces que les Theologiens appellent prevenantes, que d'impies qui ne pensent ni à Dieu, ni au Ciel, ni aux Saints, ni à leur salut, que cette liberalité remplit de saints mouvemens, & de graces extraordinaires; que de Iustes à qui il donne la perseverance, & presentement par une conduite trop juste & trop épouvantable, cette même liberalité refuse tout à l'ame soufrante, & rejette par mépris & par vangeance, toutes ses demandes & tous ses vœus; peut-on trouver d'infortunée plus rudement punie, & plus rigoureusement maltraitée? L'Amante des Cantiques appeloit autrefois le nom de l'Epoux, une huile répanduë, en consequence de ses profusions,

Nobis nec petentibus, nec cogitantibus affatim elargitur. *D. Bern. de consid. l. 3.*

Oleum effusum nomen tuum. *Cant.*

sions, & de ses bontés demesurées, usant plutôt de la comparaison de cette liqueur que de toute autre, fondée sur ce que rien ne se répand à l'egal de l'huile ; ainsi c'étoit par cette voye qu'elle expliquoit les liberalités de l'Epoux ; L'ame soufrante ne peut pas lui donner ce nom, étant en droit de le lui refuser par le refus qu'il lui fait tout le premier de ses trezors, & qu'il les lui refuse d'une maniere tres-facheuse. Tertullien considerant l'ami genereux de l'Evangile qui se leva à minuit pour donner trois pains à celui qui les lui demandoit sans que l'heure incômode pût le faire balancer de lui rendre ce service, dit que c'étoit la figure de Dieu si liberal envers les hommes, qu'il n'est jamais trop tard pour recevoir ses bontés & ses graces ; cependant si l'ame soufrante demande quelque douceur, si elle crie pour être tirée de son indigence, si elle soupire pour être delivrée de sa misere, il semble à cet attribut,

Etiam cũ sero pulsatur, creatoris est tempus. Ad Deum novum nemo sero pulsasset. *Tertull. cont. Marc.*

but, que c'eſt toûjours trop tôt, le terme de ſon courroux n'eſt pas encore échû, ce n'eſt qu'à la ſuite des Siecles qu'elle l'écoute ; il eſt enfin de la liberalité de Dieu, à ſon endroit, tout le contraire de ce qui eſt des grenades, qui dans la forte paſſion de ſe donner, rompent leur écorce, & ſouvrent avec plaiſir elles-mêmes ; mais cet attribut ferme le ſein de Dieu, ferme le Ciel, & tous les trezors de l'Eternité, dans la paſſion qu'elle a de punir l'avarice des puiſſances, & des biens de cette ame, & d'expier par cette ſouſtraction, l'excez de ſa faute, la reduiſant à la derniere indigence.

Les Sçavans nous apprennent que l'on peut donner publiquement, & ſecretement ; les dons publics ſont ceux que l'on fait à la vûë de tout le monde, ou du moins de pluſieurs perſonnes ; les dons ſecrets ſont ceux qui nous ſont ſi particuliers, que nous en ſommes les uniques témoins ; les biens par exemple de

la

la terre, les pluyes, les Palais, & les autres choses de cette nature sont dans le rang des dons publics; les revelations, les mouvemens, les inspirations, & les lumieres interieures, sont les dons secrets, que personne ne sçait que celui qui les reçoit. La liberalité de Dieu, irritée du mauvais uzage que l'ame soufrante a fait de ses dons publics, & de ses dons secrets, dont elle a été trop ingrate, ne se donnant pas à Dieu publiquement, par l'aprehension des reproches des impies, comme si c'étoit une chose honteuse d'être à lui, ne s'offrant pas à sa Majesté en secret, ne voulant pas lui consacrer son interieur; la liberalité, dis-je, en courroux l'apauvrit en face de tous les Bien-heureus, & à la vûë de tous les miserables; la reduit à des necessités secrettes, dont elle ne s'explique qu'en parculier,& toûjours trop en vain,étant ordinairement renvoyée, & remise jusqu'à l'expiation de sa faute. Quelquefois l'ame soufrante lui deman-

de le Ciel, d'un ſon de voix que tout le Ciel entend, & il la refuſe à la vûë de tout le Ciel ; ſouvent elle pouſſe des ſoupirs ſecrets, & Dieu la repouſſe ſecrettement, cet attribut ne lui donnant aucun trezor d'aucune maniere, pour vanger l'injure qu'elle a fait à Dieu, d'être avare envers lui de toutes les façons poſſibles ; De ſorte que comme ſi Dieu n'avoit pas dit au commancement du monde que la lumiere ſoit faite, le Ciel ne feroit qu'un abîme trop ſombre & trop obſcur ; l'ame ſoufrante reſte auſſi dans l'indigence & dans la miſere, par la ſouſtraction des trezors de Dieu, & de ſes delices.

Niſi dixiſſes ab initio fiat lux ; cœlum cœli tenebroſa eſſet abiſſus in ſe. *Auguſt. ſupra Geneſ.*

Saint Thomas parlant de la liberalité dit qu'elle n'a rien de plus naturel que l'éfuſion, la liberalité n'étant pas capable de retention. Il eſt des liberaus, ce qu'il eſt de la mer, qui ſe répand en pluſieurs rivieres; il eſt d'eux ce qu'il eſt du Soleil, qui n'a des rayons que pour la terre. Il eſt de la liberalité ce que l'on dit de

Ad liberalem pertinet emiſſivũ eſſe. *D.Th.*2.2.

de l'amour, de sorte que comme l'amour est un transport de ce que l'on est, à ce que l'on aime; la liberalité est un don de ce que l'on a, en faveur de ce que l'on estime: Cependant la liberalité de Dieu vangeresse de l'avarice de l'ame soufrante, retient tout ce que Dieu possede, en empêchant pour quelque tems la distribution & le don; elle retient ses lumieres qui la rendroient aussi éclairée que les Cherubins; elle retient ses flâmes qui l'embraseroient tout comme les plus ardens Serafins; elle retient les plaisirs de la gloire, qui la tireroient de la misere; elle retient enfin les douceurs du Ciel, qui modereroient ses ennuis; ou si vous voulés que la liberalité lui donne, je suis obligé de dire qu'elle ne lui fait ressentir que les preuves de sa colere: qu'elle lui donne des feus, qu'elle lui fournit des tenebres, & dans ce sens bien loin de retenir ses trezors,elle en fait des profusions extraordinaires. Il y a cette differance

de l'ame du Purgatoire criminelle, & de la liberalité vangeresse, que l'ame a été avare par son attachement au bien, ou par la crainte de les perdre ; mais la liberalité vangeresse ne retient les trezors de Dieu, que pour punir ces deux desordres, la justice du procedé de cet attribut dans cette occasion se trouve en ce que la liberalité a pour acte le bon uzage de ce qu'elle possede, s'affligeant, dit saint Thomas, des dons qui ne sont pas à propos ; ainsi comme il est impossible que ce qui est en Dieu, étant Dieu même, ne fasse un uzage divin de ses biens ; la liberalité le fait dans cette rencontre, ne voulant pas donner à l'ame du Purgatoire les trezors dont elle n'est pas encore digne, parce que la liberalité est une partie de la Iustice ; de sorte que comme c'est une chose injuste d'enrichir presentement cette infortunée, la liberalité la retient dans la derniere indigence. Le Profete Esaïe depeignant autrefois nôtre Dieu, lui

D. Thom. *loc. sup.*

lui metoit le monde à la main; il le depeignoit non pas à la façon des Empereurs qui ravissent à deux mains la terre, avec une avidité insatiable : il le representoit sous la figure d'un liberal, qui ne tenoit l'Vnivers sur l'extremité de ses doigts, que pour faire conoître à ses Sujets que sa plus forte passion étoit de leur en donner les trezors. Si j'avois à depeindre Dieu en courroux contre l'ame detenuë dans le Purgatoire, je le representerois comme un Iuge qui se couvre d'une main pour ne pas être vû, & de l'autre couvre ses Saints, afin qu'elle ne les decouvre pas. Tertullien dit que Dieu fait ordinairement que l'on trouve son salut dans sa perte, c'est à dire que l'on ne perd les choses que pour les recouvrer, & pour les reposseder avec plus d'éclat & de pompe; Dieu n'apauvrit Iob que pour le rendre infiniment plus riche : il dépoüilla IESUS-CHRIST sur la Croix, pour le revétir avec plus de gloire; Cependant la libe-

Nihil deperit nisi in salutem. *Tert. de resur. car.*

 ralité

ralité de Dieu ne veut pas en user de cette maniere, bien loin de s'adoucir, elle ajoûte la faim à l'indigence ; si bien qu'aprez l'avoir reduite à la plus extrême misere, elle la reduit à la faim de son Dieu, sans la vouloir admettre encore aux festins eternels de la gloire.

L'ame n'est pas moins sujete à la faim que le corps, bien que leurs objets soient aussi differents qu'eus-mêmes. La faim de l'ame, & celle du corps, ont la même nature, c'est à dire le desir ; elles ont le même principe, la privation de ce qui est necessaire à leur conservation ; & leur troiziéme égalité consiste en ce que si celle du corps est la plus cruelle peine du corps, celle de l'esprit est le plus rude suplice de l'esprit : La liberalité vangeresse de Dieu qui n'oublie rien pour punir l'ame soufrante, la laisse dans la faim, ne voulant pas la nourrir si-tôt de son Dieu, pour vanger l'indifferance qu'elle a eu pour lui, & les appetits dereglés qu'elle a ressentis

pour

pour le monde ; ou enfin les excez qu'elle a commis dans l'usage des alimens spirituels & divins : Il est de l'autorité de cet attribut de retirer toutes les delices du Ciel, pour punir ses desordres ; de sorte qu'il ne se peut que cette divine perfection ne la rende famelique, sçachant que ce suplice tout seul peut expier son crime. La faim est une étrange peine, puisqu'elle est un desir produit par la privation du necessaire, la raison est que chaque être est jaloux de sa conservation, & de son bien ; de sorte que se trouvant privé de ce qui peut l'entretenir, deux furieuses peines l'affligent, l'une de la privation, & l'autre du desir ; jugés consequemment de ce que soufre l'ame que la liberalité de Dieu reduit à la faim : elle passione l'eternité bien-heureuse, & l'on la prive toûjours de cette durée infinie ; elle souhaite son Dieu qui est sa vie, & ses desirs sont toûjours trop vains, & trop inutiles ; quelles peines ne soufre-t'elle pas lorsque son

desir la desseiche tout comme la terre sans l'eau, elle a sujet de se croire plus malheureuse que tous les miserables du monde, que Dieu remplit de toute sorte de viandes & de nourriture, ne la faisant subsister que de larmes, qui sont comme ses alimens, & de nuit, & de jour, comme le disoit le Profete; La faim est un mal si cruel que David prefera la peste en concurrance de celle-là, dans la pensée que le mal contagieux seroit moins rigoureux : il demanda du tems à l'Ange pour terminer ses irresolutions, & aprez avoir balancé & pezé toutes les choses il demanda plutôt la peste, dont le nom tout seul est horrible. Ie me persuade facilement que si l'ame soufrante avoit le choix des peines qu'elle doit endurer, pour l'expiation de sa faute, qu'elle demanderoit plutôt les feus, les tenebres, les glaces, & tous les deplaisirs de l'esprit, que la faim qu'elle soufre, toute convaincuë par son experience qu'il n'est pas de plus

Fuerunt mihi lachrimæ meæ panes die ac nocte. *Psal.*41.

fâcheux

fâcheux suplice au monde. Saint Crisologue dit que le Lazare à la porte du riche ne se souvenoit que de sa faim, il oublioit que son corps n'étoit qu'une playe, il n'appercevoit plus l'effusion de son sang sur tous ses membres, sa faim occupant toute sa memoire ; Je crois que l'ame qui pretend avec fondement à l'Eternité, ne trouve rien qui attache plus son esprit, & qui l'afflige plus que sa privation : de sorte qu'elle semble ne se plaindre que legerement de tous les autres suplices, lorsqu'elle les met en concurrence avec celui-ci ; & dans le tems qu'elle applique tout son souvenir à sa faim, la liberalité ne s'applique qu'à l'entretenir, & à la laisser dans ces affligeantes idées, & dans ces deplorables especes, ou cette infortunée tient à peu prez le même discours que le malheureux de l'Evangile : Que de domestiques, & combien d'Officiers, dans le tems que je soufre étrangement, sont divinement traités dans le Ciel : que d'Anges, que de Trô-

Non meminit doloris plagarum sed famis. *D. Chris. ser. de divit.*

nes, de Cherubins, de Puiſſances, de Saints, d'Apôtres, de Martirs, & de Vierges, reçoivent de regales infinis dans l'Empirée, dans le même moment que la liberalité qui les remplit, ſe plait à me laiſſer dans la privation de tous ces divins mets; C'eſt l'application de tout ſon eſprit, & tout ce dont elle peut s'aviſer dans ſon deplaiſir, c'eſt de lui demander avec l'Epouſe, l'endroit de ſes feſtins & de ſes banquets, à quoi pour toute réponſe l'on lui differe le plaiſir & la poſſeſſion de cette divine table, la liberalité de Dieu diſant que celle qui eſt dans la faim, y ſoit encore juſqu'à la ſatisfactiõ de nôtre courroux, que nous voulons ſatisfaire par cette avidité fâcheuſe, & en reduiſant cette coupable à une nudité trop honteuſe, par la ſouſtraction de tous les ornemens poſſibles. La liberalité vangereſſe l'avoit voulu revétir de toutes les Vertus, & de IESUS-CHRIST même, qui pouvoit faire tout ſon éclat, qui avoit revétu ſon corps de tous les habits neceſſaires pour la

garentir

garentir des injures des Elemens, & des Saisons, dépoüille par un juste ressentiment cette ame pour vanger le refus qu'elle a fait des Vertus, & l'usage criminel des habits, par un luxe extraordinaire; Les raisons de cette nudité spirituelle sont afin que cette ame ressente plus vivement les flâmes, rien ne s'opposant à leur embrasement & à leur incendie; ou si vous voulés la liberalité de Dieu la depoüille, ou plutôt la laisse dans la privation des ornemens du Ciel, pour differer de l'admettre dans l'Empirée; elle lui refuse la robe nuptiale pour qu'elle ne soit pas si-tôt rassasiée des plaisirs de la gloire, ou enfin pour lui faire plus de confusion & de honte, d'autant mieux qu'il y a cette differance, de l'homme innocent, & de l'homme criminel, que la nudité fait la confusion de celui dont elle étoit autrefois la gloire, ayant été depuis la matiere d'une si grande honte, que rien ne fait rougir à son égal; aussi elle fût le plus cruel

Ambo sine scrupulo nudi. *Tertull.*

cruel ſuplice d'Adam, & la plus fâcheuſe peine de nos Vierges ; neanmoins la liberalité vangereſſe laiſſe l'ame dans cette nudité, qui eſt une pure privation où l'eſprit eſt auſſi confus que le corps, lui refuſant tout ce dont elle demande d'être ornée. Cette nudité devant expier ſes deſordres, elle ne veut pas qu'elle paroiſſe avec l'éclat des Iuſtes, elle s'oppoſe à ce qu'elle brille à la droite de Dieu comme la Reine dont parle le Profete, elle ne conſent pas à ce qu'elle ſoit comme cette belle Dame de l'Apocalipſe, environnée du Soleil, couronnée du moins de douze étoiles ; elle retire enfin tout ce qu'elle a de précieux & de riche, pour la rendre la victime temporelle de ſon courroux; Que devient cette infortunée ſi la liberalité l'apelle, comme elle fit autrefois Adam, pour la faire rougir de l'état ou l'a reduit ſon crime ? elle ne trouve pas où ſe cacher, ni des raiſons pour ſe défandre, n'ayant pas dequoi ſe couvrir ; cette ame n'eſt-

n'eſt-elle pas comme la fille de Sion, dont les larmes ne ceſſoient jamais; elle eſt comme l'Epouſe qui demandoit par quelle voye elle pourroit trouver ſes ornemens & ſes habits pompeux : répondons à cette infortunée, qu'elle trouvera toute cette gloire, lorſque la liberalité ſera vangée, & que ſon courroux ſera appaisé, ce que nous ſouhaitons, & que nous demandons inſtamment par la priere ſuivante.

PRIERE

A la Liberalité de Dieu, pour le repos de l'Ame ſoufrante.

ETERNELLE liberalité de mon Dieu! ſource inépuiſable de tous les biens, qui me donnés la ſainte & l'utile pensée de vous ſuplier pour l'ame ſoufrante, vous voulés bien que je vous demande ſa grace par une voye que vous regardés comme le prix ſuffiſant de la Redemption,

ption, & du rachat des plus énormes crimes, ayant promis que vous ne pouvés rien refuſer au merite de l'aumône ; vos lumieres me font conoître que l'on conte les aumônes par les beſoins, deſorte qu'il y en a deux, l'ame & le corps, ayans leurs neceſſités particulieres ; le corps a les ſiennes ou durant la vie, ou aprez : ſi c'eſt durant ſa vie, ſes beſoins ſont ou communs, ou particuliers ; s'ils ſont communs ; ou ils ſont interieurs, ou exterieurs ; il y en a deux interieurs, l'un que l'on aſſiſte par l'aliment ſec, c'eſt à dire la faim ; l'autre que l'on ſatisfait par l'aliment humide, c'eſt à dire la ſoif ; il y en a auſſi deux exterieurs, l'un pour les vêtemens, & l'autre pour la demeure : ſi les neceſſités ſont particulieres, ou c'eſt par une cauſe interieure comme eſt la maladie, ou par un principe exterieur, ainſi que la captivité ; l'on aſſiſte auſſi l'ame par deux voyes, l'une en demandant du ſecours à Dieu, & ce ſecours s'appelle oraiſon ;

l'autre

l'autre par le secours humain, premierement à l'entandement par la doctrine, & par le conseil; deplus à l'appetit concupiscible par la consolation : enfin à l'acte criminel par la satisfaction; Dans la pensée de secourir l'ame soufrante, & de vous adoucir adorable perfection de mon Dieu, je fais toutes ces aumônes en ce monde, & aux ames, & aux corps de mes freres, toute convaincuë qu'elles attireront vos faveurs sur l'ame soufrante, à qui je vous conjure d'en donner toute l'application & tout le merite, qui ne peut qu'être capable de lui donner de la consolation, chaque aumône étant un sacrifice assez propre pour vous appaiser; je sçay, divin Attribut, que lorsque vous appellerés les Profetes, les Apôtres, les Martirs, les Vierges, & tous les Iustes, pour les remplir des biens eternels, vous ne leur parlerés ni de leur foi, ni de leur constance, ni de leur pureté, ni de leur amour, donnant leur gloire à leurs aumônes, seroit-il

bien possible que vous eussiés la volonté de la refuser aux liberalités que je vous offre pour l'expiation des fautes de l'ame detenuë dans vos cachots ; Les Disciples d'Emaus ne meriterent d'être rassasiés de Iesus-Christ, que par leur hospitalité, ainsi croyant qu'il n'est pas de moyen & de voye plus efficace que celle de l'aumône, pour attirer vos graces sur cette infortunée, je vous les presente à ce dessein ne doutant pas que vous ne cessiés d'être inflexible. Les richesses sont des biens qui peuvent nous meriter de faire du bien, je n'en demande & je n'en veux aucun autre que celui de la gloire de l'ame soufrante que je vous conjure de lui accorder, en consequence de l'unique application que j'en fais à ce dessein & à cet effet. Ainsi soit-il.

DISCOVRS VI.

Que l'Ame ſoufrante a offencé d'une ſiziéme façon, par l'ignorance volontaire de ce qu'elle étoit obligée de ſçavoir, & que la ſciance de Dieu la punit par l'éloignement de la conoiſſance de tout ce qu'elle voudroit decouvrir.

DIEU ſçavant n'a pas moins de bonté pour l'homme que Dieu Eternel, Puiſſant, Sage, & infini, poſſedant toutes ſes perfections dans la même égalité, avec les mêmes tendreſſes pour l'homme ; ſi bien que ſi ſa puiſſance travaille à nôtre force, ſa ſageſſe s'occupe à régler nôtre conduite, ſes lumieres s'emploient auſſi à nous faire ſçavans. Dieu creant le monde ne commança ſes diſcours que par la lumiere,

voulant faire conoître qu'il étoit tout ardent à la communication de sa sciance ; j'avoüe avec saint Paul que Dieu se trouve dans des lumieres inaccessibles, mais aussi saint Augustin m'apprend que nous les approchons toutes les fois que sa sciance bien-faisante le veut ; est-ce, dit cet auguste Pere, que personne n'aproche & n'arrive à ses lumieres, tous les hommes y ont part ; mais comme l'on ne les approche que par lui-même, l'Apôtre a dit dans ce sens que ses lumieres sont inaccessibles ; il approche sa splendeur des Cherubins, & il en fait des esprits, ou pour mieux dire avec saint Denis, il en fait des abîmes d'éclat ; il la donne à des simples Pêcheurs, & il les change en Apôtres ; il la donne à des enfans qui deviennent des oracles, il la donne enfin à des simples qui deviennent infiniment éclairés. Dieu sçavant se communique avec autant d'amour & de tendresse qu'il le fait avec le reste de ses attributs, dans ce sens sans doute

Numquid ad illam lucem non accedunt sancti, ad eam nemo potest accedere nisi cui Deus donaverit ut accedat; cui autem donaverit accedet. *August. super Psalm.*

doute un Apôtre l'apelle le Pere des lumieres, pour nous faire conclurre qu'il est de lui sous cette qualité, ce que Tertullien en dit sous la qualité de Pere des misericordes: de sorte que comme il n'est pas sterile en celles-ci, il est tres fecond dans les autres. Ie trouve qu'un Profete a parlé sçavamment de Dieu, lorsqu'il a dit qu'il est le Seigneur des sciances, puisque les conoissances & la doctrine se trouvent en lui comme dans leur source. La sciance en Dieu n'est pas une habitude, mais la substance de Dieu-même, son être n'étant pas susceptible, ni capable d'accidens comme nous, aussi son esprit d'un seul trait, sans reflexion, & sans retour, embrasse generalement toutes les conoissances qui produisent en nous une furieuse diversité d'habitudes; par exemple la lumiere des principes s'appelle en nous intelligence, celle des conclusions, doctrine; celle des causes suprêmes, sagesse; celle de la conduite, conseil,

Si pater sterilis dici nō potest qui misericordiæ plurimus est. *Tertullian. cont. Marc.*

& prudence : mais en Dieu elles ſont toutes compriſes dans l'unité des traits de ſa conoiſſance, reſidant par excellence dans ſon eſprit ; mais il ne ſemble le Souverain, le Seigneur, & le Maître des ſciances, qu'afin de nous rendre ſes diſciples, & qu'inſtruits à la fameuſe univerſité de ſes lumieres, nous ſoyons ſçavans ; cela eſt d'autant plus conſtant que chaque être produit avec grand plaiſir ſes ſemblables ; Dieu qui eſt la lumiere infinie, & le ſçavant incomprehenſible, concevant dans l'Eternité la ſplendeur de ſon être, en la Perſone de ſon Fils, ſe produiſant dans le tems au dehors, forme des Sçavans, prenant beaucoup de plaiſir à produire des Génies ſaintement éclairés, imprimant même ſur tous les hommes les adorables éclats de ſes lumieres & de ſa ſciance. L'ame ſoufrante dont je traite dans cet Ouvrage, peut témoigner de la verité que j'avance, puiſque ſi elle n'avoit pas refusé les lumieres de ſon Dieu,

affectant de ne pas sçavoir ce qu'elle ne pouvoit pas justement ignorer, elle auroit été instruite jusqu'à être infiniment sçavante de tout ce qui peut éclairer un grand Génie ; c'est la faute dont je la trouve presentement convaincuë, comme du mauvais uzage qu'elle a fait plusieurs fois de ce qu'elle sçavoit que Dieu sçavant vange par l'éloignement de la conoissance de tout ce qu'elle passione de conoître.

L'ignorance, dit le devot saint Bernard, n'est pas toûjours un crime, elle ne l'est pas quand nous ignorons ce que nous ne sommes pas obligé de sçavoir ; si je ne sçay pas l'Art de la peinture, ou quelque autre, je ne suis pas coupable, & mon ignorance n'est pas un obstacle à mon salut ; si j'ignore les Arts que l'on appelle liberaus, & que l'on n'aquiert que par l'étude, je ne suis pas criminel ; on peut être quelquefois ignorant sans être coupable, tout comme l'on peut être criminel par l'ignorance ; c'est lorsque

Multa & innumera esse quæ nescire liceat absq; diminutione salutis, duæ si me ministis propositæ sunt ignorantiæ nostri una ; altera Dei & utraque culpabilis. *D. Bern. Cant. serm.* 36.

que l'on ne sçait pas ce que le precepte nous oblige d'apprendre comme tres-necessaire à nôtre salut. Ce qui augmante ce crime c'est le refus des lumieres capables de nous éclairer, & de nous instruire ; C'est la faute de l'ame detenuë dans le Purgatoire, elle a ignoré volontairement les Grandeurs de son Dieu, elle s'est ignorée elle-même, croyant que son ignorance pretenduë pourroit lui servir de pretexte, & d'excuse. Que cette ame ait ignoré volontairement son Dieu, croyés-le d'autant mieux que son esprit étoit dans l'erreur, & sa volonté ne duroit que sous l'aveuglement, prenant souvant la Divinité pour un fantôme ; La plus petite de toutes les fleurs des hayes, je ne dis pas des prairies comme dit Tertullien, la moindre coquille de la mer, je ne dis pas de la pourpre, la plus petite plume des oiseaus, je ne dis pas du paon, lui apprenoit les grandeurs de Dieu, & elle ne cessoit pas de les méconoître. Saint Paul dit que nous

Vnus opinor de sepibus flosculus, non dico de pratis ; una maris conchula nõ dico de rubro, pronunciabit tibi creatorem *Tert. cont. Marc.*

nous conoissons les grandeurs de Dieu, par les choses visibles de ce monde, mais elle vivoit sans y faire de reflexion, ne durant que sous les tenebres ; La sciance de Dieu peut-elle soufrir cette ignorance? la terre doit ouvrir ses cachots pour detenir cette criminelle : Dieu la doit éloigner de sa gloire, qui est le lieu de la conoissance, & le sejour des Sçavans : Il ne faut pas de moindre suplice pour une ame qui avec toute sa raison, & avec toute sa foi, à vécu comme si elle ne conoissoit pas Dieu, ou comme s'il n'y en avoit point ; Ce crime dont elle a eu heureusement un assez suffisant deplaisir, merite pour suplice la peine dont parle saint Paul, qui consiste d'être ignoré de celui que l'on a trop volontairement méconu : c'est ce que Dieu sçavant fait ressentir à l'ame soufrante, il l'ignore dans le tems même qu'il la conoit, c'est à dire que comme son ignorance a éloigné Dieu de son esprit, Dieu l'éloigne de sa conoissance ; quel

ſuplice croyés-vous qu'eſt celui dont je parle, que l'ame ſoufre dans le Purgatoire ? quel Ange, ou quel eſprit tout épuré qu'il ſoit, ait jamais conçû les rigueurs de ce mal ! être ignoré de Dieu, c'eſt être traité avec autant de fureur que les Vierges folles, c'eſt être plus infortuné que Tobie, privé de la clarté du Ciel, c'eſt ſoufrir dans le tems la peine des damnés ; La gloire du Fils, diſent tous les Theologiens, c'eſt d'être ſçû de ſon divin Pere : mais l'extréme malheur d'une ame, c'eſt d'être ignorée de ſon Dieu ; ſi cette peine eſt trop peu concevable, la douleur qu'elle cauſe à l'ame qui la ſoufre, ne ſçauroit être exprimée par des diſcours. Tout ce que j'en puis imaginer avec ſaint Thomas, c'eſt que ſi la douleur eſt un effort de la volonté qui voudroit attirer ce qu'elle n'a pas, & repouſſer tout ce qu'elle a cõme fâcheux, peſant, & incomode, quel deplaiſir ne reſſent pas l'ame dont les efforts ne ceſſent pas, pour attirer la conoiſſance

Quis novit quantũ malũ ſit à luce deſeri veritatis quantã pœnam patitur qui eo perducitur ut non ſit Deus in cõſpectu ejus. *Auguſt. ſuper Pſal.* 10.

Dolor nihil ali id eſt quã renisus voluntatis ad id quod eſt vel non eſt. *D. Th.* 1.2.*q*.35. *art*.1.

noissance des Bien-heureus, qui est toute leur vie, & pour dissiper son ignorance, ce qui est toute la peine des malheureus ; de sorte que voyant ses efforts trop vains, & trop inutiles, elle reste dans des troubles & dans des inquietudes insuportables ; si je conoissois mon Dieu ainsi qu'il s'y est solemnellement engagé, si je possedois sa lumiere, croyés dit cette infortunée, que tout ce que l'on peut ressentir de plus facheus & de plus rude, ne me troubleroit pas, mais me voyant éloignée de la sciance des Saints, qui me le feroit conoître tout entier, & qui me le découvriroit tout comme il est, dans la privation de la sciance des Anges, par laquelle je conoîtrois dans un clin d'œil & dans un instant, toutes ses perfections, dans la soustraction de la sciance du goût capable de me faire ressentir des douceurs ineffables de sa possession & de sa presence, mon inquietude & mon ennui ne sçauroit cesser, non plus que l'ex-

cez de ma douleur, ainſi que dit ſaint Auguſtin, l'homme dans le Paradis de la terre ſe cacha ſous l'ombre de quelques arbres, pour ne pas conoître ſon Dieu qui l'apeloit pour l'honorer de ſa preſence, dans le tems même qu'il en étoit indigne; de ſorte que cherchant l'ombre, dit ſaint Auguſtin, il n'avoit pas la lumiere de ſes yeus, qui faiſoit ordinairement ſa plus grande joye, puni par ſon éloignement & par ſon abſence: L'ame ſoufrante qui a été convaincuë du même crime, eſt auſſi dans la même peine, qui cauſe ſa douleur avec tant de rigueur, que tout ce que j'en ay dit n'eſt que trop au deſſous de la verité de ſes deplaiſirs.

Vnde illa perturbatio? deſeruit me fortitudo mea: unde deſeruit fortitudo & lumē oculorū meorum, & ipſum nō eſt mecum? cum offendiſſet fugit ad umbram; & abſcondit ſe inter ligna paradiſi; quæſivit umbram arborū, jam inter arbores lumen oculorū non habebat ad quod gaudere conſueverat. *Aug. ſup. Pſal.* 37.

L'excez de l'ame ſoufrante conſiſte non ſeulement en ce qu'elle a refusé les lumieres divines, mais auſſi en ce que ne pouvant pas éviter de conoître ſon Dieu, le conoiſſant poſitivement, elle a agi contre ſon Dieu, le traitant cōme un

un étranger & cõme un inconu:c'est la faute dont Dieu sçavant se plaint contre l'ame du Purgatoire,qui ne l'a pas ignoré aprez la foule de ses lumieres & de ses graces ; la foi le lui a prêché, & lui en a doné la certitude; elle l'a convaincuë de tout ce qu'il a, & de tout ce qu'il est, la grace le lui a apris interieurement, lui decouvrant toutes les verités Chrétiennes; le saint Esprit devenant son Maître la persuadée si bien, qu'elle n'a rien pû ignorer ; De sorte que si elle parloit à nous, nous sçaurions qu'elle a conu si evidamment toutes les perfections de Dieu, qu'elle n'étoit plus en état d'en douter ; les Docteurs, les Predicateurs de l'Evangile, & tous les Directeurs de sa conscience, l'avoient tirée de l'ignorance de son salut : mais cette ame avec toute sa conoissance, en usoit comme si elle eût été sans aucune lumiere ; elle agissoit avec la foi, comme ceus qui ne l'ont pas; avec la grace, ainsi que ceus qui sont insensibles ; avec le saint Esprit,

tout

tout comme si elle ne l'entendoit pas; avec les Cieus ouverts, comme s'ils eussent été fermés : cela est fait par un emportement de ses passions sur sa raison, & contre sa sciance, suivant la belle doctrine
D. Thom. 12.q 7.a 2. de saint Thomas, chaque passion, dans la pensée de cet Ange, est la loi des membres qui répugne à la loi de l'esprit, le captivant à la loi du crime; chaque passion est une distraction de la conoissance, chaque passion est un mouvement qui choque la lumiere, chaque passion enfin est une chaîne & un fer qui lie & qui captive l'esprit, pour l'obliger à agir contre ce qu'il sçait; C'est de cette maniere que les passions de l'ame soufrante l'ont égarée, & l'ont renduë leur victime, la faisant agir contre sa conoissance; elle sçavoit par ses lumieres infuses, que Dieu seul meritoit ses adorations, sans cesser pourtant d'être idolatre; elle ne doutoit pas que le Ciel ne fût sa patrie, & toute sa certitude ne l'empêchoit pas de s'attacher à

la

la terre comme au centre de son bonheur : Dans cette occasion elle étoit plus coupable que les Infideles, plus criminelle que les Heretiques, & les fautes des Barbares du Iapon, ne sont pas si enormes que la sienne ; si les Infideles ne l'adorent pas, c'est qu'ils ne le conoissent point ; si les autres idolatrent, c'est qu'ils n'ont pas la foi : mais que celle qui a la foi, que celle qui a toutes ses lumieres, que celle enfin qui ne peut pas eviter de le conoître, agisse tout comme si elle ne le conoissoit pas, c'est une enorme faute, & c'est celle de l'ame soufrante, pour laquelle Dieu l'auroit condamnée à des peines eternelles, si elle n'avoit eu le regret suffisant avant que de partir ce monde & de se detacher de son corps ; Cependant la sciance de Dieu veut être satisfaite pour la peine, de sorte qu'elle la prive presentement de tout ce qu'elle est destinée de conoître dans la gloire, & c'est ce qui lui cause des regrets qui ne cesseront

ront pas que le jour ne paroiſſe, & que les ombres ne ſe diſſipent, c'eſt à dire que Dieu ne ſe montre à elle pour lui permettre de le conoître comme les Bien-heureus, quel deplaiſir d'avoir plus de diſpoſition de conoître Dieu que dans le tems qu'elle étoit au monde, étant degagée du corps, ſe rencontrant dans le terme, & d'en être egalement privée ! quelle douleur pour l'eſprit de ne pouvoir pas ſe porter à ſon centre ? quelle infortune pour la volonté de reſter toûjours comme aveugle, & de ne pas aimer ſon Dieu, tout comme les Serafins ? Si elle avoit agi comme Madeleine, de qui l'on dit que le moment de ſa conoiſſance de IESUS-CHRIST, fut celui de ſes adorations, de ſon amour, & de ſes larmes; l'ame ſoufrante jouiroit de la plenitude des lumieres divines, elle entreroit dans tous ſes ſecrets, mais enſuite de ſa faute elle en eſt privée, par le juſte reſſentiment de la ſciance de Dieu. Cette ame enfin eſt convaincuë

vaincuë d'avoir ignoré son Dieu, dans ce principe du devot saint Bernard, que ne pas vouloir se convertir à Dieu, c'est l'ignorer; tous ceux qui ne se convertissent pas à Dieu, ne sçavent pas ce que sont ses Grandeurs, à cause qu'ils croyent severe, celui qui est infiniment dous; ils estiment implacable celui qui est plein de misericorde: dans ce sens l'ame soufrante a ignoré son Dieu, ce que j'infere par le retardement de sa conversion, differant tout autant qu'elle à pû son retour à sa divine Majesté; si elle avoit voulu sçavoir avec Tertullien, que ses bontés ont concedé une amnistie generale à toutes les fautes, par la voye de la penitence, elle n'auroit pas differé ses regrets; si elle avoit voulu apprendre de saint Augustin que ses tendresses l'obligent de tenir toûjours son sein ouvert & disposé de recevoir les pecheurs, & de les attendre, elle auroit presśé ses larmes, & sa penitence; si elle avoit voulu entendre

Apostolus dicit quod ignorātiam Dei quidam habent; ego autem dico omnes ignorare Deum qui nolūt cōverti ad Deū; neque enim ob aliud procul dubio renuunt, nisi quia gravem & severū putant qui pius est. *D. Bern. in Cant.*

dre de la bouche de ſaint Bernard, que la miſericorde eſt commune, & que Dieu l'offre generalement à tous, elle auroit avancé ſa conver-ſion, mais elle l'a differée par l'effet de ſon ignorance volontaire, refu-ſant de conoître toutes ſes verités, pour n'être pas obligée de quiter ſi-tôt les plaiſirs du monde, & les voluptés du Siecle ; aprez cette con-duite, eſt-il juſte que Dieu lui faſ-ſe conoître inceſſamment l'excez de ſes tendreſſes, & les prodiges de ſa gloire, tout comme aux Bien-heu-reus, ſans punir ſon crime ? il eſt trop juſte pour ne pas lui cacher, & pour ne pas éloigner de ſes yeus toute la conoiſſance du Paradis, & toute la ſciance des Saints, puniſ-ſant l'ame par les mêmes voyes qu'elle eſt devenuë coupable, & la puniſſant d'une maniere qui l'af-flige au deſſus de tout ce que l'eſ-prit de l'homme eſt en état de con-cevoir.

L'ame ſoufrante qui a ignoré ſon Dieu, comme nous venons de l'ex-

pliquer,

pliquer, s'est aussi ignorée elle-même, bien qu'elle en ait eu un ordre exprez de la part de son Dieu, qui lui commandoit de se ressouvenir qu'elle étoit poudre, elle a oublié son état, elle a forcé les trônes qu'elle ne meritoit pas, elle est montée à des dignités dont elle étoit indigne, elle s'est élevée avec excez sans se conoître, elle a tenu les premiers rans quelque derniere qu'elle fût : cette faute est contre les trois Personnes adorables de la Trinité, elle offence le Pere comme Createur, qui veut que chaque être subsiste dans l'ordre, & dans la soumission de son origine ; elle fait injure au Fils, comme Reparateur, qui oblige l'homme à l'aneantissement de soi-même ; elle choque le saint Esprit, comme Sanctificateur, qui nous comunique le don de l'entandement pour nous porter à nous conoitre : cette faute ne peut pas rester impunie, aussi Dieu la vange avec fureur. Cette ame que Dieu vit coupable n'eût pas plutôt appro-

ché son lit de justice, que ce redoutable Iuge lui dit d'un son de voix étonnant, retirés-vous, puisque vous vous ignorés, & n'attendés aucune grace dans les peines que j'ay preparées pour vous punir ; Que pourroit lui dire nôtre Dieu de plus rude & de plus affligeant, que de la chasser avec confusion ? ce sont les termes dont les Souverains, & les Princes irrités, usent contre leurs Sujets, aprez leurs plus enormes fautes ; C'est donc la plus rude parole que Dieu sçavant employe contre l'ame soufrante, en consequence de ce qu'elle s'est ignorée, l'obligeant de se retirer de la lumiere qu'elle esperoit dans les plus épaisses tenebres des flâmes des Serafins, dont elle auroit brûlé aux ardeurs des brasiers vangeurs, & de la patrie qu'elle étoit sur le point de posseder à l'exil. Vne ame, dit le devot saint Bernard, ne sçauroit être plus maltraitée, & Dieu ne peut pas trouver de plus rude peine que cette retraite, lui disant avec mépris

Dura, & aspera increpatio quod dicit egredere, hoc quippe verbum audire solent serui, à valde irascẽtibus & indignantibus magistris ; ergo verbo satis aspero & amaro nimiumque increpatorio utitur modo spõsus cõtra

pris & avec rebut qu'elle est presentement indigne de la sciance des Saints, & qu'il faut que les suplices la purgent, & qu'ils effacent toutes ses taches.

dilectã; sub conditione tamẽ si se ipsã ignoravęrit. *D.Bern. sup. Cant.*

Il reste enfin à dire un mot de l'usage criminel que l'ame à fait des lumieres de Dieu sçavant : un esprit est susceptible de l'ignorance, & du sçavoir ; l'ame peut conoître demain ce qu'elle ne sçait pas aujourd'hui, elle peut être aussi criminelle dans ses lumieres, que dans son ignorance, par l'usage injuste qu'elle est capable d'en faire. Saint Thomas dit que l'innocence ou le crime de l'usage de la doctrine, sont les effets de leur ordre, de leur étude, & de leur fin ; l'innocence consiste dans l'ordre, il est de la rectitude de l'esprit, ce qu'il est de la rectitude du corps ; si les piés vouloient occuper la place du chef, & si le chef vouloit être à la place des piés, ce seroit le desordre du corps ; si l'homme veut l'emporter au dessus de l'Ange, & l'Ange au dessus de Dieu,

D. Thom. *epist 1. ad Corinth.8.*

ce desordre produit leur crime, ce dessein étant un pur excez d'élevation & de vanité ; Dieu veut que tout subsiste dans l'ordre, il le pretend egalement dans la sciance, voulant par exemple que l'homme aprenne plutôt les verités divines, que les profanes : ce qui est de son salut, que ce qui regarde les sens : ce qui est spirituel, plutôt que ce qui est corporel & terrestre ; cependant l'ame soufrante a violé cet ordre, preferant le profane à toute la sainteté de l'Ecriture, dans la pensée que les Seneques, les Catons, les Cicerons, & les Demostenes, étoient plus agreables, elle leur donoit tout son tems, quitant l'Evangile, les Ouvrages de saint Augustin, & de tous les Docteurs de l'Eglise, étudiant de toute sa force les avantures des Cleopatres, des Clelies, & des Faramons, dans le tems que les Vies de nos Caterines, & de nos Agnes, lui paroissoient comme des matieres d'ennui, elle a passé les nuits pour aprendre l'histoire
des

des Alexandres, des Pompées, des premiers Cesars, des Provinces, & des Royaumes differans du monde; méprisant cependant l'histoire sainte toute remplie d'instructions, & de prodiges : ainsi il est juste que Dieu la punisse par la soustraction de la sciance de ce que le Ciel a de plus saint & de plus divin, & par la privation de la vûë des Heros incomparables de la gloire. L'étude, c'est à dire la passion avec laquelle on se porte à quelque objet, contribuë à la justice des Sçavans; c'est lorsque l'on a une passion extréme d'aprendre ce qui peut nous meriter plus fortement la charité, d'autant mieux que cette vertu est la perfection du Chrétien, sa justice se mesure par son amour; La moindre passion de l'ame soufrante a été celle de l'étude de ce qui pouvoit lui donner ces innocentes ardeurs; elle a ressenti beaucoup de passion pour la Retorique & pour l'éloquence, elle a toûjours témoigné de grans desirs pour les sciances qu'elle

croyoit les plus belles, & Dieu sçavant qui ne demandoit & qui n'exigeoit d'elle que l'amour, la punit ne voulant pas qu'elle brûle si-tôt des flâmes de la charité, dont elle n'a voulu que trop tard dans ce monde; La fin, conclut saint Thomas, acheve l'innocence d'un Sçavant: c'est lorsque l'on n'étudie que pour la gloire de Dieu, & pour l'edification du prochain, dans ce principe que l'imitation de Dieu fait les Justes; desorte que comme Dieu est juste, parce qu'il est lui-même sa fin; nous ne le sommes que lors qu'il devient nôtre motif, ou bien c'est que la justice des objets, fait celle de nos emplois; si bien que comme il n'est rien de plus juste que Dieu, il n'est rien aussi de plus saint que l'étude qui le prend pour objet, & pour fin. L'ame detenuë dans le Purgatoire a manqué de cette innocence, & de cette perfection; Elle a commis la faute dont saint Augustin s'accuse dans ses Confessions: Vous sçavés, mon Dieu, que la vitesse,

Scis tu Domine, quia celeritas intelligẽdi, & disputandi acumẽ donũ tuũ est & inde nõ sacrificabam tibi. *Aug. l. Conf.*

tesse, la promtitude, la subtilité, & la force de mon genie, étoient vos dons : vous sçavés que les pointes, les delicatesses, & les traits de mon esprit dans les disputes étoient vos graces & vos bontés ; mais je sçay aussi que j'étois trop ingrate pour vous sacrifier le plus fin brillant de mes conoissances & de mes lumieres, & les immolant à la reputation & à l'estime des hommes, sans penser à vous, mon Dieu, qui en êtes le principe ; L'ame soufrante a fait la même faute, bien loin que son Dieu fût la fin de ses études, & de sa doctrine, elle n'en avoit pas d'autre que la gloire du monde ; aussi il arrive par un juste retour qu'elle ignore son Dieu, lorsqu'elle passione de le conoître, bien qu'il soit sa derniere fin, & qu'elle soit destinée à sa possession. L'ame soufrante a été de ceux dont parle saint Thomas, qui n'étudient que pour sçavoir, & cela n'est que curiosité ; qui étudient pour être sçûs, & c'est pure ambition ; qui étudient pour le lucre, &

Scire volunt eo fine tãtũ ut sciant & curiositas est; quidã ut sciantur & vanitas est; quidam ut sciẽtiã vẽdãt & turpis quęstus est. *D. Th. loc. su. cit.*

& c'eſt un commerce honteux ; cependant Dieu punit ſa curioſité, la laiſſant dans le deſir ardent de ſçavoir les ſecrets du Ciel ; Dieu vange ſon ambition, la laiſſant dans ſon ignorance ; Dieu châtie ſon interet, par la privation de ſes lumieres ; & ſi Dieu lui donne de conoiſſance, ce n'eſt que celle de ſa fureur & de ſon courroux. Il y a cette differance de l'ame bien-heureuſe, & de l'ame ſoufrante, que la premiere voit la Iuſtice vangereſſe, & conoit ſon courroux avec plaiſir, ayant beaucoup de complaiſance de ce que Dieu ſe ſatisfait des injures faites à ſa Majeſté, prenant interêt à ſa gloire, outre qu'elle eſt dans une certitude ſi aſſurée & ſi immobile de ſon bonheur, que toute la fureur du Ciel ne l'éfraye pas : mais l'ame ſoufrante ne ſçauroit être la ſpectatrice de ſa vangeance ſans douleur, d'autant mieux qu'elle en reſſent toute la rigueur. Dieu punit rudement cette infortunée l'obligeant de conoître, & d'éprouver,

tous

tous les effets de son courroux, dans le tems qu'elle esperoit de conoître toutes les grandeurs de l'Empirée, avec plus de gloire que le Profete qui découvrit le Seigneur assis sur son trône ; avec plus de plaisir que saint Paul ne le vit dans le Ciel ; avec plus d'ardeur que Moyse aux approches du buisson ardent ; mais comme l'Ecriture nous apprend que la sagesse triomfe de la malice, ainsi IESUS-CHRIST qui est la sagesse de Dieu,a toûjours surmonté le Demon ; il l'a vaincu sur son trône, abaissant son orgueil ; il l'a défait dans le monde, brisant sa tête ; il l'a abîmé dans l'Enfer, dépoüillant son avarice, dit le devot saint Bernard, la sagesse triomfe de la malice, & les hommes qui sont les images du Fils de Dieu, doivent la vaincre. L'ame dont je parle sçavoit bien son obligation, mais bien loin de s'étudier à cette victoire par sa sagesse, & par sa sciance, elle a laisé vaincre sa sciance par sa malice, aprez quoi il n'est que trop juste que la

In cœlo Deiiciendo superbum in mundo superando malignum ; in inferno spoliãdo avarũ. *D. Bern. ser. de lucif. deject.*

ſciance de Dieu triomfe d'elle par ſes rigueurs, qu'il l'humilie, qu'il la ſurmonte, & qu'il la depoüille, par le retardement de toute la conoiſſance qu'elle attend avec impatiance, ce qui l'accable de deplaiſirs, deſorte que ſes ſoupirs ne ceſſent pas; quelquefois levant ſes yeus elle s'écrie : O Roi ! ô diadéme ! ô courroux ! ô conoiſſance ! & mille autres choſes de cette façon; ſouvant elle dit à l'attribut qui la punit, & qui châtie ſa faute, quand eſt-ce que vous nous dirés comme aus filles de Sion : Sortés, venés, & voyés le Roi Salomon, avec tout ſon éclat, & tout le brillant de ſa gloire ; mais comme nous ne pouvons pas douter que ſes cris ſont vains & inutiles, cette ame n'étant pas dans l'état du merite, dans la pensée de ſon ſoulagement j'ay ajoûté l'oraiſon ſuivante.

PRIE

PRIERE
A la Sciance de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

SCiance incomprehensible de mon Dieu ! qui me commandés de croire à l'intercession de vos Saints, me faisant conoître par vos lumieres que vous ne pouvés rien refuser à leur merite, permettés que je vous demande le soulagement de l'ame soufrante par leur mediation ; Vous avés établi cette loi que les inferieurs ne peuvent être éclairés que par les superieurs, par cette même regle vous pourriés bien vous servir de vos Saints, dont je vous offre l'invocation & le merite, pour avancer la conoissance de vos grandeurs à l'ame qui la demande, & qui l'attend avec impatience ; je sçay qu'ils vous prient d'une façon expresse par les vœus qu'ils offrent à vôtre divine Majesté, & d'une façon

çon interpretative par l'expoſition de leur merite ; je les ſuplie à tout moment de vous prier de ces deux manieres,dans la confiance que vous les écouterés efficacement, & que l'infortunée que vous detenés dans l'ignorance decouvrira enfin vos divines verités. Vous écoutés toûjours leurs vœus, cõme tres-conformes à vôtre gloire,& à vos intentions ; vous écoutés toûjours leurs merites comme l'effet de leur amour, & de l'interet qu'ils ont pris pour vôtre ſaint nom ; ainſi divin Attribut, tout irrité que vos paroiſsés je ne puis pas me perſuader que vous ne donniés ſatisfaction à l'ame ſoufrante ; La demande a pour fruit la conſolation, & le merite ; la priere des Saints que je vous offre doit obtenir ces deux avantages, je veux dire la ſatisfaction pour leurs peines, & leur beatitude eternelle, d'autant mieux que les choſes ne profitent aux defuns, que par la force de la charité, & par la rectitude de l'intention ; & celle des Saints a eminamment ces
deux

deux qualités, considerés du moins qu'il n'est aucun Bien-heureux qui n'attende le moment où vous lui decouvriés vos lumieres, & qu'enfin quoique leur attente ne leur soit pas une peine, la cessation de ce desir pouvant par accidant augmenter leur joye, vous pouvés par bonté avancer vôtre conoissance à cette malheureuse, grand Attribut de mon Dieu, je vous offre les prieres des plus grans Saints, & des inferieurs, & des particuliers; des premiers tout convaincu que l'éfet, & la force des demandes se mesurent par la proximité de vôtre divine Majesté; des secons, sçachant qu'ayant resolu de declarer leur sainteté, vous le pouvés sensiblement par le soulagement de l'ame qu'ils vous demandent; & des troiziémes, étant informé qu'il y a des graces que vous avés resolu de ne donner qu'à leur priere; desorte que tous ensemble ne peuvent que faire cesser vôtre courroux, & procurer l'eternité bienheureuse à cette soufrante. Les Anges

ges furent autrefois bien heureus d'enlever l'ame du pauvre Lazare,& de la porter en triomfe dans le ſein d'Abraham ; vos Saints paſſionent ce plaiſir & cet avantage, ſi vous le refusés à ma foibleſſe & à mon inſuffiſance, accordés-le du moins à leurs ſuplications, & permetés qu'ils tirent eus-mêmes cette malheureuſe de ſon cachot, & qu'ils vous la preſentent pour recevoir les couronnes de gloire que vous lui avés preparées dans vôtre Eternité bien-heureuſe ; S'il n'y a que ſes taches qui vous arrêtent, vous pouvés reparer toute ſa pureté & toute ſon innocence, & faire à même tems ceſſer vôtre courroux, & ſes ſuplices, c'eſt ce que je vous demande par tous les Bien-heureus qui vous invoquent avec trop d'inſtance pour ne pas obtenir pour cette ame les lumieres eternelles de vôtre ſciance. Ainſi ſoit-il.

DISCOVRS VII.

Que l'Ame ſoufrante a fait une ſeptiéme faute, perſiſtant trop long-tems dans le crime, & que l'immutabilité de Dieu la punit par la longue inflexibilité de ſes decrets.

DIEU eſt un être ſi vaſte, ſi univerſel, & ſi ingenieux, qu'il eſt à même tems la gloire des Iuſtes, & la peine des criminels ; c'eſt à dire qu'il couronne les uns, par les mêmes voies qu'il punit les autres ; la grandeur qui éleve les Saints, abat les coupables ; le bonheur qui glorifie les parfaits, punit les defectueus ; le pouvoir qui fortifie les Bien-heureus, affoiblit les infortunés ; la beauté qui embellit les plus devots, efface la gloire & l'éclat des pecheurs,

pecheurs ; la ſciance qui ne laiſſe rien à apprendre & à faire conoître à ceux qui le voyent, cache tout aux eſprits impurs dont elle s'éloigne; la liberalité qui paroit prodigue aux uns, ne donne rien aux autres ; la miſericorde qui eſt bonté, devient fureur ; la juſtice qui eſt douceur, paroit colere, dans ce juſte principe de ſaint Gregoire, que Dieu eſt à chacun, ce que chacun eſt à ſoi-même, fondé ſur ce que les Diſciples traitans d'ignorant, & de pelerin IESUS-CHRIST, ils étoient eus-mêmes & pelerins, & ignorans; deſorte que IESUS-CHRIST prit cette forme pour les punir, paroiſſant exterieurement, ce que les autres étoient interieurement, pour vanger leur peu de foi, & leur ignorance ; auſſi il ceſſa d'être pelerin quand les autres ne le furent plus; & il ſe fit conoître dez l'inſtant de leur paſſion pour ſon adorable Perſone. Il eſt de même de toutes les grandeurs de Dieu : ſi vous êtes digne de la gloire, elles paroiſſent à l'envi

Deus is eſt cuique; qui unuſquiſque ſibi eſt. *D. Greg. hõ. 23. in Evang.*

l'envi pour vous élever ; si vos crimes vous condamnent à la peine, elles vous precipitent avec empressement dans les suplices. Dieu est un miroir où les Iustes, & les criminels sont naïvement representés: sa sainteté par exemple represente par raport la justice, & par opposition le crime ; sa beauté dans le même sens, montre l'éclat d'une belle ame, & la difformité d'une autre ; c'est à dire que comme Dieu conoit le mal dans le bien, & la foiblesse dans la force, aussi par la même opposition, & par le même raport, Dieu represente tout ce que l'homme innocent, & tout ce que l'homme criminel sont en eus-même ; cependant par la même infinité qu'il represente tout : il punit, & il couronne à même tems les criminels, & les innocens. Vous le verrés positivement dans ce septiéme discours de l'immutabilité qui vange l'ame soufrante, dans le même tems qu'elle satisfait l'ame Bien-heureuse ; de sorte que comme celle-ci trouve

Tanquam speculum, fœdo, ac deformi reperior ; quamobrem aut deformitatē mutate, aut speculum perpetuo vobis ero, *Isid. Pelusiot. li.* 1. *epist.* 182.

l'excez de ſa joye dans ce divin Attribut, l'autre y rencontre l'excez de ſa peine ; la gloire de la premiere eſt grande dans ſon objet, dans ſon lieu, & dans ſa durée, mais ſi je ne me trompe, l'immutabilité de Dieu releve ſes excez, affermiſſant la vûë de l'objet, fixant le ſejour du lieu, & meſurant l'Eternité, ne pouvant pas perdre ſa gloire, en conſequence de ce que Dieu ne peut pas changer ; ce même attribut augmente les rigueurs de la peine de la ſeconde, empêchant Dieu de relâcher d'un moment de la durée qu'il a determiné de la faire ſoufrir, voulant punir ſon état trop fixe dans le peché.

Dieu veut dans l'homme, ce qu'il ne peut pas vouloir pour ſoi ; je ſçay qu'il ſouhaitte en nous quelque choſe de ce qu'il poſſede avec joye, voulant que nous ſoyons les images de ſes perfections ; mais enfin il veut en nous, ce qu'il ne peut pas vouloir pour ſoi ; il paſſione le changement de l'homme criminel, n'en pouvant

vouloir aucun pour sa Majesté, Dieu pretend que ce qui le détruiroit, reforme l'impie ; c'est le desir qu'il ressentit pour Saül ; c'est ce qu'il voulut de S. Paul ; c'est ce qu'il exigea des Apôtres ; ce qu'il demanda à Madeleine, & ce qu'il souhaittoit de l'Ame soufrante, jusqu'à presser son changement & sa conversion de tout ce qu'elle étoit, en tout ce qu'elle n'étoit pas, sans que cette Ame ait écouté les demandes, & les poursuites de Dieu, durant trop long-tems, & trop opiniatrement dans les crimes, sans relâcher ni de leur enormité, ni de leur nombre, par une habitude éfroyable qu'elle en avoit volontairement contractée ; Dieu inflexible par un éfet adorable de sa justice punit cette obstination par l'aplication de son immutabilité, lui faisant ressentir la longue inflexibilité de ses decrets. Saint Thomas dit qu'il y a trois divers changemens, l'un qui se fait dans la nature, l'autre qui est au dessus de ses voies ordinaires, & le troiziéme

D Thom. *q.* 13. *art.* 2.

qui ſe pratique dans le neant par la deſtruction du ſuiet ; le premier eſt naturel, mais un agent ſpirituel le fait, lorſqu'il s'agit de la morale, & c'eſt la grace ; le deuziéme eſt miraculeus, & il eſt l'ouvrage de la force, & du pouvoir de Dieu ; le troiziéme eſt profond, & il eſt uniquement du droit du Createur de l'Vnivers ; le premier regarde la volonté pour la changer ; le ſecond voit les ames, & les corps, ou pour les reſſuſciter, ou pour les guerir ; le dernier conſidere generalement tous les êtres, pour les détruire ſi bon lui ſemble, ſans aprehender leur calomnie, ou leur cenſure. Nôtre Dieu ne ſçauroit changer d'aucune de ces manieres, étant infiniment ſimple, ſa nature ne peut pas devenir quelque autre choſe, poſſedant tout eminamment ; il ne ſçauroit être le prodige de quelque miracle, aucun ſujet étranger ne pouvant pas agir ſur lui, ſe trouvant luimême un prodige infini ; il eſt enfin trop independant, trop neceſſaire,
&

& trop immobile pour pouvoir être détruit, & aneanti ! mais ce grand Dieu dont l'être ne peut pas changer d'aucune façon, a le pouvoir de changer les autres de toutes les manieres possibles ; il change les volontés par le doux empire de ses graces, il ressuscite & guerit les esprits par le son tout puissant de sa voix, & comme il est le Createur & le Principe de tous les êtres, il les peut aneantir tout comme il a été capable de les produire. C'est la tendre passion que Dieu avoit pour l'ame soufrante ; il l'a remplie de ses graces pour changer sa volõté trop obstinée, il a employé son pouvoir pour ressusciter son esprit, & son cœur endurci ; il a fait ses efforts pour détruire les excez & les desordres de sa vie, mais cette ame attachée a ses defauts (voyant qu'elle avoit un Dieu qui ne génant jamais ni la volonté, ni le cœur) ne la contraindroit pas,& qu'il ne la changeroit qu'avec sa cooperation, son consentement & son aveu ; elle re-

ſtoit ferme dans la coutume de ſes crimes ; la grace employoit ce qu'elle avoit de plus imperieux, & de plus doux, ſans qu'elle ſe laiſsât fléchir ; les miracles uzoient inutilement de leurs efforts extraordinaires, Dieu même l'ouvrier de ſon eſprit n'oublioit rien pour la deſtruction de ſes defauts ſans qu'elle ceſsât de les entretenir ; il eſt donc bien juſte que Dieu ſoit conſtant à la punir dans le Purgatoire, & qu'il faſſe conoître qu'il eſt Dieu, & qu'il ne change pas ſans que ſon courroux change de nature, qu'aucun prodige le diminuë, & que perſonne en aneantiſſe les rigueurs, faiſant reſſentir à cette infortunée l'inflexibilité de ſa vangeance dans toutes les circonſtances de ſes arrets. L'inflexibilité de cette ame procede de ce qu'elle a laiſsé jetter de profondes racines à ſes crimes dans le fond de ſa volonté, de ſorte qu'elle diſoit à Dieu comme Auguſtin : Trop endurci, & trop obſtiné, je m'élevois à vous mon Dieu,

Rapiebar ad te decore tuo, ſed diripiebar abs te pondere meo. *Aug. lib. confeſſ.*

Dieu, par la reflexion de vôtre grandeur, mais dez l'instant que je me croyois attaché à vôtre divine Majesté, je m'en trouvois furieusement éloignée par mon habitude; ainsi Dieu inflexible par le poids de son immutabilité qui vrai-semblablement paroit vouloir la soulager, ne cesse pas d'être en courroux jusqu'à l'execution de sa sentence.

Saint Augustin dit qu'il est bien difficile de detruire les crimes qui ont vieilli dans la volonté; prenés garde, dit cet auguste Pere, que dans les sacrifices l'on n'immole que des jeunes victimes; il est vray qu'Elie n'offrit qu'un bœuf, mais ce n'a été qu'une seule fois, pour nous aprendre que nous détruisons rarement les vieux pechés. L'ame a attendu presque le dernier moment de sa vie, & le tems de sa mort, pour faire un entier holocauste de ses defauts volontaires, par de tres sensibles regrets, aprez quoi Dieu immuable se rend inflexible, desorte que l'ame verse en vain des torrents

Aspice quod nusquã pecora senio confecta jugulãtur, in uno tamẽ loco esse Eliã, bovem legimus obtulisse; sed hoc semel tantũ. *D. August. super Genes.*

de larmes, elle implore inutilement la miſericorde, cet attribut voulant lui aprendre que Dieu change ſi peu,qu'il n'eſt aucune apparence de changement en lui, & qu'elle ſubira toutes ſes rigueurs conformement à l'Arrêt qui lui a été intimé, ſuivant la Loi que Dieu a établi que les ſuplices viennent par les mêmes voies que les crimes. Nous ſçavons que les Iuifs furent livrés aux Romains, pourque ceus-ci les fiſſent perir ; le Ciel ne manquoit ni de foudres, ni de carreaux pour les détruire ; la terre n'auroit pas balancé d'ouvrir ſes abîmes pour les détruire ; toutes les creatures ſe ſeroient armées pour les perdre ; cependant par un juſte retour il falloit que comme le crime des Iuifs procedoit de la cruauté avec laquelle ils livrérent IESUS au Preſidant de Rome pour le condamner à la mort, ainſi ils devoient être abandonnés à la tirannie des Romains.L'Ecriture nous aprend que pluſieurs Dames regretoient la mort d'Adonides, que le

le Profete Ezechiel étoit surpris lorsque levant les yeus du côté du Septentriõ,il voyoit des troupes d'Anges se lever pour détruire le peuple, les suplices & les châtimans paroissans à l'endroit où l'Idole avoit été adorée ; chacun est convaincu que David frapa Goliat au front, par ce mistere que le front qui étoit le siege de sa temerité & de son orgueil, fut aussi celui de sa playe;tout le monde est persuadé qu'Absalon fut suspendu par ses cheveus au chêne, sa tête ayant injustement prétandu au trône de son pere ; Par cette même loi Dieu ne diminue ni l'ardeur des flâmes, ni l'épaisseur des tenebres, ni l'exez des tourmens de l'ame soufrante, ne voulant pas relâcher ni de la severité des peines, ni de leur durée, pour garder inviolablement cette maxime que les peines répondent aux fautes, & qu'elles entrent par où celles-ci sont sorties.

Tous les changemens, disent les Theologiens, (qui l'aprennent de D.Thom. *loc. sup.*

ſaint Thomas) ont deux termes: celui du départ, & celui de l'abord; auſſi Dieu ne pas peut changer, ne pouvant pas ſortir de ſoi-même, & ſe porter à des ſujets étrangers; mais l'ame coupable le peut, & le doit; elle a deux termes: celui du départ, je veux dire elle-même, ſon crime, ſa paſſion, & ſon habitude; celui de l'abord, j'entens la grace, la vertu, la ſainteté, & Dieu-même; Cependant l'ame ſoufrante a refusé de partir d'elle-même, & de toute ſon injuſtice, ne ſe ſouciant pas d'arriver ſi-tôt à la perfection; ce refus exige que ſi Dieu a fixé deux termes pour la punir, il ne ſe tire pas de l'un, pour aller à l'autre, qu'elle n'ait expié ſon obſtination. Dieu, à parler comme le Profete, a deux voies, c'eſt à dire la miſericorde, & la juſtice, exprimée par la verité; Dieu paroit à l'ame ſoufrante par la juſtice, d'où cette infortunée voudroit qu'il ſortit, & qu'il vint à la miſericorde: mais comme l'ame n'a voulu qu'aprez bien de tems ſe qui-

ter elle-même pour aller à Dieu, Dieu ne se tire de la justice que conformement à ses arrets, & ne fait paroître que long-tems aprez ses bontés. Saint Thomas dit qu'il y a quatre sortes de vêtemens, l'un qui change celui qui le prend sans être lui-même changé, c'est la sagesse dans l'esprit d'un insensé; l'autre qui change, & qui est changé, c'est la viande, l'aliment, & la nourriture; le troiziéme est changé, & ne change pas, c'est une robe & un habit; le quatriéme enfin c'est celui qui ne change pas & qui n'est pas changé, c'est une bague mise au doigt; je veux dire par une belle application que le peché a été comme l'habit de l'ame, qui n'a changé & qui ne l'a changée que trop difficilement; il est vray que le peché l'a changée dez l'instant qu'elle la commis, la faisant passer de l'état innocent, à l'état criminel; mais elle ne change ensuite que trop tard, attendant ou le moment de sa mort, ou ses dernieres années, pour passer

paſſer de l'état criminel, à l'état innocent ; ainſi par un juſte retour les flâmes, les tenebres, les foudres, & les rigueurs qui la puniſſent, ſont comme des habits qui la couvrent, & des habits qui ne ſont changés, & qui ne la changent pas que l'arret de l'immutabilité de Dieu ne ſoit entierement executé. De vous dire ſes regrets, ſes ſoupirs, & ſes larmes à la vûë de l'inflexibilité de Dieu qui punit celle de ſes crimes, c'eſt ce que je n'oſerois entreprendre, ne pouvant dire autre choſe ſi ce n'eſt que je crois que dans cette occaſion elle eſt entierement deſolée, ne voyant rien dans la Majeſté de ſon Dieu qui ne l'effraye, le trouvant toûjours également froid, fier, inſenſible & inébranlable, pour ſon ſecours ; jugés de cette peine par celle d'un malheureux à qui ſon Iuge fait ſubir exactement toutes les circonſtances, & tous les chefs de ſon Arrêt, & croyés que c'eſt dans cette occaſion où cette infortunée a ſujet de lui demander le pardon de

ſes

ses fautes, par l'étanduë de ses misericordes, puisqu'elle est reduite dans la plus extrême misere ; desorte que tout ce dont elle est capable de s'aviser c'est de lui dire que comme il a changé paroissant en courroux aprez tant de bontés, qu'il ne lui seroit pas difficile de passer de cette fureur, à ses divines tendresses, sans se faire la moindre injure; quelquefois elle regarde le Ciel pour decouvrir s'il y aura quelque jour pour la cessation de ses peines ; souvant elle s'adresse immediatement à Dieu pour lui demander de la traiter suivant ses plus grandes misericordes, & d'abord elle voit son Dieu ferme & constant dans son courroux, qui la rebute, & qui la renvoye jusqu'au tems qu'il a resolu pour sa gloire ; est-il rien de plus affligeant & de plus rude.

Saint Thomas, qui l'a apris de saint Augustin, dit que l'on peut changer ou par le pouvoir qui est en autrui, ou par le pouvoir qui est en nous-mêmes ; dans le premier sens

D.Th.loc.cit. sup. Aug. lib. de natur. c.1.tom.6.

ſens tous les êtres peuvent être changés, n'en êtant aucun qui ne ſe trouve ſous l'autorité de ſon principe ; dans le ſecond tous les êtres libres peuvent changer. L'ame ſoufrante dont je traite, pouvoit changer de ſes deux façons, c'eſt à dire par le pouvoir de la grace de IESUS-CHRIST, & par le chois de ſa volonté, pouvant, aidée, & prevenuë qu'elle étoit de la grace, deteſter le crime ; cependant elle a été inflexible reſiſtant & à la grace, & à ſon libre arbitre éclairé, ne ceſſant d'être invincible qu'à la ſuite du tems & des années, où ſon interet l'a obligée de changer ; il n'eſt donc pas raiſonnable que Dieu change à ſa faveur, toute ſoufrante qu'elle eſt ? de ſorte que ni ſa miſericorde, ni les ſoupirs de cete infortunée, ne lui font pas moderer ſes arrets ; quelle peine pour l'ame detenuë dans le Purgatoire, de voir que Dieu la traite avec plus de rigueur que dans le tems de ſon obſtination dans le peché, toute endurcie

durcie qu'elle étoit Dieu ne faisoit pas cesser ses amoureuses poursuites, desorte qu'elle ne pouvoit pas échaper ses bontés, & ses graces ; & neanmoins aprez une constance criminelle qu'elle a expiée par sa douleur, & par ses regrets, il ne cesse pas de la punir, & il veut constamment lui faire subir sa Sentance, avec toutes ses conditions, & toutes ses circonstances ; quel deplaisir de trouver son Dieu autrefois si bon, si misericordieux & si tendre, toûjours plus sourd à ses prieres qu'un rocher, & plus insensible à ses soupirs que le diamant, & le marbre ? & que celui de l'amitié de qui il avoit reçû des protestations solemnelles, lui juré qu'il fera plutôt perir les Cieus, que de relâcher d'une seule circonstance des lois de son immutabilité pour la vanger, & pour la punir. Cette malheureuse est reduite à cette extremité de voir tous ses cris, toutes ses larmes, & tous ses soupirs trop vains & trop inutiles, trouvans un Iuge inebranlablement

lablement fixé à l'execution de ses decrets.

Les Theologiens disent que tous les êtres peuvent changer, en consequence de ce qu'ils sont tirés du neant ; dans ce sens les corps celestes ne peuvent pas changer de forme, la leur, satisfaisant tout le desir de leur matiere, peuvent pourtant changer de lieu ; le bois peut changer, étant capable de plusieurs accidens, & de plusieurs formes ; les Anges peuvent changer & de fin, & de lieu ; de fin, par le chois du bien, en concurrance du mal ; de lieu, leur vertu étant trop vaste pourqu'ils ne puissent pas occuper de nouvelles places : d'où j'infere que si le neant est le principe du changement des choses, que l'ame soufrante a été tres-coupable d'avoir si long-tems demeuré dans le crime, pouvant trouver dans son peché même le sujet de son changement. Le peché n'est rien, dit Tertullien, & nous sçavons qu'il ne merite pas d'autre nom que celui de mal commis,

Peccatum non nisi malum factum dici meretur. *Tertull. cont. Marc.*

mis, & le traiter d'autre maniere ce seroit ignorer son neant ; Il est du peché, ce que saint Paul dit de l'Idole, qui suivant ce grand Homme, n'est du tout rien, les êtres ne pouvans subsister que par la possession de quelque chose de ce que Dieu est ; ainsi le crime n'ayant quoique ce soit de Dieu, n'est du tout rien. C'est ce qui devoit presser l'ame soufrante de changer incessamment d'état, sçachant que les choses changent par leur neant; cette raison l'obligeoit de changer de forme, de fin, & de lieu ; De la premiere, prenant celle de l'homme nouveau ; de la seconde, quitant ses mauvais desseins ; & du troiziéme, abandonnant ceux de ses intrigues, & de ses commerces ; C'est ce qu'elle a refusé trop longtems, aussi nôtre Dieu immuable, le juste vangeur de cette obstination, ne veut pas que cette ame change si-tôt de forme, de fin, & de lieu ; il l'a laisse dans les flâmes vangeresses qui la brûlent ; il l'a fait durer

dans les peines ; il l'a fait croupir dans sa prison, ne voulant pas se donner si-tôt à elle pour la reformer, lui refusant sa gloire pour differer son établissement avec sa derniere fin, éloignant le tems de son logement dans le Ciel pour retarder le lieu de ses bonheurs ; Cette ame, dit Dieu, s'apuye peut-être sur sa foi, & sur sa creance, & que peut croire cette infortunée ? elle croit de voir bien-tôt les biens, & les perfections de son Dieu, mais ce Souverain en courroux lui dit : ce ne sera qu'aprez mon entiere vangeance de son habitude criminelle, par l'inflexibilité de mes decrets, la laissant dans les peines à proportion de son endurcissement au peché.

Ie trouve que l'ame a eu dans son immutabilité criminelle, ce que les Iustes ont dans la perseverance à la vertu ; cette qualité est en eus une constante attache à quelque objet raisonnable jusqu'à la fin ou de l'action, ou de la vie ; dans ce sens l'on

l'on dit de saint Paul qu'il a perseveré dans l'amour, la mort, ni la vie, ni l'Enfer, ni l'interet, ni les abîmes, ne l'en ayant jamais separé ; nous disons de Susanne qu'elle a perseveré dans la continence, puisque toutes les sollicitations, les menaces, & les dangers, ne l'ont jamais obligée à cesser d'être chaste. L'ame soufrante a eu une criminelle constance au peché, & une constance si forte, que les mouvemens de Dieu, les considerations de la gloire, ou de la peine, ne l'en ont que trop tard separée ; je sçay bien qu'elle n'a pas eu le dernier acte de l'obstination, par la certitude où je suis qu'elle a fini dans la grace : mais je sçai qu'elle a perseveré dans l'acte premier de cette qualité qui est l'execution d'une action commancée, comme les soldats sont censés perseverer à la guerre lorsqu'ils y durent jusqu'à la fin du combat, qui est son acte ; l'ame soufrante n'a jamais commancé d'intrigue sans en voir le bout, elle n'a pas entre-

pris de mauvais dessein sans le finir; ainsi notre Dieu veut qu'elle subisse ses decrets jusqu'au bout, & jusqu'à la derniere circonstance, faisant perseverer ses suplices pour punir cette immobilité criminelle, sans que Dieu relâche de ses sentimens; il est vrai que comme elle n'a pas perseveré jusqu'à la mort dans le peché, elle ne soufrira pas eternellement, mais elle endurera jusqu'à la derniere execution des Arrets de Dieu, qui fera perseverer sa vangeance jusqu'à l'expiation de sa faute. La perseverance a sa durée pour objet, c'est à dire qu'elle considere qu'elle a plusieurs années à courir; ainsi l'on doit dire que saint François de Paule a duré dans l'abstinance, son austerité ayant été de quatre-vints & onze ans; mais aussi c'est ce qui me fait avancer qu'en fait d'obstination, l'ame soufrante a été fixe dans le peché, differant toujours de se rendre; lorsqu'on l'a pressoit à l'âge de vint-deux ans de se convertir & de chan-

ger, elle répondoit avec plus de fierté qu'Auguſtin : Demain, demain ; je dis trop peu, elle répondoit d'ici à dix ans ; ce n'eſt pas aſſez, elle répondoit quelquefois à l'heure de la mort, comme le bon Larron, & non pas plutôt ; on la prêchoit en vain ſur la fragilité, & ſur l'incertitude de ſa vie ; on lui diſoit inutilement que mille accidents pouvoient la faire expirer d'une maniere imprevûë, & qu'enfin ſon delai étoit dangereux, toutes ces raiſons échoüoient par la durée qu'elle s'étoit preſcrite, & qu'elle conſideroit comme ſon objet ; auſſi Dieu immuable irrité contre cette infortunée, n'a pas d'autre objet que la durée de ſes arrets, & des peines qu'elle doit ſoufrir, ſe ſatisfaiſant dans cette conſideration ; deſorte que l'ame qui demande d'être delivrée, n'a pas d'autre réponſe de lui ſi ce n'eſt que c'eſt trop tôt, qu'elle n'a pas aſſez long-tems ſoufert, qu'elle a pluſieurs Siecles à paſſer, & il y en a d'autres à qui il

proteste qu'elles brûleront jusqu'au jour du Iugement; est il rien de plus affligeant & de plus rude ? je dois pourtant ajoûter, que la perseverance, comme vertu, modere la plus étrange de nos passions, par la moderation de la crainte que l'on pourroit avoir d'être lassé par la production de plusieurs actions absolument necessaires à la perfection ; cette vertu étoufant pour lors toutes ces terreurs, elle anime les cœurs, & les esprits, & les oblige d'avancer à la perfection, lorsqu'vn homme juste, par exemple a été persecuté pendant dix ans, & que tout brisé par les peines qu'il a endurées, il craint que la premiere attaque ne le renverse, & ne l'oblige à la vengeance; la perseverance venant à son secours le fortifie, repousse sa crainte, affermit son esprit & sa raison, l'excitant avec les mêmes paroles dont se servoit saint Paul écrivant aus Hebreux, faites reflexion mes freres, que vous n'avés pas encore resisté jusques au sang ; cet à dire que vous ne l'avés pas encore

versé comme l'adorable IESVS, par opposition l'obstination de l'ame souffrante, étoit la moderatrice de sa crainte, & s'asseurant dans toutes les frayeurs qui pouvoient faire cesser ses desordres, ne lui proposent que des douceurs & des plaisirs dans la cõtinuation de ses excez;de sorte que toute remise par son inflexibilité, elle se precipitoit sans apprehension & sans crainte, voulant éprouver tout ce dont les sens & les passions sont capables : Aussi Dieu immuable incapable de frayeur ne pouvant être inferieur à personne, ainsi que l'enseigne saint Thomas, ne se lasse pas de punir cette infortunée, perseverant dans l'execution de ses decrets, sibien qu'ayant prononcé qu'elle ne sera bien heureuse qu'apres avoir passé pendant un certain tems par le feu, il la tient constamment dans le feu, ayant juré que sa gloire est un Autel celeste, que personne ne touche que par la voye de l'innocence, il persevere d'en éloigner l'ame toute couverte de taches & d'ordures, lui

Deo non cõvenit timor, quia non habet superiorẽ. *D.Th.*2.2. *q.*19.*art.*11. *ad* 2.

lui faiſant attendre le tems determiné par ſa ſentence; cette ame dans ce même tems lui demande la place à laquelle il l'a deſtinée, & la lui demande avec des cris & des larmes qui ne ceſſent pas, elle expoſe tout ce qu'elle peut pour le flechir; mais comme elle ne s'eſt pas laſsée dans l'execution de ſes deſſeins, & qu'elle a executé ſes reſolutions juſqu'à leur derniere circonſtance; Dieu ne lui fait pas d'autre reponſe que celle-ci: purgez le reſte de vos taches, vous n'étes pas aſſez épurée pour ma gloire, vôtre juſtice eſt trop ſombre pour meriter l'éclat du Ciel; jettez vous ſans vous laſſer dans mes juſtes braſiers, pourqu'ils vous rafinent, trempez vous dans mes raiſonnables glaces afin qu'elles vous lavent, quel deplaiſir, & quelle peine de ſe voir traittée avec autant de rigueur que le plus obſtiné de tous les hommes; à chaque nouvel acte de l'obſtination de Pharaon, Dieu faiſoit reſſentir une nouvelle peine, ainſi que nous l'apprend l'Eſcriture, ne ſe laſ-

ſant pas de punir celui qui ne ſe laſſoit pas de l'offenſer ; l'ame ſoufrante a ce deplaiſir d'être punie de cette même façon ; Dieu ne voulant pas relacher de la punir autant que chaque acte de ſon obſtination precedente,le merite.

Enfin l'inflexibilité de cette ame paroit ſi l'on conſidere que le changement eſt une eſpece de mort, dans ce ſens ſaint Paul diſoit qu'il mouroit tous les jours, voulant faire conoître qu'il n'en étoit aucun où il ne changeât de bien en mieux, par une élevation qui ne ceſſoit pas ; j'ay étudié la raiſon pour laquelle le changement peut être appellé une eſpece de mort, & ſi je l'ay bien conçû, ce n'eſt qu'à cauſe que comme la mort eſt un paſſage de l'état animé à l'état inſenſible, auſſi il ne ſe fait jamais de changement que l'on ne paſſe d'une extremité à l'autre ; ſaint Auguſtin conſiderant longtems aprés la mort de Ceſar Auguſte le Mauzolée de cet Empereur, & ne pouvant aſſez s'étonner de

ſon changement, s'écrioit de toute ſa force, où ſe trouve le corps de Ceſar, où ſont ſes bras qui par leur valeur ont défait de ſi puiſſantes Armées, qu'eſt devenuë ſa tête dont l'eſprit conduiſoit l'Vnivers avec tant de prudence, où ſe rencontrent enfin ſa langue, ſes yeus, & ſes pieds, dont les mouvements étoient ſi genereux & ſi utiles; la mort a fait en lui un changement épouvantable: dans ce ſens le changement moral peut être censé une eſpece de mort, faiſant paſſer les perſonnes à un état different; c'eſt d'où je conclus que l'ame ſoufrante, n'a changé que trop tard, ayant toûjours differé ſa converſion; de ſorte que comme le nom de la mort eſt ce que les hommes craignent le plus, celui du changement étoit plus odieux que tous les autres à l'ame ſoufrante; ainſi Dieu differe par une juſte vengeance de la faire paſſer des flâmes impitoyables qui la brûlent, aux douces ardeurs qui embraſent les Seraphins, des ſombres tenebres qui la couvrent

couvrent aux éclatantes lumieres qui remplissent les Cherubins, de la profondeur de son cachot, à la sublimité des Trones, des desirs qui l'affligent à la possession bien-heureuse, de la servitude à la patrie, & de la misere aux couronnes, jusqu'à l'execution de l'arrêt qu'il à irrevocablement prononcé avec tant de rigueur, qu'il n'est rien que nous ne devions entreprendre pour cette infortunée, & pour flechir l'Attribut immuable qui la punit, c'est pour ce sujet que j'ay inseré la priere suivante.

PRIERE.

A l'Immutabilité de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

INflexible Immutabilité de mon Dieu, qui m'apprenés que la pensée de prier pour le repos des defunts est toute sainte & toute utile pour l'expiation de leurs crimes, ne vous

vous étonnés pas ſi je vous ſupplie pour l'âme que vous detenés avec tant de fermeté dans le Purgatoire, & ſi j'eſpere la moderation de ſes peines par les ſuffrages de l'Egliſe que je vous offre, c'eſt à dire la participation à toutes les ſaintes actions, & à toutes les grandes choſes que l'on y pratique ; je vous demande adorable Attribut ce ſoulagement, & par la voye de la priere, & par la voye de l'intention ; par la premiere ne pouvant pas douter que vôtre miſericorde eſt trop liberale pour me refuſer, & par la ſeconde étant convaincu que toutes les actions faites pour cette ame devenant comme ſiennes ; c'eſt à dire auſſi vtiles que ſi elle-même les faiſoit, elles achevent la ſatisfaction, & font du moins quelque choſe de ſemblable, ſi bien que lui donnant la communication des biens que pratiquent ceux qui vous craignent, j'eſpere la diminution de ſes peines, s'il ne m'eſt pas permis d'eſperer leur entier changement avant l'execution de vos arrets;

la charité, perfection infinie de mon Dieu, qui est comme la chaîne qui vnit tous les fideles de l'Eglise ne se termine pas aux vivans; mais elle passe jusqu'à ceux qui expirent dans cette vertu; dans ce principe que la charité qui est la vie de l'ame, comme l'ame est la vie du corps, ne finit jamais; & qu'ainsi l'ame soufrante vivant dans mon souvenir, où plutôt dans la memoire de toute l'Eglise; par cette union il n'est pas possible que vous ne lui fasiés ressentir quelque effet de douceur, & de tendresse capable de la soulager, & si l'on nous apprend que cette mal-heureuse est assistée aprés sa mort par le merite de sa vie; c'est à dire par l'ordre qu'elle a donné de sacrifier sur vos Autels, & de faire plusieurs actions pieuses, suivant la mesure de ses biens; tous ceux qui agissent pour elle ne le faisant que sous la qualité de substitus & d'instrumens; il me semble qu'il n'est aucune consolation dont cette infortunée ne doive joüir dans l'excés & dans la rigueur

de ſes peines : vous ne demandiés autresfois, divine Grandeur, qu'vn ſeul juſte pour pardonner aux plus impures villes du monde, pourriés-vous bien refuſer la diminution de vôtre courroux à tous les ſuffrages du Corps myſtique de l'adorable IESVS, auſquels l'ame ſoufrante, cõme Chrêtienne, & comme ſainte ; eſt trop vnie, pour n'y pas participer, & pour ne pas en reſſentir les effets ; vous ne pouvés pas être plus ſevere & plus rude dans ce fait, que dans celui de la predeſtination ; ſi bien que celle-cy étant aidée par les creatures qui vous prient, quant à ſon execution ; témoin Iſaac, qui interceda pour ſa femme Rebecca, que vous rendites feconde, voulant qu'elle conçût Iacob, vôtre fameux predeſtiné ; j'eſpere que ne pouvant pas rebuter les ſuffrages du corps ſpirituel de l'Egliſe, qui vous demande le ſoulagement & la diminution des peines de l'ame ſoufrante, vous aurés la bonté de l'acorder, & de lui donner la gloire que vous lui avés promiſe ; Ainſi ſoit-il.

DIS

DISCOVRS VIII.

Que l'Ame ſoufrante eſt coupable d'vn huitiéme peché, c'eſt d'avoir preferé les ſolicitations du Demon, aux plus iuſtes mouvemens de la ſainteté de Dieu, & que cet Attribut venge ce crime, metant l'Ame à la preſence des Demons.

SAint Auguſtin dit aprés le Profete, que ſi Dieu eſt Elû avec les Elûs, qu'il eſt Saint avec les Iuſtes; je ſçay que IESUS-CHRIST diſoit à ſes Apôtres, qu'il n'étoit pas leur élû; mais je n'ignore pas le ſens de ſaint Auguſtin, qui dit que Dieu eſt l'Elû de ſes Elûs, en conſequence de ce que ceux qu'il a déja choiſis, le choiſiſſent, avec cette difference, que le choix de Dieu eſt meſuré à l'Eternité

Quia ab eo, elegeris quē elegiſti. *Aug. ſuper. Pſalm.* 17.

l'Eternité, & le nôtre prend ſon origine du temps; l'Election de Dieu, eſt la cauſe effectiue de la nôtre, mettant en nous des ſecours, des mouvemens, & des lumieres qui nous, obligent de le choiſir avec preference, & nôtre choix n'a pas d'autre principe que la grace : enfin c'eſt que Dieu nous choiſit par vne ſi pure miſericorde, que c'eſt ſans conſiderer, & ſans prevoir quelque choſe en nous qui en ſoit le motif, & la cauſe; & ſi nous le choiſiſſons, aprés avoir été choiſis de luy, ce n'eſt qu'en ſuite de la reflexion, de ſes grandeurs, de ſon élevation & de ſon merite; ſi bien que dans ce ſens Dieu peut être nommé Elû avec les Elûs; & c'eſt ainſi que Dieu eſt Saint avec tous les Saints, par cette raiſon que ſes mouvemens, ſes aproches, & ſes graces ſanctifient; le Soleil brille avec les Aſtres étant la ſource de leur lumiere; les Rois regnent avec les Princes, ſe trouvant les cauſes de leur credit, de même Dieu eſt Saint avec tous les Iuſtes

ſous

ſous la qualité de principe de leur innocence : deſorte que nôtre ſantification, & nôtre juſtice, eſt ſa plus ardente volonté, deſirant que chacun, pour parler comme ſaint Paul, ſçache poſſeder ſon vaiſſeau, c'eſt à dire ſoi-même, avec honeur, & avec juſtice ; il veut qu'il y ait cette differance de ceus qui l'ignorent, & de nous, que comme ils ne ſuivent que les mouvemens de leurs paſſions, il ne nous appelle qu'à la ſainteté, & à l'innocence ; s'il ne deſiroit pas de nous voir Saints, la Sainteté n'auroit pas été le motif de tous ſes Ouvrages ; ſi vous me demandés par quel motif il nous predeſtine, je vous répondray avec ſaint Paul, que c'eſt afin que nous ſoyons Saints, & comme il ſçait que ſa poſſeſſion dans le Ciel fait la plus ſolide ſainteté, nous uniſſant inſeparablement à ſa divine Majeſté ; il nous predeſtine à cette poſſeſſion pour ſatisfaire le deſir qu'il a de nôtre juſtice ; ſi vous me demandés à quel deſſein il a envoyé ſon Fils

dans le monde, je trouve dans ſaint Paul que ç'a été pour nous faire Iuſtes, s'étant lui-même fait nôtre ſanctification, nôtre ſageſſe, & nôtre innocence; ſi vous me demandés enfin par quelle pensée le Pere & le Fils, ont envoyé le ſaint Eſprit, je dois vous dire que ç'a été, comme dit le grand Tertullien, pour donner le dernier trait, & la maturité, à la ſainteté de nos ames, qui fait tous les deſirs de ſa volonté, dans le tems que la Sanctification eſt ce que l'homme paſſione le moins. Que Dieu veuille le ſalut de l'homme, c'eſt le prodige de ſes bontés : mais que l'homme veuille ſa perte, c'eſt l'excez de tous ſes deſordres; que Dieu ait une volonté imperieuſe de nôtre juſtice, nous la commandant par ſes Lois, & nous y pouſſant par ſes graces, c'eſt le miracle de ſes tendreſſes: mais que nous nous ordonnions nous-mêmes nôtre perte, nous precipitans de plein gré, c'eſt un aveuglemẽt trop peu concevable; que Dieu ait dans le fait de nôtre perfection

Tunc per paracletum componitur in maturitatem. *Tertull. adver. Gnoſt.*

perfection une volonté si generale, qu'il la veuille toûjours, à toute occasion, & en tout tems, c'est un pur éfet de ses misericordes : mais que nous nous tourmentions incessamment pour ne pas cesser d'être criminels, c'est un malheur bien deplorable ; que Dieu ait enfin une volonté suffisante pour nôtre innocence, sa grace pouvant cet éfet : mais que nous trouvans capables de nous perdre, nous soyons les auteurs de nôtre ruine, c'est une chose trop funeste ; C'est cependant ce que nous voyons tous les jours, & l'on vient même jusqu'à cet excez de mépriser les plus justes mouvemens de la sainteté de Dieu, en concurrance des sollicitations du Demon, les suivant avec soumission, & avec plaisir, témoignant de l'empressement pour tout ce que ce Tentateur inspire. C'est le huitiéme peché que Dieu Saint a trouvé dans l'ame soufrance, l'en ayant convaincuë dans son Tribunal, par la verification du

mépris des secours qui pouvoient la sanctifier, & de la suite des mouvemens du Demon, en consequence dequoi il prononce que bien qu'elle en ait triomfé avant sa mort, & qu'elle se soit renduë digne de la gloire, ayant surmonté cet esprit malin, elle restera pourtant quelque tems à sa presence dans le Purgatoire, pour le châtiment des foiblesses avec lesquelles elle a consenti à leurs sollicitations, méprisant les inspirations de la grace. Dieu saint ne pouvoit pas plus justement prononcer contre cette ame, & selon ma pensée que j'expliqueray presentement, il ne pouvoit pas inventer de plus rude peine que celle de son affliction à la presence du Demon.

Saint Paul a dit une étrange parole nommant le Demon le Dieu de ce Siecle, il l'est par uzurpation des impies, & non pas par nature, notre foi nous aprenant qu'il n'y a qu'un Dieu, & que s'il n'est pas seul il n'est point ; le Demon dans ce

principe

principe de foi, est incapable de la Divinité : ainsi saint Paul l'apelle le Dieu de ce Siecle, dans ce sens que les crimes des hommes l'ont mis sur le trône, leur foiblesse l'ont fait Souverain, & leur idolatrie l'a fait leur Dieu ; Le Demon consideré en soi-même n'a pas de force, aussi lorsqu'il attaqua tout seul Jesus-Christ, jusqu'à trois fois dans le desert, il n'eut pas d'avantage sur lui, mais quand il l'insulta avec la Sinagogue il le fit mourir, les hommes relevant sa foiblesse, par leur secours ; ou bien disons que le Demon est le Dieu de ce monde, dans ce principe que comme c'est le propre de Dieu d'être la source, & la fin des êtres, le Demon est censé le Dieu de ce monde, en consequence de ce que le monde le considere & comme principe, & comme fin ; il est le Dieu du Siecle, d'autant mieux que les crimes le créent Prince, dans le sentiment de Iob, qui dit qu'il est le Roi de tous les Sujets de l'orgueil ; plût à Dieu

que dans ce deſordre vous fuſſiés du nombre des Heros qui foulent aus piés les ſerpens, & qui les briſent, vous abatriés le Souverain qui regne en nous. Cela eſt ſi conſtant que les crimes font le Demon le Prince du monde, que l'adorable Iesus, dans le ſentiment de ſaint Paul, ne l'a vaincu que par la deſtruction du peché; quelle revolution, & quel deſordre, que le Demon ſoit devenu le Prince du monde? les excez qui l'ont couronné ne meritent-t'ils pas les plus rudes carreaux de la Sainteté vangereſſe de Dieu. L'ame ſoufrante dont je traite, a été de ce nombre, les mépris qu'elle a fait de Dieu Saint, & les abandonnemens qu'elle a eu pour les ſollicitations du Demon, l'ont rendu ſon Prince; mais que peut trouver Dieu Saint d'aſſez rude, & d'aſſez ſevere, pour punir cette faute, s'il ne la châtie à la preſence de ce même Demon, pour augmenter les rigueurs épouvantables de ſes peines? ainſi que le Profete diſoit:

Expolians principatus & poteſtates, *ad Col.* 2.

Si eſt iniquitas in manibus meis &c. *Pſalm.* 7.

Si

Si Dieu remarque en moi de crime, il me logera auec raison parmi mes ennemis, quand j'aurois toutes les lumieres des Cherubins & toute l'éloquence des premieres bouches, & des premiers genies du monde : si je ne pouvois prononcer que des Oracles ; si j'avois toute la science de saint Augustin, tous les termes de saint Chrisostome, tout le feu de l'expression de saint Ierôme, toute la solidité de saint Thomas, & toute la subtilité de Scot, je ne ferois qu'vne description trop inferieure à la douleur de l'ame soufrante, à la vûë du Demon qui en est le spectateur ; si elle le considere, elle le trouve épouvantable, le voyant sous la qualité de criminel, & le titre de soufrant ; si elle examine le sujet de sa presence dans son cachot, elle en rougit, sçachant que ce n'est que pour punir les complaisances qu'elle a témoignées pour ses mouvemens, les preferant à ceux de la grace ; enfin sous quelque figure qu'elle le regarde, elle s'écrie qu'elle soufre des

douleurs extrêmes, & que dans cette rencontre Dieu affermit & confirme tout ſon courroux ſur elle, ſa peine durera juſqu'à ce qu'elle puiſſe dire comme IESUS-CHRIST, le prince du monde n'a plus rien ſur moi; étant punie devant lui, juſqu'à ce qu'elle aye expié ſa faute, & qu'elle ſoit l'image de la ſainteté du Fils de Dieu.

Quale in illo viro feretrum Deus da diabolo, extruxit, operarius ille victoriæ Dei. *Tertull. lib. de pat.*

Iob le miroir & l'exẽple de tous les ſoufrãs, qui loüoit le Ciel dans le tems de la perte de ſa famille, qui beniſſoit Dieu dans la deſtruction de ſes Palais, que l'injuſte conduite de ſa femme n'afligeoit pas, qui paroiſſoit inſenſible à la miſere qui l'accabloit ſur le fumier: Iob enfin en la perſonne de qui pour le dire avec Tertullien, Dieu avoit dreſsé le charriot de ſes triomfes, & la biere du Demon, n'ayant pas ceſsé d'être invincible, par les plus tragiques avantures de ſon infortune, fit cependant paroître des emportemens, quoi qu'innocens, dez que ſes ennemis ſe montrérent à lui, & qu'ils devinrent les

ſpecta

spectateurs, & les témoins oculaires de ses malheurs ; voyant que sa patience irritoit leur courroux, que ses soûpirs faisoient leur joye, & qu'enfin ils se satisfaisoient de sa perte, leur presence lui fut plus cruelle que celle de la mort, elle causa dans son esprit des orages, & des tempêtes plus violentes que celles qui renversérent ses Palais, cet aspet fit dans son cœur vne playe plus generale, & plus dangereuse, que celle qui couvroit tout son corps, le mettant dans vn état plus miserable que le fumier, sur lequel celui-cy se trouvoit reduit ; de sorte que pressé par le déplaisir & par la peine qu'il en ressentoit ; il ne pût s'empécher de leur reprocher qu'ils le persecutoient à la façon de Dieu, c'est à dire que comme il n'est rien de plus severe que la justice vengeresse de Dieu, lors qu'elle chatie les crimes, à proportion il n'étoit rien de plus cruel à Iob, que de voir ses ennemis auprés de lui, se rassasier pour vser de ses termes, par la joye qu'ils

avoient des maux, de tous les vlceres de ſa chair ; de ces ſenſibles regrets, inferés les deplaiſirs que donne à l'ame ſoufrante la preſence du Demon, qui a toûjours été ſon ennemy trop implacable, elle benit le Ciel qui la detient dans ſon cachot, elle adore les jugemens qui la condamnent aux flâmes, & qui le couvrent de tenebres, elle ne ſe plaint pas du mepris que Dieu fait des innocens deſirs qu'elle a de ſa poſſeſſion ; mais ſe trouvant à la preſence du Demon, elle ſoûpire, elle gemit d'vne maniere qui fait conoître la peine qu'elle ſouffre, en conſequence de ce que cet eſprit malin eſt la cauſe de tous ſes ſupplices ; la deſtruction, la ruine & la perte de l'ame, ayant toûjours été ſon premier deſſein, ſa premiere idée & ſon premier motif, n'ayant jamais ceſsé de la vouloir perdre ; de ſorte que ſi tous les Anges, & tous les hommes l'avoient prié de ne pas continuer ſes pourſuites ; il auroit été toûjours inflexible, & n'auroit pas

Dæmones ſemper habent voluntatem nocédi, nec ſi rogentur, nec ſi placentur deſinunt nocere velle.

pas cessé de lui nuire, ainsi que l'enseigne saint Augustin, le Demon a traitté de cette maniere l'ame soufrante dans le monde, la portant à la destruction de tout ce qu'elle avoit, & l'empéchant de faire cesser les mouvemens de ses passions; cette Infortunée ne peut pas douter que l'esprit malin n'a medité que sa ruine, que tous ses soins ont buté à la rendre sa victime, & son esclave; il y a cette difference de nous, & de l'ame soufrante, que nous sçavons les pensées generales du Demon; mais nous ignorons les particulieres, & l'ame sçait par le detail, & par le menu tout ce que le Demon a conçû contre elle; ainsi ses déplaisirs sont inconcevables lors qu'elle se trouve infortunée à sa presence; de sorte que Dieu a trouvé le secret pour la punir d'vne maniere extraordinaire, la tenant devant celui dont les solicitations sont les causes de ses peines, comme elles l'étoient autrefois de ses foiblesses, & de ses cheutes; saint Thomas expliquant saint

D.Th. ep. ad Ephes. c.6.

ſaint Paul, qui diſoit aux Fideles d'Epheſe, nous ne faiſons pas la guerre contre la chair, & le ſang ; mais contre les Princes, & les Puiſſances; ce grand homme dit, que bien qu'il ſoit tombé des intelligences, de tous les ordres ; il ne leur eſt pourtant reſté que le nom de Principauté, & de Puiſſance, en conſequence de ce que les noms de Seraphins, de Cherubins, & de Trônes, expriment l'vnion, & l'attachement d'eux-mêmes à Dieu ; les vns par leur éclat, les autres par leur amour, & les troiziémes, comme le Siege de ſa Majeſté; ſi bien que comme les Demons ſon infiniment éloignés de Dieu, ils ne ſçauroient avoir retenu, ces trois noms, quoi qu'ils fuſſent peut-être, de ces trois Ordres; les noms des Vertus, des Dominations, des Archanges, diſent vn ordre qui regarde le ſervice Divin, & les Demons en ſont incapables; il en reſte deux, celui de Principauté, & de Puiſſance, que les bons & les mauvais poſſedent ; le Demon les a eu

tous deux pour l'ame soufrante, celle-cy se soumettant à sa souveraineté, & à son empire : il est donc juste que Dieu saint pour venger le mépris que cette ame a fait de ses mouvemens, fasse que le Demon soit comme vne Puissance, & comme vn Prince, qui assiste à l'execution des arrets de la sainteté de Dieu. Tertullien dans le livre qu'il a fait de la Penitence, dit que le Demon n'est jamais plus cruel contre l'homme, que lors qu'il trouve l'homme delivré de ses assauts : quelle horrible figure doit prendre le Demon pour affliger celle qui a triomfé de lui à l'instant de sa mort ; quelle cruauté peut-il inventer, qu'il n'en vse pour la troubler du moins par sa presence, ne pouvant pas agir sur elle, s'il est vray, suivant le même Docteur, que le Demon gemit, qu'il regrette, ou plu-tôt qu'il est dans la rage de ce que le pecheur devenu innocent doit être son juge, & celui de ses compagnons devant entendre de sa bouche leur condamnation

Tunc maximè sævit cũ hominẽ planè sẽtit liberatum, dolet quòd ipsum & Angelos eius Christi servus ille peccator judicaturus est. *Tertull. lib. de pœn.*

nation eternelle ; il eſt conſtant que chaque Demon qui ſe trouve dans le Purgatoire, ſe couvre de toutes les apparences épouvantables, capables de faire ſoûpirer, & d'augmenter les ſupplices de celle dont ils ne peuvent attendre que des arrets fulminans, & tragiques.

L'ame qui conſidere le Demon comme le Dieu du Siecle, le regarde auſſi comme Pere ; ſe ſoumetant à lui comme ſa fille ; mépriſant la grace du ſaint Eſprit ; qui fait tous ſes efforts pour la rendre celle de Dieu. L'ame criminelle eſt la fille de l'eſprit malin, en ce qu'elle écoute les mouvemens qui ſont les funeſtes ſemences de cette generation ; de ſorte que comme la parole du Demon fut la ſemence dont Eve conçût tous les criminels, ſes ſollicitations ſont celles qui font le pecheur ſon enfant ; D'où j'infere contre l'ame detenuë dans le Purgatoire qu'elle a fait une ſeconde injure à Dieu Saint, devenant la fille du Demon par le crime, lorſqu'elle pouvoit être

être la fille de Dieu par la grace. Saint Thomas dit que l'on peut attribuer la paternité aus Anges, non pas par la communication de leurs substances, mais par le don de leurs perfections ; ainsi l'Ange superieur peut être appellé le pere de l'inferieur, par la communication de ses lumieres, par la production d'un éclat superieur au sien ; de quoi saint Paul ne doutoit pas quand il disoit que la paternité de Dieu donne le nom à toutes celles du Ciel, & de la terre ; de même par opposition l'ame soufrante a été la fille du Demon par la reception de ses mouvemens, de ses sollicitations, & de ses maximes, qui ont été les sources de ses fautes ; ou bien si suivant ce même Docteur Angelique, le Maître est censé le pere du disciple, cette ame en a été la fille, ayant toûjours étudié sous lui, l'ayant consulté comme son oracle, & suivi comme sa régle ; C'est ce qui a irrité Dieu Saint, qui est l'unique Pere de toutes les creatures ; des

D.Th. 1.*p.* *q.*45.*art.*5.

Ex quo omnis paternitas in cœlo & in terra nominatur. *ep. ad Eph.* 3.

des unes par le raport de veſtige qu'elles ont : ainſi Iob l'appelle le Pere des pluies ; des autres par le raport d'image qu'elles poſſedent ; ainſi il eſt le Pere des Anges, & des hommes ; des uns par la grace qui fait des enfans par adoption, & des autres par la gloire qui les fait Saints & predeſtinés. Nôtre Dieu s'irrite juſtement contre l'ame qui l'a voulu priver de ſa paternité, la donnant autant qu'elle a pû au Demon ; ſi bien que pour punir ce crime il l'a fait ſoufrir à la preſence de celui qu'elle a conſideré comme pere, & c'eſt une des plus rudes peines dont elle peut être affligée, parce que la preſence du Demon, dit conſequemment l'éloignement de Dieu, Dieu, & le Demon étant trop opposés pour ſe rencontrer : L'Eloignement de Dieu eſt vne ſi cruelle peine, qu'vn grand Prince le ſupplioit de ne pas s'éloigner de lui, quelque courroux dont il fût armé contre lui ; mon Dieu, diſoit ce grand Roy, quand vous auriés vne fureur implacable

placable contre moi, je vous suplie de ne pas vous en retirer, divine crainte, s'écrie saint Augustin, par laquelle il apprehendoit la retraite & l'absance de son Dieu, que craignés-vous, dit ce Docteur, parlant à ce Prince, que Dieu ne se retire de vous? helas! s'il se retire en courroux, il ne se vangera pas, & si vous tombés dans sa fureur, il punira vos fautes, choisissés donc plutôt sa retraite que son approche, pardonnés-moi mes freres, le Prince est juste dans ses desirs, l'éloignement de Dieu, étant le plus severe courroux de Dieu, & quelque irrité qu'il paroisse, s'il est present c'est peu de chose. Si le Profete Ieremie deploroit autrefois la ville de Ierusalem, ce n'étoit pas en vûë de sa ruine, de sa destruction, & de sa perte, mais en consequence de ce qu'elle paroissoit toute seule, c'est à dire privée de son Dieu: desorte que sans cette privation elle ne causeroit pas nos regrets; Iugés des deplaisirs que cause la presence du

Novit enim quid desiderat; ira ejus non est nisi aversio ejus, unde dicit, Domine ne declines in ira à servo tuo. *August. Psalm.* 26.

Demon à l'ame soufrante, éloignant son souverain Bien, & toute la possession de ses grandeurs, ce qui oblige cette malheureuse de dire à Dieu que s'il prend la peine de jeter les yeus sur ses maux, & de considerer sa douleur, que du moins il fasse retirer son ennemi, qui en est l'auteur. Saint Thomas dit une pensée qui fera concevoir la rigueur de la presence du Demon, cet Ange est de ce sentiment que le suplice de l'Enfer est avec le Demon par tout où il se trouve, sa peine le suivant inseparablement ; si bien que dire la presence du Démon, & dire toute la peine de l'Enfer, c'est toujours une même chose ; la raison de ceci est que comme la gloire des Anges ne diminuë pas quelque endroit où l'obeissance & le ministere les appellent, considerant que le Ciel est à eux, & jouissant positivement de tous les biens de la Gloire ; par le même principe les Demons traînent avec eux les peines de l'Enfer ; ils portent

Portant secum ignem gehennæ quocunque vadant. *D. Th. 1.p.q.64. art.4.ad 3.*

tent par tout où ils vont, le feu de la gêne ; d'où je conclus que l'ame detenuë dans le Purgatoire se trouve infiniment affligée de la presence de cet esprit qui porte jusqu'à ses yeus, ce que l'Enfer a de plus odieus & de plus horrible ; je ne sçay que devient cette ame, s'il m'est permis de parler ainsi, lorsqu'elle a pour objet les plus rigoureuses peines de ses abîmes. C'est dans cette rencontre qu'elle demande si quelqu'un ne lui meritera jamais que son Dieu la protege, & qu'il la couvre, jusqu'à ce que son courroux soit adouci, mais le tems de cette douceur n'est pas arrivé, la Sainteté de Dieu n'étant pas suffisamment vangée. Saint Thomas dit que les Demons habitent deux lieus : l'un pour le châtiment de leur crime, c'est l'Enfer : & l'autre pour l'exercice des Iustes, c'est l'air ; & cet air, dit saint Augustin, est leur prison jusqu'au jour du Iugement ; la raison pour laquelle le sejour des Demons est dans l'air, pourque les

D.Th.loc.sup. cit. Aug.li.3. sup. Genes.ad litt.c.4.10 à medio.tom.3.

Iustes soient exercés, est que les Anges considerés en eux-mêmes, sont comme entre Dieu & les hommes, & la Providence procure le bien des inferieurs par les Superieurs, en deux façons, l'vne lorsque l'homme est excité au bien, & éloigné du mal ; ce qui se fait par les bons Anges, l'autre lorsque l'homme est attaqué, insulté, & combattu par son contraire, & cela se fait par les Demons qui le tentent ; ainsi les Demons habitent deux lieux, l'un pour la punition de leurs crimes, & l'autre pour l'exercice des Iustes. Les hommes qui par leur foiblesse se sont laisse vaincre par le Demon, dont les insultes pouvoient servir à l'augmentation de leur merite, sont condamnés à soufrir du moins à sa presence ; ainsi je me persuade que l'ame se trouvant dans cette infortune dans le Purgatoire, parle à peu prés en ses termes à son Dieu : souvenés-vous Seigneur de mes soupirs, de mes regrets, & de mes larmes ; souvenés-vous des inquietudes,

des, des ennuis, & des peines que je soufre, par la presence de cet ennemi, voyés comme j'en rougis; mais helas! Seigneur, que vôtre souvenir, & que vos regards vous obligent de l'éloigner de moi; j'avoüe que si vous le faites, le Demon se plaindra, vous disant que vous le tourmentés avant le tems, ne s'étant proposé d'autre cessation que le jour de vos jugemens; mais je sçay que vous satisferés par mon soulagement; tous les Anges, & tous les Saints, qui m'atendent dans l'Empirée: C'est à peu prés ce que dit cette infortunée dans l'excez de ses déplaisirs; mais c'est ce que Dieu Saint n'écoute pas, ayant determiné de la laisser plus long-temps dans la peine: Dieu dit que cette ame a été comme ceux dont parle Iob; si je riois avec eux, ils ne croyoient pas à moi, quelque complaisance, quelque amitié, quelque tendresse que Dieu Saint aye témoigné à cette ame, elle n'a pas crû à ses faveurs, ajoûtant foi à celles du Demon, tou-

Si quando ridebam, ad eos, non crecredebāt mihi. *Iob.* 29.

tes fausses & toutes trompeuses qu'elles fussent : Il est donc juste que Dieu continuë de la punir par la presence du Demon qui lui est si facheuse, & si funeste, l'ame soufrante a commis cet excés, de considerer le Demon, comme le chef de ses entreprises, n'étant pas satisfaite des fautes precedentes, quoique cette qualité ne soit dûë proprement qu'à Dieu seul ; je crois que la qualité de Chef est tres-eminente. L'Ecriture mettant Dieu même à la tête des Armées, & si le Pere Eternel a voulu releuer la mission de son Fils, il ne l'a donné que sous la qualité de Chef de toutes les Eglises, d'où il paroît que l'on ne peut lui vouloir ravir cet avantage sans l'irriter, ce qui prouve que l'ame ayant refusé de le reconoître sous cette qualité : Dieu Saint à raison de faire paroître le Demon à la tête des flâmes, pour punir son injure : Saint Thomas dit que le Chef a l'Ordre, la Perfection, & la Vertu, c'est ce que Dieu possede, & ce que le Demon ne sçauroit

D.Thom 3.p. q.48. art.1.

sçauroit avoir ; cependant l'ame soufrante a consideré le Demon, comme le possesseur de ces trois avantages, elle lui a donné l'Ordre, le reconnoissant pour Superieur, par la preference de ses solicitations, en concurrence de celles de Dieu, elle lui a attribué la perfection, tout defectueux qu'il est, elle s'est enfin arrêtée à ses mouvèmens ; si bien que le Demon a été souvent le directeur de son esprit, & de sa vie, c'est ce qui oblige Dieu de le faire soufrir à la presence du Demon, qui est son plus cruel ennemi : dans cet état l'ame soufrante est comme Daniel, qui regardoit jusqu'à ce que les Trônes fussent posés, & celle-ci jette les yeus vers le Ciel, pour sçavoir si Dieu fait éleuer le Trône qu'il lui a destiné dans la gloire, & ses regards se trouvent punis par la fureur de ceux du Seigneur qui la rebute jusqu'à l'entiere satisfaction de son courroux : Tout ce dont l'ame se peut aviser dans cette occasion, c'est de supplier la sainteté de Dieu, avec au-

tant d'empreſſement que le Profete, pourque ſa preſence diſſipe celce de ſon ennemi qu'il prenne la fuite, & qu'il évanoüiſſe comme la fumée, & qu'il periſſe devant ſa grandeur, comme la cire devant le feu, cependant comme elle n'eſt pas en état de flechir l'Attribut divin qui la punit; il faut vnir nos inſtances aux ſiennes, c'eſt pour ce ſujet que j'ay inſeré l'Oraiſon ſuivante.

PRIERE

A la Sainteté de Dieu, pour le repos de l'Ame ſoufrante.

ADorable Sainteté de mon Dieu, qui me faites conoître qu'une certaine eſpece de Demon, ne peut être chaſsée que par l'Oraiſon, & le jûne, agrées que je vous prie, par le jeune, & par tout ce que l'auſterité a de plus rude, pour obtenir le renvoy de l'eſprit malin, dont la preſence afflige l'ame du Purgatoire, les Chrêtiens deſſeichés par le jeune

jeune, ravissent vos Divines misericordes ; mais je ne suis pas assez audacieux pour paroître avec cet esprit aux pieds de vôtre Trône, je ne vous approche (Divine perfection) qu'avec frayeur, me croyant trop heureux, si par vne grace que je ne puis pas pretendre de moy-même, vous soulagés l'infortunée pour qui je vous prie, en consideration de toutes les personnes penitentes de l'Eglise, qui vous demandent la même faveur : Elie fut porté dans le Paradis, aprés son jeune; le jeune merita à Daniel la revelation des plus profonds secrets : IESUS-CHRIST a dit souvent, bienheureux sont ceux qui ont faim, & soif de la justice ; & le Demon qui est à la presence de cette mal-heureuse, n'a pas de pire ennemy que le jûne, donnés, je vous prie quelque preuve de vôtre bonté à l'ame du Purgatoire, dont les Penitens de l'Eglise vous demandent le soulagement ; regardés toutes leurs austerités, comme autant de sacrifices, ca-

pables de vous apaiſer, de vous adoucir, & de vous obliger à lui donner les couronnes eternelles que vous lui avés promiſes. Ainſi ſoit-il.

DISCOVRS IX.

Que l'Ame ſoufrante a été convaincuë d'un neuviéme crime, c'eſt de la negligence de ſon ſalut, dont elle étoit preſsée par la Providance divine qui vouloit la conduire doucement à ſa fin, & que cette même Providance la punit par le refus des ſoins, & des empreſſemens qu'elle demande pour ſa gloire.

SAint Paul dit que Dieu a une paſſion generale du ſalut de tous les hommes; il le veut d'une volonté

té que saint Thomas appelle de complaisance, & d'une volonté qu'il nomme de signe ; de celle-ci par la proposition generale des preceptes, des conseils, & des remedes, dont l'execution est la preuve infaillible du salut ; de celle-là en quatre manieres, la premiere le fait censer vouloir le salut des hommes, dans ce principe que c'est lui qui fait que les hommes veulent, & font leur salut, de même que l'on dit que l'Esprit du Seigneur prie, & demande pour nous, parce qu'il est l'auteur de nos prieres ; la deuziéme est par la distribution, c'est à dire que Dieu veut sauver tous ceux qui seront sauvés, personne n'étant sauvé que par sa volonté ; la troiziéme s'entend pour tous les genres, c'est à dire que Dieu veut sauver des hommes de toute condition, de tout sexe, & de tout âge ; la quattiéme s'explique par la volonté antecedente, par laquelle Dieu étant infiniment bon, veut le bien de tous ses ouvrages, à la differance

Deus, vult omnis homines salvos fieri. 1. *ad Tim.* c. 2.

differance des hommes qui paroissent aidens à leur perte. C'est la neuviéme faute de l'ame soufrante, dont elle est debitrice à la Providence de Dieu, dont elle a negligé les bontés, les empressemens, & les soins : aussi par un juste retour cet attribut differe de la couronner; Il est, dit saint Augustin, comme un Iuge qui veut generalement la vie de tous les hommes, mais qui veut aussi la peine de tous les coupables, voulant par l'une satisfaire sa bonté, & pretendant de s'aquiter par l'autre de ce qu'il doit à sa Iustice; cet attribut veut donner la gloire à l'ame detenuë dans le Purgatoire, mais comme elle se trouve redevable de la faute qu'elle a commise, par la negligence de son salut, la Providence veut aussi le retardement de son bonheur, ne pouvant pas eviter de rendre justice; cette ame a trop negligé son salut, puisqu'elle a passé dans les crimes, le tems où les autres embrassoient la vertu; il a été d'elle

Aug. lib. de corr. & grat. c. 15.

durant

durant quelques années de sa vie ; ce que l'Ecriture dit des enfans de Rachel, qui se perdoient lorsque les Innocens leurs cousins mouroient pour la gloire de Dieu ; les jours destinés à la penitence étoient ceux de ses dissolutions, & de ses excez ; & voyant tous les jours de nouvelles conversions, elle negligeoit malheureusement la sienne, bien qu'elle eut les mêmes moyens, les mêmes lumieres, & les mêmes secours ; c'est une faute dont l'ame a été heureuse d'avoir des regrets suffisans dans ce monde ; mais il faut aussi qu'elle l'expie par la peine, & que la Providence divine differe ses couronnes à l'ame qui a negligé de les meriter ; & je ne trouve pas de plus rude peine que celle-ci, soit que je considere combien il est facheus d'être éloigné du Ciel, soit que je considere la maniere dont elle est rebutée par la Providence divine. Dieu est si exact en matiere de salut, qu'il veut ordinairement que notre penitence suive l'instant

l'instant de nôtre crime ; Abel, & Caïn, dit saint Ambroise, offrirent à Dieu un sacrifice d'expiation;Dieu recût celui d'Abel, & le vit avec complaisance : & rebuta Caïn, & ses offrandes ; quel crime dit ce grand Docteur, avoit pû commettre celui-ci ? Helas ! sa faute paroit par les paroles de l'Ecriture, qui dit que quelques jours aprez Caïn offrit ses presens au Seigneur, faisant deus fautes : l'une du retardement de son sacrifice, & l'autre de l'envie contre son frere. L'ame soufrante bien loin d'imiter l'innocent Abel, & d'être aussi promte, & aussi fidele que lui à immoler ses sens, ses passions, & sa raison à Dieu, a imité le retardement de l'autre, differant de s'offrir en holocauste à sa divine Majesté, & bien loin d'être comme le juste qui se releve aussi-tôt qu'il est tombé, comme Madeleine qui voulut que l'instant de sa conoissance fût celui de sa conversion ; ou enfin comme le bon Larron qui profita subtilement de l'occasion : elle

Duplex culpa, una quod post dies obtulit non statim, *Amb. sup. Gen. c. 4.*

elle a usé de remise ; de sorte qu'aprez ses retardemens la Providence divine se trouve comme forcée de retarder le tems du bonheur de celle qui n'a voulu se sauver qu'à l'extremité de ses jours. Saint Augustin s'étonnoit comme quoi les Princes de l'Orient qui venoient de si loin, arriverent en si peu de tems à la Créche de l'Enfant IESUS, mais l'ame soufrante est surprise de ce qu'étant si proche de la gloire, elle n'y est pas encore arrivée, & que la Providence lui en refuse l'entrée, retardant ainsi son bonheur. Ce châtiment est si rude, qu'elle est plus desolée que Moyse éloigné de la Terre promise ; elle s'ennuye du moins autant que Iob de passer une vie si infortunée que tous les momens en augmantent les deplaisirs, la Providence divine qui est comme la distributrice des dons de Dieu, l'empêchant de se communiquer sitôt à cette malheureuse qui a negligé sa possession.

Si de finibus terræ, quomodo tam brevi spatio venire potuerũt. *Aug. ser. de temp.*

Saint

D.Thom. 1. p.q.22. art.1. Saint Thomas enſeigne que la Providence eſt la conductrice des choſes à leur fin,& des parties à leur Tout, ainſi comme Dieu pourvoit à tous les êtres, parce qu'il eſt leur Principe, & parce qu'il conoît leur fin generale, & particuliere, c'eſt lui qui prend le ſoin de les y faire arriuer heureuſement, dans ce ſens il a deſtiné l'ame dont je parle, à la gloire, comme à ſa fin, voulant efficacement ſon bon-heur, ſi bien que Dieu même eſt ſa fin, & l'Egliſe qui triomfe, eſt comme vn Tout, dont elle eſt vne partie; mais afin que ſa Prouidence puniſſe ſa faute, cet Attribut éloigne cette ame de ſa fin, quoi qu'elle ſoit dans le terme, & la ſepare de ſon Tout, bien qu'elle ſoit une partie de la Ieruſalem Celeſte, ne la faiſant arriver à ſa gloire, que par des voyes tres-facheuſes, & tres-longues, puniſſant ainſi la peſanteur qu'elle a eu pour l'execution de ſon ſalut. Ie remarque dans l'Ecriture, Ioſ. c. 25. que le peuple d'Iſraël ne merita le don de l'Arche, que par l'empreſ-

ſement

sement, & par la course; si l'ame detenuë dans le Purgatoire, s'étoit pressée de faire son salut, si elle avoit couru (pour parler comme le Profete) la voye des commandemens du Seigneur, elle seroit déja bienheureuse, mais sa negligence est la source du retardement de sa gloire. La Providence Divine agit de cette maniere; en consequence de ce qu'elle veut punir l'ingratitude de l'ame envers les empressemens de IESUS-CHRIST pour ses interests: l'adorable IESUS n'a jamais cedé le pas à personne, en fait d'employ pour nôtre salut; l'Evangeliste a exprimé, que le sang sortit plutôt que l'eau sur la Croix, pourque le sang qui étoit le prix du salut, ne fut accusé de negligence: l'Ange arrêta, autrefois le sacrifice d'Abraham, bien que son fils fut déja disposé à la mort, à cause que IESUS-CHRIST voulut qu'Isaac lui cedat le premier pas du Sacrifice, les playes que le Fils de Dieu reçût des bourreaus, ne furent que les secondes, son amour ayant fait

Non aquâ prius ne sanguini, pigritiæ notã impingeret.

Isaac non passus est, qui primas passionis partes verbo cesserit. *Clem. Alex. 1. Pædag.*

Quæcumque extrinſecus vulnera ſecunda erant non prima D. Bernard. c. 3. de vit.

les premieres par l'ouverture de ſes veines; rappellés ſi vous voulés tout l'Vnivers conſervé dans l'Arche, L'oth delivré des flâmes de Sodome, le peuple Hebreu captif, devenu libre, les trois Heros de Babilone tirés de la fournaiſe, & tout ce qui a été ſauvé depuis la creation du monde, juſqu'à preſent; & ſçachés qu'il n'en eſt aucun qui ne doive ſon ſalut aux empreſſemens de l'adorable IESUS, que la Providence Divine veut que nous reconoiſſions par vn retour extraordinaire, c'eſt à dire par vne promptitude plus vîte que celle des eaux à leur ſource, des effets à leur cauſe, & de tous les êtres à leur centre, de ſorte que l'ame ſoufrante n'ayant pas reconu ſes ſoins, il eſt juſte que pour reparer l'injure faite au Fils de Dieu, la Providence differe la gloire de cette ingrate, & qu'elle en ſuſpende la poſſeſſion, pour la punir conformément à ſon excés.

D. Th. 2. 2. q. 49 art. 6.

Saint Thomas dit que la Providence exprime je ne ſçay quel regard,

gard, & quelle reflexion, d'vne chose éloignée, à tout ce qui arrive presentement; mais vn regard si favorable qu'il soulage, il regle, & il satisfait; l'Impie, par exemple, est presentement dans le crime, la grace est éloignée de lui, la Providence de Dieu est vn regard positif sur la grace, qui peut justifier l'Impie, & vn regard qui la presse de la lui donner sans retardement: l'homme voyageur, dit saint Paul, gemit & soupire aprés sa patrie; sa beatitude est ce dont il est éloigné, & la Providence Divine regarde ce pelerin pour l'élever à sa gloire; mais comme cette Providence est irritée contre l'ame soufrante, bien qu'elle soit éloignée de Dieu, la Providence Divine ne regarde Dieu, que pour l'éloigner quelque tems, & ne considere les autres supplices que pour continuer leur rigueur jusqu'à ce que l'ame aye entierement expié sa negligence pour son salut: saint Augustin dit, que la predestination qui est vne partie de la Providence, *Aug. lib. 1. de bon. perseu. c. 14. tom 7.*

 n'est

n'est autre chose que la preparation de ses bien-faits, se disposant à donner aux Elûs tout ce qu'il a, & tout ce qu'il est ; cependant bien que l'ame aye été predestinée avant tous les tems , la Providence est occupée à traiter rudement cet esprit, par l'éloignement des biens qu'elle-même lui a preparés, voulant tirer vne entiere vengeance des negligences de sa vie : Ie me persuade que cette infortunée s'écrie dans cette occasion comme Iob, je suis trop foible pour soûtenir vôtre courroux Seigneur, & toute ma force se trouve abbatuë par la rigueur de vos supplices , mon esprit n'est ni de pierre, ni de bronze, ainsi ne retardés plus mon bon-heur, ses soûpirs sont si pressans, que nous devons employer tous nos soins pour adoucir la Providence Divine qui la punit, c'est pour cette raison que j'ay ajoûté l'Oraison suivante.

Quæ est enim fortitudo mea, vt sustineam. *Iob 6.*

PRIE

PRIERE

A la Providence de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

AMoureuse Providence de Dieu, je sçay qu'il n'est rien de plus immobile, que vos Arrets; mais je sçay aussi que toute vôtre fermeté ne rend pas les soins inutiles, si l'on vous demande la grace d'vne infortunée, avec toutes les circonstances que vous exigés; j'avouë que vous avés juré de suspendre le bonheur de l'ame que vous detenés dans le Purgatoire, mais ayant preveu les empressemens satisfactoires du Chrêtien pour son repos, je vous conjure de les appliquer pour l'avancement de ses couronnes, & pour la diminution de ses peines, je vous offre pour cet effet toutes mes bonnes actions de ce jour, de cette semaine, & de ce mois, dans la croyance qu'elles lui seront vtiles,

par la communication de ses suffrages ; que puis-je vous presenter de plus puissant, & de plus fort pour vous adoucir, que les actions que vos graces me font produire, faites du moins que l'ame soufrante reçoive du soulagement, en consequence de ce que toute l'Eglise fait pour elle, n'osant pas esperer cette grace de mes actions particulieres, vous m'aprenés qu'il y a trois choses necessaires à l'ame, l'Oraison, la lecture, & l'action ; la premiere parce qu'elle purge, la seconde parce qu'elle instruit, & la derniere parce qu'elle acquiert, & merite la gloire, vous me faites conoître qu'il y a deux vies, l'active, & la contemplative, & que l'on ne merite celle-ci que par l'autre ; ainsi je vous offre toutes les bonnes actions du Christianisme & les miennes particulieres, afin qu'en suite de leur amour, de leur intention, & de leur vnion à celle de l'Eglise, vous accordiés le soulagement, & le repos de cette innocente affligée. Ainsi soit-il.

DISCOVRS X.

Que l'ame ſoufrante a commis un diziéme excez, par la perte des traits de l'image de Dieu, dont ſa beauté l'avoit remplie ; & que cet Attribut vange ce deſordre par la privation de ce qui acheve une belle ame.

TERTULLIEN diſoit autrefois que l'homme ne pouvoit pas ignorer ſon Dieu, tout élevé qu'il eſt : & qu'il l'avoit dû reconoître par ſes bontés ; mais j'ajoûte qu'il eſt egalement convaincu de la beauté de Dieu, dont il a bien voulu lui imprimer les traits les plus éclatans ; En éfet, comme eſt-ce que l'hompourroit ignorer ce dont il eſt rempli, & ce qu'il poſſede avec tant de gloire ; il le conoit aſſez, mais il le con

Deum ignorari nec potuiſſe nomine magnitudinis, nec debuiſſe nomine benignitatis. *Tertull. cont. Marc. lib.* 1.

considere trop peu ; & bien loin que sa conoissance produise son amour, comme elle le fait dans tous les Iustes, l'homme ne ressent que trop d'indifferance pour Dieu ; desorte que son ame se perd par les mêmes voies qu'elle pourroit s'attacher à la Grandeur de son Dieu. C'est la faute de l'ame soufrante qui a méprisé l'éclat de la beauté du Seigneur, dont elle avoit reçû des impressions merveilleuses, qu'elle a perdues volontairement ; jugés par l'énormité de cet excez, de la peine qu'elle soufre pour l'expier dans le Purgatoire ; & croyés que la beauté de Dieu qui la punit, lui fait ressentir les maus de l'éloignement temporel, de tout l'éclat qui lui doneroit la derniere perfection.

Saint Augustin regretoit toujours d'avoir conu trop tard la beauté de son Dieu, se fâchant de ce que ses traits, dont l'Eternité est l'unique durée, étoient si nouveaus à son esprit ; cet auguste Pere trouvoit la

justice de ses regrets, dans la privation de l'objet infini que les Intelligences adorent, que les astres du Firmament admirent, & dont les Bien-heureus sont charmés ; desorte que considerant les douceurs, & les graces qu'il avoit perdues par cette absence, il pressoit ses yeus de verser des larmes pour deplorer une si grande perte. L'ame soufrante dont je traite a beaucoup plus de sujet de soupirer dans le lieu de ses peines, toutes les fois qu'elle pense à sa faute, puisque conoissant la beauté de Dieu, par les éclats dont elle étoit remplie elle l'a conuë bien souvant sans l'aimer, & non seulement sans l'aimer, mais sans vouloir & sans se soucier de ses adorables traits, & ce qui augmente son deplaisir, c'est sans doute l'éloignement de tout ce qu'elle doit posseder dans le Ciel, la beauté de Dieu éloignant pour un certain tems ses charmes, ne voulant pas la mettre au rang des Bien-heureus, qu'aprez l'avoir laisée parmi les sou-

frans ; cette ame possede veritablement tout le brillant & toute la beauté de la grace, mais elle ne jouit pas de ce dont la gloire peut l'enrichir, c'est ici son suplice & sa peine, dont elle ressent des douleurs extrémes, & des maux qui sont inexplicables.

Aug. de verb. apost. Saint Augustin expliquant saint Paul, qui écrivoit que la presence de son corps étoit foible, dans le tems qu'il n'étoit rien de plus fort que ses Epîtres, cet auguste Pere dit qu'une belle ame se peut trouver dans un foible corps, & que si cette ame conserve son éclat dans les foiblesses de sa chair, que le Ciel la remplit, & l'éleve à ses plus hautes conoissances, & à ses plus grandes lumieres ; mais si l'ame suit la foiblesse de son corps, & qu'elle perde sa beauté, celle de Dieu la condamne à des peines qui la purgent d'une maniere tres-severe ; Ainsi je laisse aux plus spirituels à considerer combien cette malheureuse est affligée du suplice qu'elle soufre, mais je sçai qu'elle

qu'elle ne peut qu'être desolée lorsqu'elle se considere en cet état exposée à la vûë étonante de Dieu,& des Saints, se trouvant dans un si sombre cachot ; desorte que si Tertullien dit que la perte du jour étone, surprend, & tient dans un profond silence toutes les creatures, il est aisé de concevoir que cette ame est infiniment plus affligée de l'éloignement des beautés de l'Empirée.

Les Theologiens enseignent que les choses sont difformes,& qu'elles perdent leur beauté par la diminutiõ. L'Eglise qui triõfe ne seroit pas dans sõ dernier éclat si elle manquoit d'un seul predestiné ; l'Vnivers seroit defectueus s'il étoit privé de la moindre espece dont Dieu l'a embelli;le corps seroit monstrueus sans toutes ses parties ; l'ame paroitroit difforme sans toutes ses puissances : à plus forte raison celle dont je parle ayant été pesée au pois du Sanctuaire a été trouvée dans une beauté inferieure à celle dont le Ciel l'avoit enrichie: ainsi la beauté divine la punit avec

fondement

fondement par le retardement de la poſſeſſion de tout l'éclat du Paradis. Je veus ajoûter à ceci qu'il y a deux ſorte de beauté, l'une interieure, & l'autre exterieure ; la premiere fait la plus ſolide, & la plus grande gloire de l'ame ; celle-ci a la conſciance pour témoin, & ſes ſentimens ſont les denonciateurs ou de ſa beauté, ou de ſa laideur ; elle declare l'une par les ſindereſes, par les reproches, & par les chagrins ; elle decouvre l'autre par la joye, par la quietude, & par l'égalité de l'eſprit ; la ſeconde beauté que l'on nomme exterieure, eſt une bonne odeur parmi le prochain, ainſi une ame qui poſſede toutes les deux, peut ſe dire belle en elle même, & en autrui ; L'ame ſoufrante étant dans ce monde a vû diminuer, & l'une, & l'autre ; elle poſſedoit l'interieure par les vertus, par les lumieres, & par les plus grandes graces du Ciel ; elle avoit l'exterieure, Dieu ayant imprimé ſa veneration, & ſon eſtime, à toutes les creatures ; S'il eſt donc vray que

que le bon-heur, & la peine dependent de la conſervation, de la perte, & de la diminution de ces deux beautés, croyés que cette ame qui a diminué l'interieure par pluſieurs fautes ſecrettes, & l'exterieure par autant de mauvais exemples croyés dis-je qu'elle eſt aſsés, infortunée pour être privée de la beauté des Sains, juſqu'à l'entiere expiation de ſa faute.

La rigueur de ce ſupplice ne peut être conçûë que par la grandeur de l'éclat dont il prive cette ame, ſa douleur eſt au deſſus de nôtre expreſſion, & tout ce que nous pouvons dire, c'eſt que ſi le Prophete aſſeure que les ſoûpirs de Sion étoient ſi profonds, que toutes ſes routes en gemiſſoient elles-mêmes, qu'à plus forte raiſon l'ame ſoufante, eſt ſi affligée du retardement de la beauté du Ciel, qu'il n'eſt aucun endroit du Purgatoire qui ne ſoit comme vn écho, qui répond inceſſamment à ſes innocentes plaintes: Saint Chriſoſtome dit, que Iob ayant appris

Filiæ Sion lugent. *Ierem.c.1.*

D. Chriſoſt. hom. in Iob.

appris la mort de ſes enfans, & de ſes filles, leur voulant rendre les devoirs de la ſepulture, s'aſſit pour ſeparer les corps des vns d'avec ceux des autres, apprehendant leur vnion; j'aurois crû que Iob auroit agi de cette maniere pour donner à chacun vn Moſolée particulier pour laiſſer à la poſterité vne plus expreſſe memoire du nombre de ſa famille, ou plutôt je me ſerois perſuadé qu'il les auroit laiſsés tous enſemble, pour ne pas diviſer ceux que la Iuſtice du Ciel avoit ravis tous à la fois; mais je n'aurois jamais pensé qu'il eut apprehendé l'vnion des corps, que la mort a rendus inſenſibles, il l'a pourtant fait à ce deſſein, mais ce n'a pas été ſans miſtere, puis qu'il a voulu nous apprẽdre que l'éclat de la creature a quelquefois des charmes aſsés imperieux, pour toucher les plus inſenſibles, & qu'ainſi il faut les ſeparer, pour en éviter le commerce, qui terniroit leur reputation, & leur gloire, c'eſt la ſeparation que l'ame ſoufrante devoit faire d'elle-même,

avec

avec tout le faux éclat du ſiecle: c'eſt la diviſion qu'elle devoit entreprendre; mais bien loin d'en ſeparer ſes puiſſances, elle s'y eſt fortement attachée, de ſorte qu'il s'eſt fait le mélange, & la confuſion que Iob craignoit pour ſes enfans; mélange qui a terni l'éclat de cette ame, & l'a renduë l'objet de tout le courroux de ſa beauté qui l'auroit abimée juſque dans l'Enfer, ſi avant la mort, elle ne s'étoit chrêtiennement ſeparée du monde, jurant vne inimitié irreconciliable pour tous ſes deſordres; mais cette divine beauté n'a pas pû éviter de la detenir pour quelque tems dans le Purgatoire, où elle eſt autant éloignée de l'éclat du Ciel qu'elle s'eſt attachée à celui du monde.

Enfin l'ame ſoufrante a terni ſon éclat, diminuant le rapport qu'elle avoit avec Dieu: ſaint Thomas dit, que l'on eſt image par la reſſemblance, par l'origine, & par l'égalité, l'ame eſt à l'Image de ſon Dieu, puis qu'elle a quelques traits de ces trois condi

D.Bernard. ſerm. 80. *in cãt.*2. *D.Th.* 2. *ad Corinth.*4.

conditions ; cependant elle avoit diminué le rapport par ſes oppoſitions, elle avoit terni les traits de l'égalité par l'éloignement de l'innocence, elle avoit ſoüillé l'origine par la foibleſſe de ſa conduite : l'ame dit ſaint Auguſtin, eſt ſemblable à Dieu, par ſon être, par ſa vie, & ſon intelligence, cependant elle a perdu ces trois rapports ; enfin l'éclat de l'ame étoit de poſſeder la qualité d'Image de la tres-ſainte Trinité : Cependant quel excés, que cette ame aye terni tout cet éclat; & toute cette gloire, qu'elle aye diminué la generalité, & l'étenduë de ſes perfections, qu'elle aye terni ſa ſpiritualité par l'engagement aux choſes terreſtres, qu'elle aye ſali ſa raiſon par l'attachement à l'erreur; qu'elle aye perdu la ſolidité, qu'elle aye manqué de la bonté morale dans la conduite de ſa vie, qu'elle aye amoindri ſon innocence, & qu'elle ſe ſoit renduë l'objet du courroux de ſon Dieu : c'eſt vn deſordre épouvantable; mais c'eſt vn deſordre puni

Aug. lib.83. q. 5.

par le retardement de la possession des grandeurs adorables du Pere, du Fils, & du saint Esprit, qui different de luy communiquer ce qu'ils ont de plus éclattant, & de plus glorieux : Ie remarque, que l'homme encore innocent dans le paradis de la terre, les trois Divines Personnes sembloient se découvrir à luy, puisque l'on ne parloit à lui qu'au plurier ; mais dés qu'il devint pecheur : Il est dit dans l'Ecriture, que Dieu le Seigneur,appella Adam, le Mystere de la Trinité, ne pouvant pas être découvert aux pecheurs ; ainsi l'ame du Purgatoire, ne le conoît pas encore comme il est, parce qu'elle a terni en elle-même l'éclat dont ces adorables Personnes l'avoient remplie ; ainsi l'ame soufrante ne découvre pas encore les beautés surprenantes du Ciel, devant être punie de la diminution volontaire des éclats dont nôtre Dieu l'avoit embellie, elle en a quelque brillant, par la possession de la grace ; mais le voile qui est

PRIERE

A la Beauté de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

ADmirable beauté de mon Dieu, je conois trop bien la justice de vôtre courroux, & les raisons de vôtre vangeance, sur l'infortunée que vous punissés, pour ne pas adorer vos châtimens, & vôtre conduite; mais aussi comme vous ne pouvés pas être sans misericorde; je vous supplie de tout mon cœur, de donner quelque soulagement à cette ame, pour qui je vous offre tout ce que les services rendus aux defunts par les obseques, & par la sepulture, peuvent meriter de vôtre bonté. Les cierges que l'on allume au tour des tombeaus, vous invoquent à leur maniere, & ils ne sont jamais sans quelque recompense: Cette ame a pris le soin de se faire eriger vn sepulchre avec intention que ce choix luy seroit vtile, étant l'effet de sa

cordes, à cette mal-heureuse, en consideration de tout ce que je vous presente pour vous adoucir, le sacrifice de nos Autels n'est offert, que comme vne renovation de la sepulture de l'adorable IESUS, étant même offert comme sur vne espece de suaire; & c'est de cette façon qu'il appaise vôtre fureur, ainsi aggreés du moins le merite de cet adorable cercueil, pour le soulagement de l'ame soufrante,& ne laissés pas tous les services que nous rendons aux corps, dans les devoirs de la sepulture, sans quelque recompense vtile à l'ame, qui est éloignée de la gloire que vous lui avés promise, afin que par le merite des saintes actions, que l'on pratique dans les funerailles, où l'on gagne même plusieurs Indulgences, vous la remplissiés de l'éclat infini de la gloire. Ainsi soit-il.

DISCOVRS XI.

Que l'ame soufrante par un onziême peché s'est trop aizément engagée à l'erreur, & que la verité de Dieu la punit, la couvrant de tenebres.

DEz que l'ame devient coupable elle a des sentimens opposés à la volonté de Dieu ; s'il lui ordonne la soumission qu'elle lui doit par la loi de la nature, & par la loi de la reconoissance ; par l'une comme son ouvrage,& par l'autre cõme son prodige, devant se soumettre à celui qui lui a soumis toutes choses : cette ame s'emporte, elle s'échape, elle devient rebelle, & prefere de se soumettre à tout ce dont elle est la superieure, & refuse de s'abaisser devant celui à qui elle

elle est naturellement soumise ; S'il lui commande l'amour, voulant par une douce autorité devenir son triomfateur, elle le méprise jusqu'à se remplir de toute autre image que de la sienne, toute éclatante, & toute divine qu'elle est ; S'il lui conseille la virginité, qui l'égaleroit aus plus suprêmes Intelligences, & qui la conserveroit dans l'état épuré où Dieu l'a mise : elle se revolte, & conoissant l'impureté par la Loi qui la defend (bien loin de l'inspirer) elle forme des desirs criminels, & ne pouvant les satisfaire toute seule, elle allume des feus épouvantables dans le corps qu'elle anime. Les discours precedens ont pû vous persuader tous ces desordres : mais vous conoitrés dans celui-ci, que Dieu considerant que toutes les fautes de l'ame sont les productions de son erreur, ou du moins de la diminution de ses adorables verités ; lui a proposé ces mêmes lumieres sous la figure la plus propre, & la plus capable de la charmer ; & cependant

quoique les tenebres, & l'erreur, ne meritent pas de concurrance avec des perfections si eminantes, cette ame a preferé les premieres, à celle-ci ; & bien que les tenebres soient odieuses, elle a trompé sa haine, devenant facilement leur captive ; C'est l'onziéme faute de cette ame qu'elle a même reconuë avant la separation de son corps, & dont par une grace extraordinaire, elle a eu des regrets qui lui en ont merité le pardon : mais ces regrets, tous extrêmes qu'ils fussent, n'ont pas pû payer entierement pour elle; & Dieu ardent à la conservation de l'estime que l'on doit à ses adorables verités, punit cette ame, & la couvre pour un certain tems de tenebres tres-fâcheuses, & tres-tristes; Ou pour parler comme saint Paul, il découvre à cette infortunée toutes les verités de sa fureur & de sa vangeance, parce qu'elle a detenu injustement les verités de sa douceur, & de sa bonté, ainsi que le dit Tertullien, le jugement de Dieu a été le

Ergo & veritas cujus erit, cujus &

le premier éfet de son courroux contre cette ame : desorte qu'elle seule pourroit nous aprendre ce qu'elle y a souffert, dans l'instant de ses recherches, & de ses Arrets. Ce jugement, dit Tertullien, fut le commancement des justes vangeances de la verité de Dieu, aprez quoi elle continuë à son endroit ses rigueurs par sa detention dans le Purgatoire, la couvrant de tenebres jusqu'à ce qu'elle aye expié cette faute par la peine qui lui est proportionnée.

ira, quæ revelari habet in ultionem veritatis.

Tertull. cont. Marc. 5.

A ne considerer la verité que dans sa nature, elle devoit charmer cette ame : cependant elle s'est malheureusement engagée à l'erreur; Chaque chose est veritable, dit saint Thomas, par l'ordre qu'elle a à l'esprit dont elle dépend ; Dieu est celui dont l'ame releve, elle en depend, puisqu'elle lui doit tout ce qu'elle a, & tout ce qu'elle est ; Mais si elle releve de son Dieu comme de son Principe, elle a un ordre eminant qui l'aproche de lui,

par la participation de pluſieurs avantages dont elle eſt enrichie par cet ordre ; l'on pouvoit dire mille belles choſes à ſa faveur, l'on pouvoit annoncer qu'elle étoit le prodige de la nature, & de la grace ; l'on pouvoit publier qu'elle étoit capable de cent belles actions, toutes dignes d'une recompenſe infinie ; l'on pouvoit dire qu'elle étoit en quelque maniere toutes les creatures, ayant quelque perfection de chacune ; & que Dieu devenant ſon Reparateur, ſembloit les avoir toutes reparées en ſa perſonne ; mais cette ame trop épriſe, & trop engagée à ſes tenebres, & à ſes erreurs, perdant l'ordre ſpirituel qu'elle a pour Dieu, & le perdant par ſon éloignement, & par ſa foibleſſe, elle a manqué & s'eſt privée des verités du Seigneur, abuſant de ſon libre arbitre, & ſe rendant comme independante, dans le chois de ſon objet, de ſes motifs, & de ſa fin ; deſorte que ſi les choſes trouvent leur verité dans l'ordre

de

de l'esprit dont elles depandent, cette ame devenuë la captive honteuse des sens, des plaisirs, des passions, & des desordres du Siecle, a terni en elle-même toutes les grandes verités qui la rendoient le prodige de Dieu ; Et s'il est permis de parler de l'état où la verité vangeresse du Seigneur la detient, je vous diray que cet Attribut ardent, à l'ordre des choses, & à leur dependance, sans pouvoir soufrir leur moindre élevation, & leur plus leger dereglement, couvre cette malheureuse des plus sombres, & des plus fâcheuses tenebres, & sçachant que le feu a autant d'éclat que d'ardeur, il ôte l'éclat à cet Element, pour ne laisser aucun jour à une ame qui a recherché si passionément l'erreur; Les tenebres ont un ordre, & une dependance naturelle pour cet Attribut, desorte qu'étant soumises à ses lois, elles font ressentir à cette infortunée ce qu'elles ont de plus triste, & de plus incommode ; &

si l'on conçoit bien leur rigueur, l'on sera convaincu qu'il n'est pas de plus sensible peine : Tertullien dit, que tout l'Vnivers voulut faire conoître sa douleur, & ses ressentimens, à la mort de l'adorable IESUS, le monde le devoit en general, & & chaque creature y étoit obligée en particulier, pour témoigner qu'elles souffroient en son adorable Personne, & pour persuader à même-tems, qu'elles n'étoient ni les causes, ni les complices de cet horrible deicide ; le monde passionné de faire conoître son innocence, & sa douleur, appella pour cet effet à son secours, la nuit, & les tenebres, sans lesquelles, il auroit crû ne donner que de trop legeres preuves de son déplaisir, & ne faire qu'une pompe funebre trop inferieure à sa douleur ; ainsi dit Tertullien, par les tenebres, il fit vne ceremonie, & vne Chapelle, aussi lugubre, & aussi triste, que le Ciel pouvoit l'exiger de ses sentimens : La Verité de Dieu toute irritée, & toute en courroux contre

A sexta contenebratus orbis, defuncto Domino lugubre fecit officiũ. *Tertull. lib. 6. jeiun.*

contre l'ame soufrante, & tres-ingenieuse à la punir, croiroit ne l'avoir, que trop legerement affligée, si elle n'avoit ajouté des tenebres aux flâmes qui la brûlent au cachot où elle est detenuë, & à toutes les peines qu'elle souffre ; ainsi c'est par les tenebres, que cette ame ressent la fureur de ce divin Attribut ; de sorte que comme Iob mal-heureux, & affligé ne se servit que des tenebres, pour expliquer son infortune : l'ame soufrante n'exprime ses malheurs que par la même voye, protestant qu'il n'est pas de plus cruelle infortune, que celle de la privation de la lumiere du Ciel. Saint Leon expliquant les paroles de l'Evangile, où il est dit, que les Princes des Prêtres, s'assemblerent dés le grand matin, contre IESUS-CHRIST, dit que ce tems où le Soleil n'avoit pas encore paru, où les tenebres n'étoient pas encore dissipées, fut la cause, & la source de tous les mal-heurs de Ierusalem : c'est dit, ce grand homme, parlant aux Iuifs, ce qui a renversé

Hoc manè Iudæi vobis regnum, & sacerdotium sustulit.
D. Leo serm. 3. de pass.

verſé vos Temples; ce qui a briſé vos Autels; c'eſt ce qui vous a ravi, & vôtre Loy, & vos Profetes; c'eſt ce qui vous a enlevé, & la Royauté, & le Sacerdoce, & ce qui a changé en deüil vos plus pompeuſes ſolemnités, vos tenebres ayant été les ſources de tous vos mal-heurs. A proportion, l'ame ſoufrante éprouve que ſon erreur eſt la cauſe de ſon infortune dans le Purgatoire, & que c'eſt pour cet effet qu'on la detient dans les tenebres, qui lui cachent toutes les verités du Ciel, pour autant de tems que la verité de Dieu, l'a determiné, ce qui lui donne tant de douleur, qu'elle dit ordinairement les paroles de Iob: Si j'ay vû le brillant de ſa gloire, ſi j'ay aperçû le Trône éclatant du Seigneur, helas! mes tenebres m'empéchent de les découvrir.

Si vidi Solem cum fulgeret. *Iob.*

D. Th. 1. p. q. 17. art. 2.

Saint Thomas dit, que les ſens ſont infiniment ſuſceptibles d'erreur: cela ſe fait lorſque les ſens regardent, & jugent des choſes, de toute autre maniere qu'elles ne ſont; l'ame

ſoufrante

soufrante s'abandonnant à leur conduite, s'est aussi tres-souvent abusée; quand les sens lui representoient les plaisirs, ils les lui faisoient voir sous de si douces figures, qu'elle s'y attachoit comme à des biens solides: Lors qu'ils exposoient à sa vûë les Trônes, & les dignités; c'étoit avec tant d'éclat, & de gloire, qu'elle en étoit d'abord éprise: C'est ainsi qu'elle s'abusoit par les sens; mais une ame engagée si souvent dans l'erreur, ne devoit attendre que des tenebres pour supplice: le monde, dit Tertullien, à des tenebres plus obscures, & plus sombres, que celles des cachots, où les Martirs étoient arrêtés; cependant l'ame soufrante les adoroit, bien qu'elles ternissent ses Puissances: Aussi la Verité de Dieu la detient dans le Purgatoire, où es tenebres vengeresses president, pour punir la facilité, avec laquelle elle a laisé triomfer les sens: L'Eglise fut autrefois couverte de tenebres; mais le plus facheux de leurs effets, fut sans doute, la surprise des Egiptiens,

Majores tenebras habet mundus, quę præcordia hominum excæcant. *Tertullian. ad Mart.*

ptiens, lorsque croyans d'être devenus les conquerans des Hebreus, les tenebres furent si épaisses, qu'il leur fut impossible de les voir, & de les approcher, l'ame soufrante, quoique diversement, étant effectivement la triomfatrice du Demon, & de l'erreur, par vn secours extraordinaire de la grace, recevant dans le jugement particulier, la parole asseurée de l'eternité de son bon-heur, croyoit déja de le posseder, elle s'imaginoit d'y être appellée sans aucun retardement; mais la Verité de Dieu est trop juste, pour laisser son erreur impunie, aussi elle a d'abord été dans les tenebres, qui l'éloignent pour vn certain tems de la gloire, d'où il est aisé de concevoir la rigueur du supplice, qui empéche cette ame de voir son Dieu, qui le lui cache, & qui le lui rauit, de sorte que nonobstant sa proximité, elle en est beaucoup éloignée par les tenebres qui la couvrent; si bien qu'elle est dans des états bien differens, & bien opposés, quand elle se souvient

vient de sa proximité avec Dieu, par la possession de sa Grace, de sa Iustice, & du lieu-même où elle est, qui est le faux-bourg de la Gloire, elle semble déja le voir, & joüir de sa Divine Majesté ; mais dans ce même instant, cette sombre nuë qui la punit, lui apprend & lui dit qu'il y a encore bien loin d'elle à Dieu : Cette âme ainsi reculée par les tenebres, qui sont en son endroit, comme le Cherubin destiné pour empêcher l'entrée de l'homme dans le Paradis de la terre, ne sont-elles pas les sources les plus tragiques de son infortune, & de sa douleur.

Saint Thomas enseigne solidement, qu'il y a deux verités particulieres, l'une qu'il appelle la verité de la vie, & l'autre qu'il nomme la verité de justice ; la premiere est une verité par laquelle l'homme accomplit en sa vie tout ce à quoy il est destiné par le Seigneur, c'est à dire à la communication avec Dieu, & avec les Anges, par la grace en ce monde, & par la gloire dans le Ciel,

D.Thom 1. p.q.16.art 4. ad 3.

l'ame dont je parle n'a eu durant long-temps que des communications auec les choſes les plus opposées à la Divine Majeſté, & à l'état Angelique: L'homme a une vie pratique, une vie ſpeculative, & une vie voluptueuſe, la premiere eſt proprement humaine, la ſeconde eſt Angelique, & la troiziéme eſt brutale, & c'eſt cette derniere que Dieu défend. L'ame a pourtant vécu pluſieurs années de cette maniere, mépriſant celle de l'homme; & celle de l'Ange, l'une par l'oiſiveté, & l'autre par l'attachement aux ſens; toutes les actions des vertus morales, appartiennent eſſentiellement à la vie active: & c'eſt la vie que cette ame a ſouvent mépriſée: Si je vous parle, de la ſpeculative, je dois vous dire que cette vie tend plus directement, & plus immediatement à l'amour de Dieu, qu'à celui du prochain; cependant l'ame cheriſſoit moins le premier que le ſecond: la vie contemplative dans ſon genie, eſt plus noble, & d'un plus grand merite, & l'ame vivoit d'une

maniere

maniere basse, & rempante ; la vie contemplative est au dessus de l'hôme, & l'ame s'attachoit à ses interieurs ; la vie contemplative est seulement dans l'esprit, & elle duroit sous les plaisirs du corps ; enfin de plusieurs choses qui regardent cette vie, saint Thomas donne le premier rang à la considẹration des éfets de Dieu en nous-même, & en autrui, à quoi elle ne faisoit que de legeres reflexions, & des reflexions interrompues ; desorte que si saint Thomas nous aprend que la vie de chaque homme est ce à quoi il se plait davantage, & à ce qu'il pretend avec plus de passion ; l'ame soufrante a été long-tems sans trouver de satisfaction, & sans avoir de dessein que pour elle-même, si bien qu'elle étoit dans l'erreur, n'ayant pas la verité de la vie.

D.Thom. *loc. sup.*

C'est de quoi vous ne sçauriés douter si je vous dis qu'il y a une seconde verité, que saint Thomas appelle une verité de justice, où il est necessaire de sçavoir que nous

admettons deux sortes de justice, une generale qui porte l'homme au bien commun, & une speciale qui regarde les personnes particulieres; Cette ame a souvent manqué de la verité de ces deus justices : de la premiere, étant indifferante pour le bien public de l'Vnivers, de l'Eglise, & des Vertus; de la seconde, ayant manqué envers tous les êtres; Faisoit-elle quelque justice à Dieu, à qui elle se devoit donner toute entiere? en exerçoit-elle quelqu'une envers le prochain, qu'elle rendoit la victime de ses emportemens, & de ses passions? Le même Docteur Angelique dit que la justice peut être considerée doublement, c'est à dire proprement pour une vertu, qui est la rectitude de l'acte, & metaforiquement c'est à dire comme la rectitude de l'ordre dans toutes les parties de l'homme; Cette ame a méprisé la premiere, ses actions étans defectueuses dans leurs desseins, dans leur principe, & dans leur maniere; que si je parle de la

rectitude de l'ordre, ses dereglemens, & ses excez ont eté les preuves du peu d'estime qu'elle en faisoit dans le tems de son erreur ; enfin les Theologiens enseignent que la Religion est une des principales parties de la Iustice, celle-ci exprime un ordre à Dieu, auquel elle porte l'homme, & l'ame s'en est ordinairement éloignée ; Ou bien la Religion prend son nom du choix frequent du culte divin, & l'ame toute libre, preferoit celui de la creature, fléchissant le genou à ses piés, même dans les lieus immediatement destinés au service Divin. Saint Thomas ajoûte que par la Religion le Chrêtien sacrifie, adore, & commande ; le sacrifice est une action faite à l'honeur de Dieu pour flechir son courroux ; Cette ame, aprez l'avoir irrité, ne pensoit pas à l'adoucir, quoiqu'elle le pût aizément par le sacrifice de ce qu'elle étoit. Ce même Docteur dit qu'il y a deux sacrifices, l'exterieur, & l'interieur ; par le premier le

D. Thom. 2.2.q.81.

Chrêtien immole son corps, ou par le martire, ou par la penitence ; par le second le Chrêtien offre son esprit, à l'imitation de Iesus, qui presenta le sien à son Pere. L'ame idolatre de son corps, caressoit son corps,& retenoit ses puissances pour ne les donner qu'aus plaisirs ; La Religion ordonne aussi l'adoration, comme le Chrêtien ne peut pas eviter de conoître son Dieu, aussi il ne doit pas manquer de l'adorer profondement ; Cette malheureuse étoit idolatre d'elle-même, ou des creatures, nonobstant la conoissance qu'elle avoit des Grandeurs adorables de Dieu : Enfin quoique la Religion commande des choses bien justes,elle méprisoit injustement ses lois, pour s'assujétir à celles de ses passions, manquant ainsi durant plusieurs années des verités dont je viens de parler : Il n'est donc que trop juste que la Verité de Dieu punisse l'erreur de cette ame par les plus facheuses tenebres ; Ce suplice est infiniment sensible, puisque si S.

Paul

Paul nous aprend qu'être fils, & être heritier, c'eſt une même choſe : toute fille de Dieu qu'eſt cette ame, elle eſt traitée comme ſervante : quel ſuplice, être libre, & être traitée comme captive ? quelle peine, être heritiere, & être mépriſée comme étrangere ? L'Evangile dit que le Serviteur ignore ce que fait le Maître : C'eſt ainſi que Dieu traite cette infortunée, il la tient dans l'ignorance de ce qu'il fait, il ſe cache d'elle, il la prive de la conoiſſance de ce qu'il fait eternellement en ſoi, & de ce qu'il fait pour ſes Saints, lui differant cette conoiſſance jusqu'à l'entiere punition de ſa faute, dont elle n'a eu que le regret, & la douleur ſuffiſante en ce monde. Nous aprenons de Tertullien que le cachot étoit autrefois aus Martirs, ce que le deſert étoit aus Profetes, c'eſt à dire le lieu de leur douceur, & de leur joye, mais le cachot de cette ame eſt un lieu affligeant, & vangeur, où les tenebres augmentent les peines de

Hoc præſtat carcer Chriſtiano quod eremus Prophetis. *Tert. ad mart.*

l'ame qui dans cet état s'écrie ſans doute à Dieu à peu prez en ces termes : S'il ne m'eſt permis, Seigneur, ni de me plaindre, ni de vous faire aucune remontrance, du moins ſoufrés que je vous diſe que vôtre rigueur eſt extrême, j'avoüe que vous n'armés pas contre moi toute la force de vôtre pouvoir, mais je reſſens que je ne puis pas ſoutenir les moindres traits de vôtre courroux, & ſi je les ſoufre c'eſt ſur la parole que vous m'avés donnée de la diſſipation des tenebres qui m'environnent ; C'eſt à peu prez comme cette ame ſoupire, mais ſes ſoupirs nous obligent à mille empreſſemens pour la ſoulager, c'eſt à quoi l'oraiſon ſuivante ſera tres-propre,

PRIERE

A la Verité de Dieu, pour le repos de l'Ame soufrante.

INfaillible Verité de mon Dieu, toute irritée que vous êtes, je ne desespere pas de vous voir indulgente envers l'ame soufrante, vous offrant pour la satisfaction de ses peines, l'application des Indulgences concedées, & gagnées par les Fideles dans l'Eglise, puis qu'elles sont des participations du merite infini de la Passion de IESUS-CHRIST, de la valeur des actions surerogatoires de plusieurs Chrêtiens, & des persecutions que plusieurs Saints ont injustement supportées ; ainsi je vous supplie de ne pas refuser la grace de cette soufrante, pour qui l'on vous offre tant de Tresors, l'Eglise, éclairée de vos lumieres trouve l'infallibilité de sa conduite en vous-même ; si bien que l'ayant

assurée, que tout ce qu'elle remetroit seroit remis, comme tout ce qu'elle retiendroit seroit retenu, par les Indulgences elle doit remetre les peines de l'ame pour qui on les applique, cette remission étant la pure intention de ce corps spirituel, & du Souverain Pontife qui l'anime : Ie ne suis pas asés aveuglé pour disposer des Indulgences que les autres gagnent ; mais je vous offre celles dont je suis asés heureux de profiter, je vous presente les sacrifices que je fais celebrer aux Autels où les Papes ont accordé des privileges extraordinaires, je vous prie de considerer toutes les visites des Eglises où ces faveurs sont attachées à de certains jours destinés : ayés la bonté de vous satisfaire de toutes les Indulgences concedées à plusieurs Societés où je me suis engagé à ce dessein, avec cette foy que vous ne refuserés rien de tout ce que je vous demande, puis qu'elle est fondée sur le merite des Tresors, que les Vicaires de IESUS-CHRIST,

Christ, ne concedent que de vôtre part ; les Indulgences exigent l'autorité, l'amour & la pieté ; la premiere du côté du Pape qui les accorde, la seconde pour celui qui les reçoit, & la derniere de la part de leur cause, celles que je vous offre sont fondées sur ces trois Chefs ; ainsi je vous conjure de remetre, ou d'adoucir les peines de l'ame soufrante : C'est du moins ce que je vous offre à cette intention, avec cet espoir, & cette foy, que vous m'accorderés la dissipation des tenebres qui la couvrent, par le don de vôtre gloire. Ainsi soit-il.



DISCOVRS XII.

Que l'Ame ſoufrante a fait cette douziéme faute, d'avoir établi ſon bon-heur, à tout ce qui fait des mal-heureux, & que la felicité, ou ſi vous voulés la Beatitude de Dieu la punit, par la ſuſpenſion de ce qui fait le bon-heur des Saints dans le Paradis.

Aug. 19. de civit. Dei.

SAint Auguſtin dit, que la vie de l'homme doit avoir une derniere fin, & que cette fin eſt trop unique, pour ſouffrir de concurrents, qui détruiroient ſon unité : c'eſt le ſentiment de ſaint Thomas, qui enſeigne, qu'il eſt impoſſible de proceder à l'infini dans les fins, non plus que dans les cauſes motrices, pour ne pas détruire le premier mobile:

D. Th. 1. 2. q. 41. art. 4. 5.

bile : la raison est que comme chacun desire sa derniere perfection, il la souhaitte comme sa derniere fin, & en qualité de souvetain bien : Ce qui faisoit dire ces paroles à saint Augustin, nous appellons la fin de l'homme, non pas ce qui se consume pour cesser d'être, mais ce qui se perfectionne, & ce qui s'acheve pour être pleinement. Il faut que la derniere fin remplisse tout l'appetit de l'homme, jusqu'à le mettre en état de ne pouvoir plus rien desirer; ainsi la derniere fin doit être vnique. C'est à quoi le Chrêtien doit attacher sa volonté ; mais je trouve que c'est l'occasion où le Chrêtien manque ordinairement, établissant son bon-heur à plusieurs choses, qui ne produisent que des mal-heureux, du moins c'est la douziéme faute de l'ame soufrante, & vne faute trop enorme, pour ne pas obliger Dieu de la punir par la privation des bonheurs du Ciel ; ravir à Dieu la qualité de derniere fin dans sa volonté, c'est attenter sur sa grandeur infinie,

Finem hominum nunc dicimus, non quod consumitur vt nõ sit, sed quod perficitur, vt plenè sit.

finie, c'eſt renverſer l'ordre des choſes, c'eſt être inſenſible à ce que la nature inſpire, à ce que la grace apprend, à ce que la foi découvre, à ce que l'eſperance prepare, & à ce que l'amour excite; enfin c'eſt une énorme faute, qui auroit merité une peine eternelle, ſi l'ame qui l'a commiſe n'en avoit eu d'aſsés ſenſibles regrets, pour en expier la tache, & ſi par ſa veritable douleur, elle n'avoit obligé Dieu de ne la punir que durant quelque tems, par l'éloignement des bon-heurs du Paradis; ainſi que vous l'allés voir.

Toutes éclattantes que ſoient les richeſſes, l'ame n'a pas dû les choiſir, & les conſiderer comme les ſources de ſon bon-heur, & de ſa gloire, puiſque le Prophete Oſée dit, qu'Ephraim multiplioit l'erreur, & le menſonge, par la multiplication des richeſſes, & Tertullien aſſeure que cette grande Ville dont il eſt parlé dans l'Ecriture, ne reçût les maledictions du Seigneur, qu'enſuite de ce qu'elle étoit revêtuë de pourpre,

Certè in purpura, & auro, ſine quibus non potuit maledicta deſcribi. *Tertull. de cult. fœm.*

pre, chargée d'or, & de pierres precieuses, outte que toutes les richesses, sont reduites aux naturelles, & aux artificielles, & ni les unes ni les autres ne sçauroient faire le dernier bon-heur de l'homme; les premieres ne le peuvent pas, n'étant destinées que pour le soûtien de la nature, les secondes en sont incapables, n'étant que pour les choses necessaires à la vie, cependant toutes ces raisons ne touchoient pas cette ame, dans le tems de ses desórdres, de sorte que les richesses l'éblouïssoient étrangement: Aussi la Beatitude de Dieu ne pouvant pas laisser cette faute impunie, la prive pour quelque tems des tresors inestimables de la gloire: Bien-heureux dit cet Attribut en courroux, celui qui n'a pas été aprés l'or, & qui n'a pas établi son esperance dans les tresors du siecle; mais pour vous ame infortunée que l'on a vû attachée aux biens de la fortune, quoi que vous ayés eu asés de regret de vôtre faute, je ne puis pas vous accorder si-tôt les biens

du

du Ciel, qui vous ſont aſſurés, voulant que vous en ſoufriés la privation durant tout le tems que je viens de le prononcer dans l'arrêt de vôtre jugement ; Concevés quelle peine c'eſt d'être éloignée des trezors de cette gloire, où l'on ne trouve jamais de nuit, où l'on ne ſoufre pas de tenebres, où l'on poſſede des biens qui ſont au deſſus de nos ſentimens, puiſque l'on y jouit de tout ce que Dieu a, & de tout ce que Dieu eſt ; La privation de tant de biens fait aſſez juger des deplaiſirs que reſſent l'ame ſoufrante dans cette rencontre.

Ie dois ajoûter que cette ame eſtimant autant les honeurs que les biens, les a conſiderés comme les ſources de ſa gloire : Voyés comme quoi cette ame dans le tems de ſes excez, ajoûtoit & entaſſoit, crime ſur crime, & de quelle maniere un abîme en attiroit un autre ; Iugés de ſon excez en ce que la beatitude eſt dans le Bien-heureux, & les honeurs ne ſont pas dans les perſonnes

que

que l'on honore : mais dans ceus qui honorent les autres, cette ame a pourtant passioné excessivement les honeurs, & la gloire ; Il est donc juste qu'elle soit quelque tems abatuë, & que le Ciel la prive du Royaume dont les habitans sont des Souverains, & des Monarques, & de qui saint Augustin devenu l'admirateur, s'écrioit : Quel honeur, & quel éclat est celui dont jouiront les Saints ? Voyés, & considerés, (mes freres) d'où ils iront, & où ils iront, & vous jugerés de ce que soufre une ame qui est privée pour quelque tems de ce bonheur.

Etenim quale decus est, quo perfruĉtur sãcti; unde ibãt, quò, ibunt, videte fratres. *Aug. Psalm.* 144.

L'ame obligée d'avouer que tous les plaisirs de la terre sont des sotises, dont saint Augustin se plaignoit autrefois d'avoir été le captif honteus, s'y attacha pourtant fortement, se trompant ainsi lourdement, puisque le souvenir même des plaisirs passés n'a ordinairement que de tristes fins ; L'ame convaincuë de cette verité devoit s'écrier avec Tertullien, que les hommes du Siecle

Saginentur, ejusmodi dulcibus, cõ.

vivæ sui, nostræ nuptiæ, nondum sũt. *Tertull. lib. de spect.*

se donnent au cœur joye des plaisirs: nos delices & nos festins, ne sont pas pour ce tems, les choses sont disposées à tour de rôle : presentement ils sont joyeus, & nous sommes affligés, gémissons donc dans le même tems qu'ils se consolent, pour être heureus lorsqu'ils soufriront la derniere infortune ! Vous seriés trop delicate, mon ame, que dis-je, vous seriés trop insensée, si vous consideriés comme plaisir, ce que les Filosofes mêmes ont méprisé : Soyés du sentiment des Apôtres, & que vos plaisirs se trouvent où sont tous vos vœus, c'est à dire dans le Ciel, & dans l'Eternité bien-heureuse ; Cependant elle parloit de toute autre maniere dans le tems de son erreur, s'excitant fortement aus plaisirs de la terre, aprez quoi il est bien juste qu'elle soit privée durant quelque tems des joyes de l'Empirée : Quelle peine, d'être dans des torrens de glace, & d'être éloignée du doux torrent du Paradis ? quelle infortune, de ne pas

ressentir

ressentir les suavités du goût de la possession de Dieu, & d'être à même tems obligée à soufrir des flâmes vangeresses ? C'est l'état deplorable où se trouve cette ame jusqu'à l'entiere expiation de sa faute, pour laquelle Dieu doit être entierement satisfait, par les justes ressentimens de sa vangeance.

L'ame a continué son erreur, regardant la Souveraineté, le pouvoir, & l'Empire, comme les sources du veritable bonheur, devant dire avec saint Thomas, que la qualité de derniere fin, est trop éclatante pour être donnée au pouvoir de l'homme, puisque le pouvoir regarde également le bien & le mal, & la felicité est l'unique & le propre bien du Bien-heureux ; L'ame soufrante voyant les premiers Cæsars abatus, considerant les plus anciens Heros détruits, toute convaincuë des revolutions épouvantables des premieres têtes du monde, ne devoit-elle pas inferer que le pouvoir de la terre étoit trop

D.Th. 1. 2. *q. 2. art. 4. c.*

foible pour meriter ſon eſtime ; Cependant ſe laiſſant ſurprendre à l'éclat aparent de ſon autorité,de l'empire de ſes lois, de la ſoumiſſion des peuples, de l'élevation des trônes, & de la ſolidité vrai-ſemblable des Sceptres,elle a paſſioné le pouvoir, dans la pensée d'être heureuſe par ſa poſſeſſiõ,& eſtimant heureus ceus qu'elle conſideroit dans cet état, d'où vient qu'elle parloit ſouvant à peu prez en ces termes : Que manque-t'il à de ſi grans Rois, & à des Souverains ſi abſolus ? je ne ſerois que trop heureuſe, ſi je poſſedois la centiéme partie de leur pouvoir ; Vn ſemblable excez ne peut pas demeurer impuni : auſſi la gloire de Dieu la vange par l'éloignement & la privation temporelle du pouvoir qu'elle doit poſſeder eternellement. Dans le Ciel chaque Bien-heureux eſt puiſſant, puiſqu'il n'en eſt aucun qui ne ſoit élevé ſur le trône : Mais cette ame reçoit cette confuſion de ſe voir ſous les piés de tout l'Vnivers, ou bien loin de poſſeder quelque pouvoir, elle eſt dans

la derniere impuissance, ne pouvant pas adoucir elle-même le Divin Attribut qui la punit; quelle douleur pour cette infortunée, d'être si long-tems privée du Trône, du pouvoir, & de l'authorité que le Ciel lui reserve, ou plutôt quelle affliction de n'être pas seulement privée du credit des Saints; mais de se voir encore sous le pouvoir des supplices. Quel déplaisir d'être sous la cruauté d'un cachot, sous l'empire des desirs, sous le pouvoir des flâmes, & d'être enfin à la merci de chaque peine; je crois que dans cette occasion elle dit avec autant de soûpirs qu'un Prophete soufrant, que les douleurs de la mort l'environnent, & qu'elle ne rencontre que des déplaisirs, & des disgraces.

Les sciences speculatives font tant de bruit dans le monde, & semblent donner une si grande satisfaction & une si solide gloire, que l'ame dont je vous parle, n'a pû considerer durant le tems qu'elle étoit attachée au corps, tout l'éclat, & toute la renomée

que l'on aqueroit par leur poſſeſſion, ſans les regarder comme des qualités capables de la ſatisfaire , ſe perſuadant que la felicité étant une operation des plus parfaites vertus, qui ſont la ſcience, la ſageſſe & l'entendement, qui toutes trois appartiennent à la conſideration des ſciences ſpeculatives, qu'ainſi les poſſeder & être heureuſe, ce ſeroit une même choſe; diſant d'autrefois que la nature n'auroit pas donné à tous les hommes le deſir de ſçavoir,ſi par ces ſciences l'on ne pouvoit arriver à une ſolide beatitude,que ſes ſciences ſont d'elles mêmes ſi nobles, ſi relevées, & ſi ſublimes,qu'elles donnent aſſeurément quelque veritable ſatisfaction, devant plutôt dire avec les perſonnes raiſonnables que la conſideration des ſciences ſpeculatives, n'étant pas au deſſus de leurs principes, puiſque ceux-ci contiennent eminemment les autres, ils ne peuvent pas rendre l'eſprit entierement heureux, que leur conſideration n'eſt pas au deſſus de la conoiſſance des choſes

choses sensibles ; l'esprit ne pouvant être satisfait que par la connoissance de la nature des choses qui est son objet : Cette ame passionée d'être sçavante, consideroit pourtant la science comme une source de gloire en ce monde : Helas ! elle avoit appris de saint Paul, qu'il y a cette étrange & cette prodigieuse difference, de la science & de la charité, que celle-ci edifie, & l'autre est la source tragique de l'ambition, & de l'orgueil ; elle n'avoit pas pû ignorer qu'il auroit été plus utile à la plus noble de toutes les intelligences, d'avoir plus d'ardeur que d'éclat ; ainsi que le dit merveilleusement saint Bernard ; elle avoit entendu mille fois que saint Augustin s'étoit r'avisé se faisant confusion à soy-même, de perdre le Royaume de Dieu avec toute sa science, dans le tems que les plus ignorans le meritoient aisément : Cependant par une erreur trop peu concevable, elle ne cessoit pas de vouloir la science comme une qua-

lité qui termineroit ſes deſirs ; quel mal-heur, une ame chrêtienne regarder la ſpeculation d'une planete, & la conſideration de l'Aſtrologie comme un plaiſir capable de la contenter, & s'y abandonner entierement ? quel aveuglement, pretendre des ſatisfactions eternelles par la conſideration des idées de Platon, & des Sillogiſmes d'Ariſtote ? quel deplorable ſentiment, s'imaginer d'être contente par l'exaltation au Doctorat ? C'étoit l'état pitoyable où vivoit cette infortunée dont je vous repreſente les excés & les fautes, faiſant ainſi une injure exorbitante à la conoiſſance de Dieu, que les ſages paſſionent toûjours avec ardeur de conſiderer, & de conoître, aprés qui tous les hommes ſoûpirent, qui toute ſeule change l'état mal-heureux des perſonnes qui la conſiderent en des felicités exceſſives, ſatisfaiſant toutes leurs capacités, & toutes leurs puiſſances, qui fait découuvrir des prodiges, & des beautés ſurprenantes,& qui diviniſe tous ceux qui ſont

dignes

dignes d'être ſes ſpectateurs oculaires ; qui fait ceſſer toutes le peines des Martirs , changeant leurs playes & leurs croix en des ſources de ſatisfaction, & de gloire ; qui couronne toutes les auſterités des plus implacables penitens, & des plus rudes ſolitaires ; qui recompenſe tout le zele, & toutes les fatigues des hommes Apoſtoliques ; qui tranſporte, & qui charme les Vierges ; qui ravit & qui enleve les amans , & toutes les intelligences du Ciel ; qui eſt l'objet de la Foy, & de l'Eſperance des Chrêtiens ; qui eſt la ceſſation de leur exil, & la fin de leur inquietude ; qui eſt leur gloire, leur patrie , leur joye, leur bon-heur, & le terme de tous les deſirs. Vne injure exceſſive faite durant aſsés de tems à la Beatitude infinie de Dieu, par l'attachement à de ſi legeres ſpeculations, par l'eſtime des conoiſſances, qui tout au plus pouvoient produire un bel eſprit ; mais non pas un eſprit bien-heureux, & qui toutes ſeules ont toûjours precipité leurs

possesseurs, ou dans les plus enormes crimes, ou dans les plus tragiques mal-heurs. Cette injure doit être punie par la privation temporelle de la douce vûë de cette gloire, dont la consideration toute seule peut recompenser les Bien-heureux, elle doit être punie par l'absence de cet objet infini, où l'on découvre tout ce que Dieu a & tout ce que Dieu est sans aucun nuage, & sans aucune reserve: elle doit être éloignée du plaisir extreme que ressent chaque Bien-heureux de posseder son Dieu, d'être enfin arrivé au port, d'être dans la certitude de sa predestination & de sa gloire, & de le gouter tout comme il est en soi-même dans ses douceurs, & dans ses perfections inexplicables: & au lieu de ressentir les effets de cette Divine conoissance; l'Attribut qui la punit, & qui la venge, l'arrête à la speculation des flâmes, à la consideration de sa misere, à la conoissance de son infortune, & à l'attachement à toutes ses peines; c'est

asteure

asteure qu'elle conoit la legereté & la vanité des sciences sans les vertus ; c'est maintenant qu'elle avoüe qu'elle a été trop mal-heureuse & trop aveuglée, ayant même couru risque de l'éternité de son salut ; mais sa conoissance augmente son infortune, ne pouvant pas considerer sa faute sans rougir, & sans être dans des confusions extraordinaires ; helas ! si David tout rempli de biens, & de graces, élevé sur le plus sublime Trône du monde, assuré d'être tout suivant le cœur, & les sentimens de Dieu, se retiroit souvent tout triste dans son cabinet, disant à son ame, comme par quelque forme de plainte. Qu'est-ce à dire mon ame que vous étes triste,& que vous me troublés : & que son ame, dit saint Augustin, lui répondoit à peu prés en ces termes ? pourquoi je vous trouble, me dites-vous, helas ! puis-je vous troubler pour d'autre raison que pour celle qui fait que je ne suis pas où est la veritable douceur, vous ne voulés pas, où plutôt pouvés

Quare tristis es anima mea, & quare conturbas me. *Psalm.* 41.

Quare conturbo te? nisi, quia nondum sum ibi vbi est dulce. Non vis vt conturbẽ te posita in sæculo, & peregrina adhuc à domo Dei mei? *Augustin.*

pouvés-vous empécher qu'une étrangere au milieu du ſiecle ne vous inquiete étant éloignée de la maiſon de ſon Dieu. Quelle doit être la deſolation de l'ame ſoufrante au milieu des braſiers & des ſupplices, d'être condamnée pour pluſieurs années, & peut-être pour pluſieurs ſiecles à la privation de la conoiſſance, & de la viſion bien-heureuſe; Il eſt aisé de concevoir par la rigueur de ſa peine, la grandeur & l'extremité de ſa deſolation & de ſes ſoupirs. En effet ſi le même Prince parlant de la captivité du peuple, dit que le ſeul ſouvenir de Sion lui faiſoit groſſir les fleuves de Babilone, s'il eſt permis de parler ainſi, pour exprimer la prodigieuſe quantité de leurs larmes; qu'eſt-ce d'une infortunée trop éloignée de la veritable Sion, où l'on reçoit toutes les benedictions, & toutes les couronnes du Seigneur; Il eſt aisé de concevoir que dans le ſouvenir de cette eternelle demeure dont elle eſt ſi long-tems abſente par ſa deten

detention dans le tres-rude cachot du Purgatoire ; elle est toûjours toute occupée à soûpirer & à gemir, & je me persuade que parmi ces soûpirs elle parle à son Dieu tout comme le Prophete affligé ; Seigneur, qui avés des bontés égales à vôtre fureur, & à vôtre justice ; cessés enfin je vous prie de paroître en courroux, & commencés de delivrer mon ame de tous les maux, & de toutes les peines qu'elle souffre par la privation & par l'éloignement de la gloire que vous vous étes engagé de lui donner ; s'il dépendoit de moi (poursuit cette mal-heureuse) de me porter dans la place que vous m'avés destinée, j'y serois déja dépuis long-tems ; mais helas ! lorsque j'y veux aller du moins par mes ardens desirs, je me trouve furieusement repoussée, & l'on m'a dit jusqu'à ce moment que le tems de mon mal-heur n'étoit pas échû ; de sorte que je me vois toûjours dans la même prison, & dans les mêmes supplices. Ces soûpirs

soûpirs sont trop expressifs pour ne pas faire conoître sa douleur, & les maux que lui fait soufrir le divin Attribut qui la vange.

Achevons enfin ce discours, & tout ce Volume, par la relation de la derniere erreur de cette ame, qui consiste en ce qu'elle s'est attachée comme à sa veritable felicité à tout ce que le tems mesure : Quelle faute, s'engager au tems ? qui est un mouvement continuel, qui est le principe de la destruction de toutes les choses, qui est le devorateur de tout ce que le monde a de plus grand, de plus magnifique & de plus rare : qui est la source des revolutions, des changemens & de l'incònstance ; qui flétrit les plus rares beautés, tout comme des fleurs ; qui fait descendre les Princes de leurs trônes, & les reduit à la derniere misere ; qui ruine les plus puissantes maisons, & en efface absolument la memoire ; qui fait perir les premiers Heros, & les genereus Conquerans de toute la terre,

jusqu'à les reduire en cendres ; qui limite même les Anges ; qui rend les hommes si pezans, & si foibles, & dont toutes les creatures sont les malheureuses victimes ; qui mesure les conoissances, les operations, & les biens des premiers ; qui limite la vie, l'esprit, les lumieres, les forces, & le pouvoir des secons, & qui foule cruellement aus piés toutes les autres : Quelle faute, s'engager au tems ? dont la legereté est inconcevable dans sa durée, n'étant rien dans le passé, ni dans l'avenir, puisqu'il n'est qu'un moment plus vîte que le vent, que l'ombre, & que la fumée ; ni dans le present, où mille de ses années ne sont du tout rien à la presence du Seigneur. Cette ame pouvoit s'attacher au tems avec vertu, & avec justice, meritant ainsi la possession de l'Eternité : Si elle avoit donné tout son cœur, tous ses soins, & toute sa vie au tems de la grace, du salut, de la penitence, & de la vertu, où elle pouvoit aquerir

tant de merite, ſon attachement auroit été digne de tous les eloges, & de tous les applaudiſſemens de Dieu même ; mais le tems de ſa converſion & de la gueriſon de ſes playes ſpirituelles eſt celui qu'elle a méprisé, le differant autant qu'il lui a été poſſible, & même juſqu'à l'extremité, s'abandonnant avec joye au tems des plaiſirs, des divertiſſemens, & des deſordres ; deſorte qu'elle n'en a jamais perdu de moment. Le Sage dit que tout corrompu & tout dereglé que fût ſon Siecle, cependant la malice ſuffiſoit au jour, & que la ceſſation de l'un faiſoit du moins celle de l'autre : Mais l'ame dont je parle ne pouvant pas ſe ſeparer du tems de la vanité, & des excez du monde, qu'elle conſideroit comme des veritables ſatisfactions, confondoit le jour & la nuit, les paſſant egalement dans le deſordre : Son attachement à un mouvement ſi leger, n'eſt-il pas la plus cruelle injure, & le dernier affront que pouvoit recevoir

cevoir la Beatitude eternelle de Dieu ? Trop heureux, & trop fortuné moment ! où cette ame reconût cette verité avec assez de larmes, & assez de regrets, pour en avoir obtenu le pardon, sans quoi elle seroit eternellement malheureuse ; Mais cette injure peut-elle demeurer impunie ? le Ciel est trop juste pour ne pas la punir par l'absence de l'Eternité glorieuse des Saints ! Quelle infortune pour cette ame de ne pas goûter les plaisirs de cette durée infinie, où Dieu même trouve toute sa grandeur, & toute la fermeté de son trône ? quel déplaisir d'être privée de cette place inimaginable, où chaque Saint trouve la certitude inebranlable des decrets favorables de son Dieu, de la presence de son bonheur, & de la solidité de son état ? quel malheur d'être éloignée de cette Eternité, où l'on découvre tous les adorables Misteres de la Trinité, & de la science du Seigneur ? quelle disgrace d'être dans le retardement de la

durée, en concurrence de qui, pour parler comme le grand Apôtre, toutes les rigueurs du martire de nos jeunes Heros, & de nos premieres Heroïnes, toutes les austerités de la vie de nos anciens penitens, & de nos premiers solitaires, tous les plus pieus exercices de nos devots, & de nos contemplatifs, toutes les vertus, & toute la perfection des hommes Apostoliques, ne sont que tres-legeres & tres-foibles ? quel desastre de ne pas jouir, & d'esperer à même tems une Eternité qui est si vaste, si grande, si étanduë, & si infinie, que le Sang adorable de IESUS-CHRIST tout seul versé pour tous les hommes sur la Croix, en a pû être le digne prix ? quelle douleur d'attendre avec impatience, & de ne pas posseder l'Eternité, dont le nom tout seul enleve & charme les cœurs ? Saint Paul dit qu'il n'étoit entouré, ou plutôt chargé de fers & de chaînes, qu'en consequence de son attente, & de son espoir pour Israel ; Quel doit être

l'abatement

l'abatement & la desolation de cette mal-heureuse privée de l'eternité qu'elle espere, que Dieu s'est engagé de lui donner, & que differant l'eternité de ses promesses, il la punit par les mêmes voyes qu'elle a été coupable ; sibien qu'ayant offensé par l'attachement au tems, ce n'est pas asés de la punir, & de l'affliger par la privation & par le retardement de l'eternité qu'elle a enfin meritée avant que de sortir de ce monde ; mais il faut qu'elle souffre les rigueurs du plus fâcheux de tous les tems, qui est celui de tomber, comme parle saint Paul, entre les mains d'un Dieu viuant, & de Dieu en courroux : C'est le tems de la misere, de la fureur, de la vengeance, des châtimens, & des supplices qu'elle souffre pour être purgée des tâches de son crime : C'est icy où toute accablée sous la pesante rigueur qui la punit & qui l'afflige, elle se dit à peu prés les mêmes paroles qu'un Profete, cessons de nous conseiller & de chercher des
 avis

avis & des remedes capables d'adoucir nos maux : Le Divin Attribut qui en est la source, est trop inflexible, & trop rigoureux pour pouvoir adoucir nous-même nos supplices ; ainsi abandonnons-nous entierement à l'affliction & à la douleur, adorons la main qui nous frappe, souffrons avec veneration toutes les peines qu'il ordonne, souhaittons des soûpirs asses forts & asses sensibles pour regretter dignement nos mal-heurs, & croyons que se trouvans plusieurs personnes qui sont ordinairement à genoux pour appaiser son juste courroux, qu'il n'est pas possible qu'il ne leur accorde la cessation de nos supplices, & nôtre introduction à l'eternité que nous demandons avec tant d'empressement & d'instance ; Ce sont à peu prés les sentimens où je crois que se trouve cette ame desolée, sous la juste rigueur des grandeurs de son Dieu : Ces sentimens sont trop justes & trop pressans, pour ne pas toucher les plus insensibles ; aussi je

me

me perſuade qu'il n'eſt aucun Chrêtien qui ne s'eſtime heureux d'y pouvoir concourir, & de s'employer par toutes les voyes poſſibles, & principalement par celle de l'Oraiſon, & de l'interceſſion de la ſainte Vierge, j'ay inſeré pour cet effet la priere ſuivante.

PRIERE

A la Beatitude de Dieu, pour le repos de l'Ame ſoufrante.

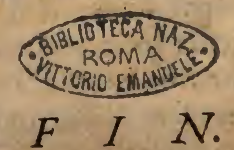
HEureuſe felicité de mon Dieu, qui cachés juſtement les prodiges de vôtre bon-heur, & de vôtre gloire à l'ame arrêtée par vôtre courroux dans le Purgatoire; je deſeſpere de moi-même de meriter la ceſſation de vôtre fureur; mais connoiſſant que l'adorable Marie eſt trop puiſſante pour être refusée dans ſes demandes: Ie vous ſupplie par l'interceſſion de ſon merite, ſous la qualité que l'Egliſe lui donne de Dame & de Reine de tous les ſuf-

frages du Chriſtianiſme, pourque ſa vûë vous òblige à donner le repos à cette ame affligée; vous diſiés autrefois d'un Profete, que vous pardonneriés aux plus deteſtables,& aux plus criminelles villes du monde, à la conſideration d'un ſeul juſte, vous ne pouvés donc pas refuſer au merite de la ſainte Vierge, par lequel je vous prie, qui eſt au deſſus de tous les Anges, & de tous les Predeſtinés enſemble, vous ne pouvés pas dis-je refuſer la moderation & la ceſſation entiere de l'exil d'une ame toute juſte & toute innocente, pour meriter la grace d'un captif, il faut du pouvoir, de la ſageſſe & de l'amour; Ainſi j'ay ſujet, Adorable Attribut de mon Dieu, de vous demander & d'eſperer tout enſemble, le ſoulagement de l'ame ſoufrante, par le merite de l'adorable Marie, pleine de pouvoir, comme fille du Pere, & de ſageſſe comme Mere du Fils, & d'amour comme Epouſe du ſaint Eſprit : Dieu ſe plaignoit autrefois de ce qu'il étoit en courroux,

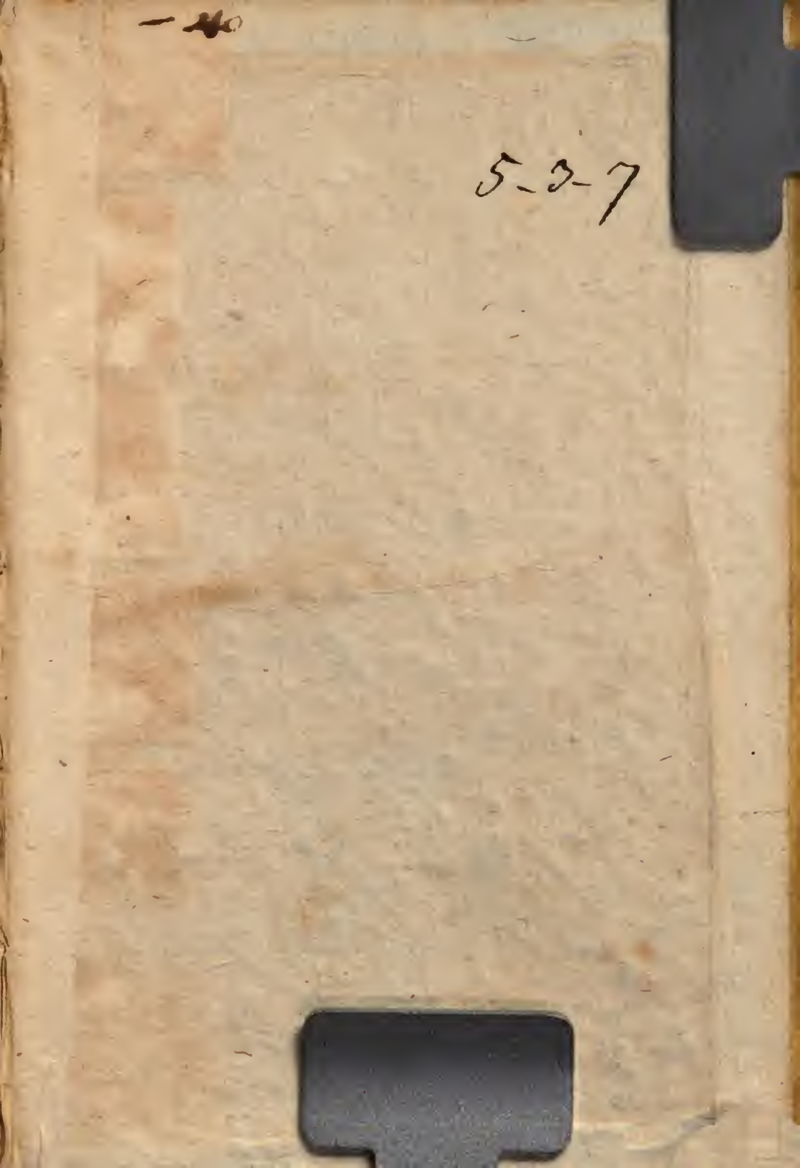
& que personne ne le retenoit ; mais c'étoit avant la naissance de la sainte Vierge, qui le flechit toutes les fois qu'elle le prie, ne pouvant montrer ni sa poitrine, ni son sein sans être efficacement écoutée ; je ne vois pas que vous puissiés être moins flexible, puisque tout est égal dans sa Divine Majesté, vous ne pouvés pas l'avoir destinée en vain pour jetter les racines ; ainsi que dit l'Ecriture, de vos Predestinés & de vos Elûs, sans lui accorder leur élevation toutes les fois qu'elle vous la demande, ou que l'on la souhaitte par son saint Nom & par son merite ; ainsi j'espere que son pouvoir s'étendra jusqu'à la Ierusalem Celeste en faveur de cette infortunée que vous affligés; d'autant mieux que tous les Saints Peres nous apprennent que son intercession n'a jamais paru sans effet ; je vous supplie donc divine Perfection de mon Dieu, de vous donner vous-même à cette ame, par le merite de l'adorable Marie, que vous nous obligés de

consi

conſiderer comme la mediatrice de tous les hommes , comme la porte & comme la fenêtre du Ciel, comme la diſpenſatrice des graces, & comme la Souveraine du Paradis, que je demande par ſon merite, pour l'ame detenuë dans le Purgatoire, que j'eſpere de vos genereuſes miſericordes. Ainſi ſoit-il.



F I N.


-40
5-3-7